RDN

Formation et commandement

« Quant à moi, si j'ai fait quelque chose de bien, j'en ai été récompensé par le plus grand honneur qui m'ait été décerné dans une longue carrière, celui de commander des hommes tels que vous »

Joseph Joffre



Revue Défense Nationale - Février 2019



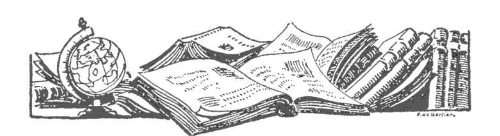
Unéo, MGP et GMF sont membres d' UNÉOPÔLE la communauté sécurité défense

Unéo, la mutuelle des FORCES ARMÉES
RÉFÉRENCÉE MINISTÈRE DES ARMÉES
TERRE - MER - AIR - GENDARMERIE
DIRECTIONS & SERVICES

MUTUALITÉ FRANÇAISE

Votre force mutuelle

Pour nous contacter : 0970 809 000 (appel non surtaxé) - groupe-uneo.fr



Éditorial

À l'heure où les réseaux sociaux remettant en cause les différentes hiérarchies en proposant un ersatz de forum pseudo-démocratique, le paradoxe actuel – illustré par la crise des Gilets Jaunes – est à la fois la quête d'autorité et le refus de celle-ci. Comme si le gaulois réfractaire à l'ordre allait vaincre les légions romaines à coup de potion magique. Comme lorsque la furia des cuirassiers français allait renverser les bataillons prussiens capables de manœuvrer parce que commandés avec une redoutable efficacité tactique. Or, notre histoire a toujours démontré que la bravoure et le courage ne suffisaient pas pour gagner la bataille et qu'il fallait y rajouter l'intelligence et le charisme basé sur l'exemple du chef – des chefs, du Sommet de l'État au caporal.

Plus que jamais, pour répondre aux défis de demain, la formation et le commandement sont l'ADN de notre système militaire et constituent un défi permanent avec une double tentation : reproduire un système maîtrisé et donc considéré comme fiable ou innover en estimant que le lien au passé est un frein à la modernité. De fait, la réponse se doit d'être plus subtile comme le montre le dossier de ce mois avec des approches d'ailleurs différentes et pouvant poser question, ouvrant ainsi le débat sur la finalité de la formation au commandement avec l'équilibre délicat entre militarité et civilianisation académique. Cela impose une réflexion permanente sur nos besoins opérationnels en n'oubliant jamais que notre environnement politique et stratégique est en pleine mutation. Ainsi, nos jeunes élèves-officiers qui viennent de rentrer en École sont nés en 2000. Ce seront les colonels de 2040 et les généraux de 2050. Il faut donc leur donner – à défaut de boule de cristal ou d'IA dévoyée – les capacités de comprendre ces mutations et d'être des chefs capables d'évoluer et de décider dans l'incertitude.

Cette incertitude se reflète ici dans les articles proposés en « Opinions » ou dans les « Approches régionales ». Aux équilibres classiques déclinés jusqu'à la fin de la guerre froide, aujourd'hui, l'hybridité des crises et des conflits remet en cause les principes traditionnels de la guerre si bien définis en son temps par Foch. Plus que jamais, c'est bien la perception de l'action par les différents protagonistes qui lui donne son sens ; au risque de construire une image déformée de la réalité. Ainsi, une victoire tactique peut se transformer en défaite stratégique. D'où l'impérieuse nécessité du dialogue entre les chefs militaires et l'autorité politique pour que la mission soit clairement définie dans la durée et que les moyens nécessaires soient consentis. C'est le prix à payer pour gagner la guerre. Cela passe aussi par la formation de nos élites politiques sur les questions de défense et là, le débat est ouvert.

Jérôme Pellistrandi - *Rédacteur en chef*

Sommaire

FÉVRIER 2019

Formation et commandement



UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

CHAIRE GRANDS ENJEUX STRATÉGIQUES CONTEMPORAINS

L'affirmation stratégique des Européens

Conférences 2019 - Lundi de 18 h à 20 h - Sorbonne, Paris 5^{e}

Inscription : chairestrategique.univ-Paris1.fr

21 janvier	« ***Leçon inaugurale*** » (Amphi Richelieu, 17 rue de la Sorbonne) **Michel Barnier**, *Négociateur en chef auprès de l'Union européenne pour le* Brexit
28 janvier	**Louis Gautier**, *Professeur associé, Université Paris 1, Sorbonne,* France « Le désarroi stratégique européen » (Amphi Oury, 14 rue Cujas)
4 février	**Bastian Giegerich**, *Director of Defence and Military Analysis, IISS,* Grande-Bretagne « La coopération franco-allemande en matière de sécurité et de défense : tremplin ou pierre d'achoppement pour l'autonomie stratégique européenne ? »
11 février	**Nicole Gnesotto**, *Professeur au CNAM,* France « Europe européenne ou Europe atlantique ? »
18 février	**Céline Jurgensen**, *Directrice de la stratégie à la direction des applications militaires du CEA,* France **Manuel Lafont Rapnouil**, *Senior Policy Fellow et directeur du Bureau de Paris pour l'ECFR,* France « Défense de l'Europe et dissuasion »
25 février	**Ivan Krastev**, *Permanent fellow at the Institute For Human Sciences IWM,* Autriche « L'âge de l'imitation et ses limites »
4 mars	**Marcin Terlikowski**, *Head of International Security Program, PISM,* Pologne « L'autonomie stratégique européenne et la Russie : une voie à (tenter de) suivre »
11 mars	**Asle Toje**, *Free scholar & member of the Norwegian Nobel Committee*, Norvège « Le déclin maîtrisé de l'Union européenne et le problème de la stratégie supranationale »
18 mars	**Jeremy Shapiro**, *Directeur de recherche, European Council on Foreign Relations*, États-Unis « Pourquoi l'Amérique ? Le rôle des États-Unis dans la défense européenne et l'esprit européen »

L'Intelligence artificielle dans les combats futurs

25 mars	**David Sadek**, *Vice-président Recherche Technologie et Innovation, THALES* **Jérôme Lemaire**, *Chargé de mission Intelligence artificielle, DGA, ministère des Armées* « Intelligence artificielle et traitement des données »
1er avril	**Éric Papin**, *Directeur de l'Innovation et de l'Expertise Technologique (DIT), NAVAL Group* « Vision de Naval Group sur l'apport de l'Intelligence artificielle dans le domaine naval » **Eve Gani**, *Directrice de l'Innovation, Défense et Sécurité, Groupe Sopra Steria* **Mohammed Sijelmassi**, *Digital Transformation Officer, Groupe Sopra Steria* « L'intelligence artificielle peut-elle dissiper le brouillard de la guerre ? »















Formation et commandement

« Quant à moi, si j'ai fait quelque chose de bien, j'en ai été récompensé par le plus grand honneur qui m'ait été décerné dans une longue carrière, celui de commander des hommes tels que vous »

Joseph Joffre



Et si l'innovation était aussi dans le commandement ?

Lionel Baverey

Colonel. Commandant la base aérienne 106 de Bordeaux-Mérignac « Capitaine Michel Croci ».

« Les hommes construisent trop de murs
et pas assez de ponts »
Isaac Newton

Pour obtenir un effet militaire, il faut un matériel performant, une doctrine pour savoir s'en servir, un concept pour l'utiliser, du personnel formé pour l'employer, une volonté et un cadre pour son emploi mais également une force morale pour concrétiser le tout. Si un seul de ces six volets est défaillant ou mal calibré, il réduit l'effet attendu. L'homme intervient partout et le commandement concourt directement à la réussite de la mission en s'attachant à l'organisation, la génération et la régénération des compétences, l'orientation des énergies, la maîtrise des enjeux et la stimulation des envies.

Avec les réductions massives d'effectifs que nous avons connues, force est de constater que la ressource humaine disponible à un moment donné limite souvent la pleine performance des standards.

Par ailleurs, l'organisation matricielle que nous connaissons et qui donne la part belle aux processus et aux financements ne garantit pas ni de pouvoir profiter de toutes les opportunités qui, pour être saisies, exigent un fonctionnement transverse, ni de pouvoir basculer les efforts lorsque cela est jugé utile.

De fait, lorsque le fonctionnement hiérarchique n'est plus possible et que le fonctionnel est limité, il est nécessaire de trouver des voies alternatives et agiles pour commander et retrouver des marges de manœuvre.

Le constat

Si la concentration des fonctions métiers facilite leur rationalisation et théoriquement l'emploi des moyens, l'effet induit est l'éloignement chronique entre l'expertise et la personne qui profite du service, ne permettant pas alors de synchroniser aisément le travail de chacun. Il est vrai que la logique « bout en bout » très recherchée dans une fonction pour piloter sa performance traduit en la généralisant une vision de processus parallèles qui ne se croiseraient jamais. Or, toute notre organisation s'incarne sur une emprise et doit permettre à chacun de



concourir à son niveau, de façon cohérente et rythmée à la réalisation des missions qui sont confiées à nos armées. Et avec nos nombreuses réformes, chaque emprise devient de plus en plus spécifique avec ses matériels, ses missions, son organisation administrative. Ce que l'on gagne en efficience et en norme, on le perd localement en aide à la décision et en spécificité ; et on éloigne inexorablement celui qui rationalise intelligemment sa fonction de celui qui va assumer dans son environnement et ses besoins propres l'ombre, portée des modèles génériques et massifiés.

Évidemment, il est possible de créer des interfaces pour offrir des connexions entre les différentes logiques, mais les choses se compliquent lorsque les moyens sont comptés, ou lorsque la maturité de chaque branche avec ses processus et sa gouvernance dépend de choix spécifiques répondant à des calendriers hétérogènes ou lorsque la synchronisation des actions est garante du résultat produit.

Une bonne illustration de la complexité que peut produire une approche par les processus est l'atomisation administrative des responsabilités et la concentration de l'attention sur des notions de style administratif, organisme, emprise, commandement militaire, délégué militaire départemental, autorité militaire de rattachement ou pouvoir adjudicateur… Ces notions touchent à la capacité de donner des ordres, de gérer les personnels, d'assurer la sécurité, de maîtriser les risques, de représenter notre armée ou les armées, de passer des contrats… à chaque fois à une partie des leviers, des normes et des responsabilités afférentes.

Concrètement ces différentes fonctions sont réparties entre les acteurs locaux selon la typologie et la géographie des unités présentes : la conséquence est la coexistence sur une même emprise de plusieurs notions identiques, alors que dans le même temps toutes ne sont pas forcément présentes.

En outre, les différentes normes, abondantes, peu coordonnées et souvent nivelées par le principe de précaution, peuvent venir contrarier la gestion des risques consentis inhérente au métier des armes et paralyser l'initiative.

Sommes-nous condamnés ? Heureusement non ! De nombreuses réformes tendent à redonner structurellement plus de cohérence au plus près de l'action et la nouvelle loi de programmation militaire doit nous permettre de recapitaliser notre tension organique. Dans l'attente de ces améliorations, il est de la responsabilité du commandement de proximité de tirer le meilleur parti des ressources disponibles, notamment humaines, afin de remplir nos missions et ne pas hypothéquer notre avenir ou notre volonté. C'est même d'autant plus vital que le cycle de transformation de nos organisations s'accélère et que l'approche cartésienne classique, analyse-décision-plan d'action, est mise à mal avec des formes de conflictualités qui prolifèrent dans un contexte géopolitique difficilement prévisible. Notre capacité à encaisser les chocs, se reconfigurer rapidement, devient donc de plus en plus déterminante. Dans ce contexte, seul un commandement éveillé, agile, peut être capable de fédérer les énergies et les talents pour reprendre l'initiative.



L’approche par les activités

Dans un réseau, il est important de créer du flux, avant de regarder les droits administrateurs. En négociation, il faut créer de la richesse avant d’envisager un partage. De la même façon, il paraît important de ne pas rester accaparé par le débat entre les vertus relatives des modèles hiérarchiques et fonctionnels, nous devons penser de nouveaux procédés et préserver notre ressource la plus précieuse : le capital humain. Car si aujourd’hui les personnes disponibles en nombre et en compétences deviennent trop souvent le facteur limitant pour faire fonctionner les modèles établis et conduire les réformes, les perspectives démographiques ne nous permettent pas d’envisager une franche amélioration. Nous pouvons même craindre que cette ressource comptée soit de plus en plus convoitée et qu’un nouvel espace de conflictualité se développe sur le marché du travail.

Quels sont nos meilleurs atouts : le sens de notre action, notre place dans une équipe, des carrières riches et uniques. Entretenir la flamme de l’engagement de chacun est donc le moyen le plus sûr pour continuer à être au rendez-vous de nos ambitions et il faut donc s’organiser et commander en conséquence. Comment faire ?

La méthode qui nous fait gagner en opérations doit nous inspirer : promouvoir une approche par les effets et non par les moyens, maîtriser le *tempo* de notre action et les risques consentis. Si nous transposons ce que nous apprend la méthode de planification en considérant la ressource humaine comme une donnée d’entrée, nous pouvons analyser qu’il faut à tout moment être capable de donner un sens commun à une activité choisie, optimisée pour faire converger les compétences disponibles en nombre et en qualité, à un moment donné. Il convient donc de trouver un équilibre entre plasticité qui permet de nous reconfigurer rapidement et norme qui permet que chacun comprenne rapidement son rôle relatif et ses marges de manœuvre. La norme dont je parle ici n’est pas une simple donnée issue de doctrines, elle est la référence comprise dans l’action qui prépare la prise de décision rapide en ayant mis en lumière les enjeux, les choix et des pistes de réorientation des priorités en cas d’impondérables prévisibles. C’est ce que doit partager un chef avec ses subordonnés pour que chacun puisse donner le meilleur de sa performance dans l’action prévue, connaisse son degré de liberté et sache se reconnecter au groupe en toute circonstance.

Le commandement alors se conçoit plus comme un travail sur le champ des perceptions de chacun que sur l’application de modèles prédéterminés. Que l’on ne se méprenne pas sur mes propos, je ne suggère pas qu’il faut s’affranchir de l’expérience de nos aînés mais bien au contraire qu’ils doivent nous inspirer pour que nous puissions en comprendre les ressorts afin de pouvoir juger, selon les cas, quels principes ou parties peuvent ou doivent s’appliquer. Connaître pour transcender.

Concrètement, cela ne remet pas en cause la logique : connaître pour comprendre, comprendre pour décider, décider pour agir. Ce qui évolue c’est la



dimension multifactorielle des données d'entrée et le rythme accéléré du bouclage de cette logique avec une nouvelle analyse. Ce qui devient primordial c'est que chacun puisse se positionner, comprenne le rôle relatif de l'autre, sa propre place, son autonomie, ses latitudes. Raisonner par les activités. Pourquoi faisons-nous quelque chose, dans quel cadre, avec quelles règles et quelles limites ? À tout moment, il faut fédérer les forces en présence pour agir, comme dans un réseau. Et c'est seulement en cas de blocage que l'on regarde si la solution est hiérarchique ou fonctionnelle.

Cette approche n'exonère personne de ses responsabilités, au contraire, elle les intègre nativement dans le plan d'action, la répartition des rôles et la subsidiarité induite ; elle permet par là même d'optimiser dans le temps ce que chacun doit et est capable d'assumer.

Les facteurs de succès

J'ai avancé plus haut que les leviers étaient localement disséminés, il faut donc créer un dialogue de commandement adapté à chaque situation, et réactif. Dans ce domaine, le développement des outils de communication nous offre de formidables opportunités : espace de travail collaboratif, espace agrégeant les informations utiles, réseaux de diffusion. L'architecture et la complémentarité des outils de communication en interne, de l'organisation et de la documentation de référence sont évidemment un champ indispensable dans lequel le commandement doit investir pour développer la réactivité des organisations. Souvent il est utile de concevoir ou modeler des standards selon ses propres besoins, notamment pour fluidifier et apurer les échanges, et ainsi permettre l'aide au commandement alors que beaucoup d'expertises précieuses se sont éloignées.

Cela étant fait, l'idéal est de trouver une voie performante qui tient compte des contraintes et des moteurs de chacun. En effet, inciter quelqu'un à agir alors que nous n'avons pas d'autorité directe sur lui, demande d'user de leviers plus ou moins plaisants : la satisfaction, le gain de temps, la contrainte. Il n'est pas toujours possible de se limiter aux deux premiers ressorts car les priorités dans l'action peuvent être conflictuelles ou déphasées. Il est alors nécessaire de recourir à des arguments plus directifs issus des prérogatives administratives qui nous sont confiées ; les plus radicales sont la sécurité des personnes, des biens et des données et la responsabilité juridique associée. Pas d'activité sans sécurité acceptable sur une emprise. Commander par les activités, c'est piloter entre sens dans l'action, cohésion et risque consenti.

Lorsque l'action commune est permise et la co-activité maîtrisée, il est fondamental de dynamiser les forces morales afin que chacun donne le meilleur possible. Les restructurations passées ont souvent conduit au regroupement d'unités à la mission et à la typologie hétérogènes. Là encore, il est difficile d'appliquer directement des modèles établis.



Il n'est évidemment pas question de se substituer aux différents commandants d'unité ou d'organisme ; quel peut être alors le rôle joué au niveau de l'emprise ?

Je propose, en usant les leviers RH et d'autorité militaire, de se concentrer sur la promotion de la « justice organisationnelle » chère aux sociologues, c'est-à-dire veiller à ce que l'appréciation subjective de chacun, qui est fixée sur le *ratio* entre ce qu'il reçoit et ce qu'il donne, soit homogène et accepté. En d'autres termes, tout le monde comprend que l'on reçoive beaucoup si l'on s'investit avec succès ou moins si l'on travaille peu ou mal, mais personne ne peut comprendre des distorsions trop fortes… et tout cela n'est pas objectif mais ressenti. Ces règles sont fondées sur le bon sens et revêtent une acuité toute particulière pour mobiliser des ressources humaines comptées en nombre et en compétences.

Il faut donc travailler sur les perceptions collectives et individuelles. Pour les équipes, l'approche par les activités répond par nature à ce principe. Pour tout un chacun, il faut s'attacher à comprendre l'équation personnelle qui l'anime entre vie professionnelle et personnelle, et les variables sur lesquelles il est possible d'agir efficacement pour doper et entretenir la performance : avancement, changement de corps statutaire, reconnaissance publique, notation, limitation de la mobilité, affectation à un poste spécifique, condition du personnel… mais aussi avertissement, punition, non-renouvellement de contrat… car une sanction comprise est souvent aussi nécessaire pour la personne qui la reçoit que pour le groupe.

Il semble aujourd'hui essentiel de recréer du lien, de la proximité, de mobiliser l'intelligence collective, renforcer les synergies entre entités et systématiser des moments de convivialité et d'échanges au sein d'un service, entre directions et services pour favoriser l'audace, la créativité, en définitive notre capacité d'adaptation et notre performance collective.

Innover dans le commandement, c'est donc pour le chef et quels que soient les situations et l'environnement, être capable de revenir aux leviers fondamentaux, avec des solutions sur mesure, de façon à canaliser les énergies, maîtriser le temps de l'action et celui des hommes. ◆

Mots clés : commandement, innovation, réforme, intelligence.



Commander aujourd'hui pour mieux transmettre demain

Mickael Petit

Commandant de la promotion 2017 de l'École de l'air « Général Robert Aubinière ».

Commandement, *leadership*, *management* : être chef dans nos armées du XXIe siècle recouvre tant de réalités différentes qu'il est devenu complexe d'en borner la définition. Le monde militaire et celui de l'entreprise se sont rapprochés dans leurs structures et ont bénéficié mutuellement des avancées réalisées dans leur pré carré respectif. Mener courageusement ses hommes au combat tel Brocard ou Murat ne semble plus suffire pour être un *leader* charismatique. Le champ des prérogatives de l'officier s'est étendu simultanément dans toutes les directions : technique, relationnelle, réglementaire.

De fait, selon sa fonction, son poste, son armée d'appartenance, son arme, les qualités recherchées chez l'officier peuvent différer dans une large mesure. Cependant, certains invariants, communs à tous, demeurent : ils peuvent être identifiés, pratiqués et surtout transmis.

Au cours de ces vingt dernières années, les armées ont connu des avancées techniques sans précédent dans les domaines de la communication, de la robotisation et de l'intelligence artificielle (IA). Les nouveaux systèmes d'armes, tels que le système de combat aérien du futur (Scaf) ou le programme Scorpion, se caractérisent par la mise en place de vastes réseaux de fusion de données intelligents et évolutifs qui permettront l'application de la vision du général McChrystal (1) : l'agilité décisionnelle de l'équipe tactique doit être généralisée à l'organe stratégique et le partage immédiat d'informations doit conduire les hommes de terrain à prendre les meilleures décisions possibles. Loin de la tentation du tout technologique, ces nouveaux systèmes ont, paradoxalement, replacé l'homme et ses décisions au cœur de nos forces. Toutefois, l'évolution du contexte national et international, ainsi que la réduction du format et des budgets font peser des contraintes grandissantes sur le moral du personnel militaire.

Quelle est la place du chef dans cette nouvelle organisation complexe et davantage décentralisée ? L'officier constitue dorénavant l'horloger de ces machineries complexes que sont devenues nos armées. À lui seul incombe la responsabilité

(1) Se reporter à l'ouvrage du General Stanley McChrystal : *Team of Teams, New Rules of Engagement for a Complex World* ; The Penguin Publishing Group, New York, 2015.



de vérifier et d'huiler chaque rouage, de détecter les fausses mesures et de régler la mécanique afin que cette dernière reste précisément au diapason, prête à répondre, à tout moment, à la volonté du pouvoir politique. Les qualités requises sont communes : patience, expertise, organisation, précision et amour de son travail.

Leader et *manager* sont deux facettes indissociables du commandement. Dans la littérature de l'entreprise, ces deux concepts sont souvent décrits, opposés ou confondus. Les lignes suivantes n'ont pas pour prétention d'en donner une définition définitive et exhaustive. Elles s'attardent à en proposer une vision qui éclairera la suite du propos. Le *leadership* est la capacité d'une personne à influencer et à fédérer un groupe d'individus autour d'un but commun dans une relation de confiance mutuelle. Le *leader* parle à l'affect. Le *management* est l'ensemble des techniques d'organisation de ressources qui sont mises en œuvre pour l'administration d'une organisation afin d'obtenir une performance satisfaisante. Le *manager* parle à la raison.

Les termes ne sont pas connotés et revêtent une importance équivalente dans nos armées. Commander efficacement, avec l'adhésion de ses subalternes, requiert indéniablement une savante alchimie de ces deux notions. Le *leader* désorganisé sera apprécié dans un premier temps avant que ses errements répétés conduisent au désaveu de son unité tandis que l'efficience sans inspiration ne résistera probablement pas aux contraintes morales et temporelles que les opérations modernes infligent aux soldats.

Un *leadership* air ?

L'Armée de l'air s'est initialement construite autour de grandes figures de l'aéronautique militaire. L'innovation et l'esprit pionnier ont été deux marqueurs forts lors de la définition de l'officier aviateur. La prouesse des premiers commandants d'escadrille a été de canaliser des personnalités fortes et de les fédérer afin de constituer de véritables unités combattantes. À ce facteur s'ajoutent le partage d'expérience et la dilution du rapport hiérarchique au grade. De fait, les sous-officiers pilotes de la Grande Guerre possédaient dans les airs les mêmes prérogatives que leurs homologues plus gradés. De par son passé, le *leadership* horizontal a une réalité historique dans l'Armée de l'air. Cet aspect s'est inscrit si profondément dans son ADN qu'il n'est pas rare, encore aujourd'hui, d'entendre que « la fonction prime sur le grade ». Le *leadership* n'est ni un acquis ni un privilège du grade : il se mérite et se construit.

Entre l'image d'Épinal du pilote de chasse et la réalité de la diversité des postes d'officiers dans l'Armée de l'air actuelle, existe-t-il un dénominateur commun qui permette de définir un *leadership* air ?

Le haut niveau de technicité de l'arme aérienne ainsi que les contraintes liées à sa structure conduisent un nombre important d'officiers à débuter leur carrière en



tant qu'effecteurs de haut niveau. Ils sont exécutants et non pas donneurs d'ordres. C'est le cas par exemple des pilotes, des navigateurs, des contrôleurs ou encore des officiers renseignement. De par leur type de formation par des pairs de tout grade (sous-officiers et officiers), ces derniers tendent naturellement à développer un *leadership* horizontal. Parvenus à la fin de leur formation professionnelle, ils traitent avec du personnel d'un niveau de qualification technique équivalent. De plus, ils deviennent rapidement acteurs de la formation de la génération suivante. Ce va-et-vient permanent entre formation de soi et formation d'autrui conduit à une remise en cause cyclique qui doit empêcher l'enlisement mental et relationnel.

Par la suite, le poste de commandant d'escadrille, ou équivalent, projette l'officier air dans une sphère managériale. La réussite de cette transition dépend de nombreux facteurs. Le degré d'organisation, la gestion des ressources, la qualité d'interaction avec les intervenants constituent autant de nouveaux facteurs que le jeune *leader* doit maîtriser en un temps très court. Il s'appuiera nécessairement sur les liens forts qu'il a créés, pendant la première partie de sa formation, afin de verticaliser son *leadership*. De fait, outre sa qualité professionnelle et son efficacité de gestionnaire, son passif relationnel jouera un rôle primordial dans sa construction en tant que chef.

La problématique diffère pour un officier des systèmes aéronautiques (OSA) ou un officier ressources humaines (ORH). Dès le début de sa carrière, ce dernier se doit d'acquérir une capacité de gestion d'équipe, de compréhension globale d'un système dont il n'est pas lui-même spécialiste. Il doit réellement avoir une vision transverse du service et des hommes qu'il commande afin d'améliorer l'efficacité de son service. Il se doit d'en maîtriser les règlements et les principes de fonctionnement pour optimiser la gestion des flux. Le jeune officier, qui a été très tôt à la tête d'un service, devra dépasser l'architecture initiale afin de proposer de nouvelles solutions de gestion qui seront issues de sa compréhension aiguë du système. Entraînant dans son sillage le reste de ses équipes, son *leadership* en devenir devra s'exprimer par des choix audacieux mais réfléchis, par des solutions alternatives et performantes soutenues par ses subalternes.

Du fait des divergences de formation et d'impératifs de terrain, certains officiers apprennent à être des *leaders* et d'autres des *managers*. Négligeable, en premier lieu, cette distinction devient primordiale dans la suite de la carrière. L'officier est contraint de maîtriser les deux facettes pour être un chef efficace et respecté. Comment réaliser la transition de *leader* vers un poste de commandement : il est nécessaire de restreindre la sphère d'application de son *leadership* horizontal à des officiers proches et de confiance. Ces derniers doivent servir d'assise à l'officier supérieur et cette horizontalité « locale » devra être déclinée à chaque niveau de commandement. Elle permettra une transparence, une honnêteté intellectuelle, une franchise qui rapprochent et entremêlent les différents échelons.

Sous l'apparence d'une structure pyramidale rectiligne, notre institution est bien une succession d'horizontalités et de verticalités. Le commandement doit être



horizontal à chaque niveau car la connaissance intime de ses hommes et la confiance qu'elle engendre permettent de les laisser s'exprimer pleinement dans leur domaine de compétence. La liberté pour tous de proposer à tout moment une autre solution augmente considérablement la résilience du système. Cette solution doit permettre, *in fine*, une proximité relative de tous les maillons de la chaîne. En d'autres termes, le rôle du commandement est celui d'un accompagnateur. Il écoute les membres de son équipe pour les aider à trouver les solutions idéales à leur problème en usant de son expertise. Il facilite les initiatives pour renforcer l'implication et l'application de chaque personnel. Il est vecteur d'innovation, d'inspiration et de motivation.

Est-il possible de théoriser l'apprentissage du *leadership* ?

Commander, c'est avant tout transmettre. L'encadrement et la formation initiale de nos jeunes officiers revêtent un caractère primordial. L'analyse fine des leviers du commandement doit permettre de réfléchir à l'amélioration de nos outils pédagogiques.

Les similitudes entre la formation et l'éducation sont nombreuses. Pour la plupart des jeunes officiers, l'accession à l'état de militaire s'apparente à une nouvelle vie : elle nécessite incidemment une seconde période d'éducation. De nouveaux codes doivent être appris et assimilés. Cette phase se fait nécessairement dans la verticalité. Il n'est pas chose aisée d'expliquer le pourquoi de la politesse et du respect à un enfant en bas âge et il en est de même pour la rigueur militaire chez le jeune officier. Une fois cette formation initiale passée, le *leadership* doit nécessairement s'incliner vers plus d'horizontalité. L'âge du questionnement et du pourquoi est arrivé. Ce dernier est d'autant plus prégnant chez les nouvelles générations pour lesquelles le questionnement est chose commune. Faut-il s'en inquiéter, s'y opposer ou plutôt saisir cette opportunité qui peut permettre, à terme, de former de meilleurs officiers ? L'échange permet de convaincre et de rendre intrinsèques les valeurs de l'officier.

Pour les tout jeunes officiers, ce questionnement devient véritablement une nécessité. Lorsque le temps le permet, expliciter ses choix, justifier ses décisions en présentant les enjeux est la meilleure méthode d'apprentissage du commandement et du *leadership*. Si l'on veut suivre la méthode de McChrystal, il faut plus se voir comme un jardinier que comme un donneur d'ordres. Il faut cultiver la réflexion chez les jeunes officiers et les tutorer. Seule cette relative liberté permettra de favoriser l'innovation et de former des militaires suffisamment agiles d'esprit pour s'adapter rapidement à de nouveaux matériels et à de nouveaux concepts (guerre hybride, système de systèmes).

Plutôt que de formater notre matière première, il faut fixer les bases de réflexion qui lui permettront de se développer, d'embrasser les nouvelles avancées technologiques et les changements de paradigmes sans être rétifs au changement.



Les écoles d'officiers ont la capacité d'enseigner les méthodes basiques du *management* en présentant des principes génériques d'organisation et des outils globaux. Le futur officier affinera ensuite ces acquis en les frottant à la réalité du terrain.

Le *leadership*, quant à lui, est-il inné ou acquis ? Il semble que, tout comme la personnalité, il soit une combinaison de ces deux influences. Son apprentissage s'apparente à celui de l'éducation : on se construit en tant que *leader* en imitant ou en s'opposant. Une qualité semble cependant indispensable : l'empathie. De fait, il est impossible de commander aux autres sans les comprendre intimement. Un chef peut réaliser ponctuellement une mission de manière efficace en jouant de son grade et de l'argument d'autorité mais cette méthode ne peut être pérenne. Le long terme implique l'adhésion, la compréhension et le respect mutuel.

Cette attention constante portée aux subalternes est une nécessité pour l'Armée de l'air. Au contraire de l'Armée de terre, qui possède un très fort renouvellement de sa population de militaire du rang, le corps de l'Armée de l'air est constitué par ces sous-officiers qualifiés (57 % de l'effectif). Cette population doit être formée, instruite puis parrainée dans les unités d'affectation afin d'obtenir un personnel apte à servir. Ensuite, seule l'expérience opérationnelle leur permettra d'exprimer leur plein potentiel. Il n'existe pas de solution alternative.

La compréhension n'exclut pas la rigueur militaire, bien au contraire, et l'exemplarité demeure la seule méthode de commandement éprouvée. Montrez de la compassion, de la fidélité, du dévouement, du professionnalisme et de la rigueur, et vos hommes suivront cette voie. Rendre intrinsèques ces valeurs d'intégrité et d'humanité est la voie à arpenter pour former les officiers de demain. Elle conduit à un cercle vertueux dans lequel chaque *leader*, à l'écoute de ses subalternes, crée, par effet de cascade, le même type de *leader* sur la marche adjacente de la pyramide militaire. Ainsi sera renforcée l'efficacité de notre armée car les relations tissées entre les aviateurs constituent le mortier indispensable d'un édifice militaire soumis à rudes épreuves.



Comme l'écrivait le général Colin Powell : « Le *leadership* consiste à résoudre des problèmes. Le jour où les soldats ne viennent plus vous soumettre leurs problèmes est le jour où vous avez cessé de les mener. Soit ils ont perdu confiance dans le fait que vous pourrez les aider, soit ils ont considéré que vous ne vous en souciez pas. Dans les deux cas, il s'agit d'un échec du *leadership*. » (2) ◆

(2) Se reporter à la compilation audio du discours du général Colin Powell : « *Colin Powell: An American Hero Speaks Out* » ; Dove Entertainment Inc, 1995.

Mots clés : commander, *leadership*, management, formation.



École de Guerre : sommes-nous réellement formés pour vaincre ?

Jacques Néron-Bancel

Chef de bataillon. Officier de la 26e promotion de l'École de Guerre.

« Ils s'instruisent pour vaincre ». La devise de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr résume à elle seule l'ambition de l'Armée de terre pour la formation de ses officiers : en faire des chefs militaires capables de vaincre, c'est-à-dire d'imposer par la force la volonté politique du chef de l'État à un ennemi. La formation d'un officier comprend par conséquent une formation technique, celle de l'apprentissage du métier des armes, et une formation humaine, celle du commandement. Elle doit lui permettre *in fine* de maîtriser l'Art de la guerre, c'est-à-dire de savoir donner les ordres qui permettront de neutraliser son ennemi par la manœuvre et par le feu, et de faire exécuter ces ordres : l'officier est formé pour être à la fois un théoricien et un praticien de la guerre.

Il en résulte qu'une action de formation des officiers qui ne relèverait pas de ce but (former des chefs militaires connaissant l'Art de la guerre et capables de le mettre en pratique) devrait être remise en question afin d'être adaptée à ce but ou supprimée. En effet, tout le temps qu'un officier passe en formation, le rend indisponible pour les forces. Il est donc essentiel que ce temps consacré à la formation soit rentabilisé, dans les objectifs comme dans les méthodes.

Arrivé après quinze ans de services à l'École de Guerre, il me paraît opportun de me retourner sur la formation que j'ai reçue, afin de vérifier si j'ai bien été formé pour vaincre ou pour faire autre chose ? À ce propos, la volonté louable de responsabiliser les stagiaires lors de leurs différentes périodes de formation en leur demandant leur avis sur le stage qu'ils sont en train de suivre me paraît nuisible. En effet, comment un officier pourrait-il juger de la qualité d'une formation alors qu'il n'a pas encore exercé la responsabilité à laquelle elle est censée le préparer ? L'exercice de ce jugement me paraît plus indiqué *a posteriori*, et c'est ce que je me propose de faire maintenant. Je m'appliquerai bien entendu ce principe et ne jugerai pas la scolarité suivie à l'École de Guerre puisque j'y suis encore. Mon objectif est, à partir de l'identification des qualités comme des défauts de la formation que j'ai reçue, de formuler quelques recommandations en vue de conserver ces qualités et corriger ces défauts.



⁂

Première question : les différentes périodes de formation que j'ai suivies ont-elles fait de moi un bon théoricien de la guerre ? Tactique toutes armes à Saint-Cyr, tactique de la section d'infanterie à l'École de l'Infanterie, tactique du sous-groupement interarmes (SGTIA) au CFCU à l'École de l'Infanterie, tactique de la brigade interarmes à l'École d'État-Major, anglais militaire, droit des conflits armés : l'éventail théorique est large. Au cours de ces différentes formations, quatre lectures imposées ou fortement conseillées : *L'Heure H* de Tézenas du Montcel et *L'infanterie attaque* de Rommel en école d'application ; *Tactique théorique* du général Yakovleff au CFCU ; *L'utilité de la force* du général Smith à l'École d'État-Major. Deux interrogations surgissent d'emblée : où et quand ai-je appris la tactique du groupement tactique interarmes (GTIA) ? Où et quand ai-je étudié l'histoire militaire ?

Concernant la tactique du GTIA, on pourra objecter qu'elle est abordée au CFCU et revue en première phase du diplôme d'État-Major (DEM), et travaillée en unité lors des exercices et des opérations. Il n'en reste pas moins que le GTIA, qui est aujourd'hui l'unité tactique de base en opérations extérieures, n'est connu des officiers que grâce à leur expérience. Il semblerait donc utile de dégager du temps de formation pour pouvoir enseigner formellement la tactique du GTIA aux officiers, avant le DEM où est enseignée la tactique de la brigade interarmes.

Concernant l'histoire militaire, sans rentrer dans le débat de l'utilité de cette discipline, on pourrait me répondre que dès leur entrée à Saint-Cyr, les officiers sont vivement encouragés à lire par eux-mêmes, tout au long de leur carrière ; et de citer Napoléon qui était un grand lecteur. Je serais curieux de connaître le taux de stagiaires arrivant à l'École d'État-Major en ayant lu Sun Tzu et Clausewitz.

Il me semble donc que l'enseignement théorique de l'Art de la guerre pèche par optimisme, en faisant la part belle à l'apprentissage personnel des officiers. Quand on sait que la formation militaire à Saint-Cyr dure deux semestres sur six, et que le reste est consacré à la formation académique, c'est-à-dire à l'obtention d'un diplôme d'ingénieur ou d'un master de relations internationales, on peut se demander si les trois ans de formation initiale de l'officier ne pourraient pas être mieux employés. Quel est l'intérêt pour l'Armée de terre d'avoir en son sein des officiers titulaires de diplômes civils ? Pourquoi ne pas revenir aux fondamentaux de l'histoire militaire, de la géographie, de la connaissance des institutions politiques françaises et internationales, du droit de la guerre, etc., pour la formation académique de l'officier ?

Ma première conclusion est donc la suivante : arrêtons de singer le monde civil, et développons notre formation militaire dans la continuité de ce qui existe déjà et qui est efficace ! Plutôt que de qualifier nos officiers en formation initiale avec des diplômes civils (1), développons la formation académique sur la base des

(1) Diplôme d'ingénieur ou master pour les Saint-Cyriens, licence pour l'EMIA.



cours spécifiquement militaires déjà au programme : tactique, doctrine, histoire militaire, droit des conflits armés, éthique et déontologie militaire, géographie, langues étrangères. Les cours scientifiques, économiques ou géopolitiques n'auraient pas besoin d'être entièrement supprimés, mais simplement réduits ou optionnels. Ainsi, l'ensemble des officiers auraient un socle de connaissances théoriques militaires commun et solide, auquel pourraient venir se greffer d'autres connaissances en prévision de formations futures.

⁂

Seconde question : les différentes périodes de formation que j'ai suivies ont-elles fait de moi un bon praticien de la guerre ? Suis-je devenu capable de faire exécuter mes ordres ? En effet, nous l'avons dit, une chose est de trouver le meilleur moyen théorique de vaincre l'ennemi et de le formaliser dans un ordre. Mais faire exécuter l'ordre par des hommes sujets à la fatigue, à l'erreur, à la peur, à la méfiance, à la négligence, à l'individualisme, ou même à l'excès d'optimisme et à la sous-estimation de l'ennemi, demande d'autres savoir-faire. J'estime donc que la part la plus importante de la formation du chef militaire est la partie pratique, c'est-à-dire humaine. Apprendre à commander n'est pas seulement apprendre à « manager » une ressource humaine, même si cela en fait partie. Il s'agit surtout de fondre les individus d'une unité en un tout soudé par l'esprit de corps et la camaraderie, capable de remplir la mission confiée en acceptant d'avance de se sacrifier si nécessaire. La grande question que se pose l'officier est : « Au moment où je dirais “en avant derrière moi”, me suivront-ils ? »

Bien que je n'ai pas eu l'occasion de commander au feu personnellement, je pense pouvoir affirmer que la formation des officiers de l'Armée de terre dans ce domaine est particulièrement poussée et efficace. Même un instructeur peu populaire pour ses stagiaires ne peut empêcher la pédagogie collective de l'Armée de terre d'imprimer profondément sa marque sur les officiers en formation. Ils apprennent, en premier lieu, à être exemplaires : dans le domaine physique et surtout moral, l'aguerrissement est une priorité renouvelée des Cemat pour les officiers. Ceux-ci doivent comprendre qu'un chef n'a pas le droit de se laisser abattre par les vents contraires. La discipline et le paternalisme sans démagogie ni sensiblerie est également inculqué aux officiers. Ils doivent apprendre à aimer leurs hommes, c'est-à-dire à faire l'effort de les connaître intimement et de les pousser sans cesse à se dépasser, sans mépriser les plus faibles. Mais ils doivent rester capables de donner l'ordre qui les enverra peut-être à la mort.

Contrairement à la formation à la théorie de la guerre, c'est-à-dire la tactique dans la partie de carrière qui nous occupe, il me semble que la formation au commandement de nos officiers est complète. Elle se prolonge par la relation quotidienne avec leurs subordonnés, leurs pairs et leurs supérieurs en unité, à la caserne comme en opération, où une erreur est sanctionnée par une remarque, voire une



punition, qui permet de progresser et d'améliorer son style de commandement. Enfin, l'entraînement vient contrôler la capacité des chefs à commander, avant que l'opération ne vienne permettre d'exercer leur commandement en plénitude. Les exercices tactiques, qu'ils aient lieu en unité ou en centre d'entraînement, permettent de mettre les chefs en situation dans des conditions les plus proches possibles de la réalité opérationnelle, testant ainsi leur aptitude à transférer la théorie de la carte sur le terrain.

Je veux souligner que la qualité de cette formation morale au commandement tient selon moi au fait qu'il ne s'agit pas de faire du chef militaire un « chef de bande », l'ami de ses subordonnés, ni à l'extrême inverse un monstre froid considérant la troupe comme de la chair à canon. Au contraire, l'officier apprend à faire du culte de la mission sa motivation première, en considérant que la meilleure manière de remplir la mission reçue n'est pas forcément de donner les ordres les plus parfaits en théorie, mais ceux qui seront compris et exécutés parfaitement.

Or, pour que des subordonnés puissent exécuter parfaitement un ordre, il faut qu'ils l'aient compris ; qu'ils en aient compris l'esprit afin de pouvoir prendre des initiatives judicieuses en fonction des circonstances ; qu'ils aient confiance dans la compétence du chef, dans sa connaissance de la théorie et de sa capacité à l'appliquer aux circonstances particulières ; qu'ils aient confiance dans la loyauté du chef à leur égard : l'action qu'il leur ordonne d'accomplir est destinée à remplir la mission, non à se mettre en valeur. Cette confiance est fondamentale. Elle est inspirée essentiellement par l'exemplarité du chef.

Autant les trois premiers points peuvent être enseignés *via* des cours théoriques, autant ce dernier ne s'apprend que par une pédagogie spécifique appliquée dans nos écoles. Cette pédagogie repose sur trois éléments essentiels.

Premièrement, la formation par des instructeurs expérimentés ayant déjà été en situation de commandement. Les « voraces » à Coëtquidan ont été chefs de section, les brigadiers en école d'application et au CFCU ont été commandants d'unité. Leur expérience leur permet notamment de donner des cas concrets vécus illustrant la théorie qu'ils enseignent, mais surtout d'être de véritables modèles pour leurs stagiaires.

J'en conclus qu'il est vital pour notre institution que la sélection des instructeurs dans nos écoles se poursuive selon des critères exigeants, car c'est leur exemplarité et leurs qualités de chefs qui déterminent en grande partie celles de leurs futurs successeurs.

Il faut également une mise en situation fréquente des stagiaires dans la fonction qu'ils seront amenés à occuper sous peu. Avec leurs camarades comme subordonnés ou avec des troupes de manœuvres, ou encore sur simulateur, la mise en situation des stagiaires lors d'exercices tactiques est une manière éprouvée de leur permettre de développer leurs qualités, de corriger leurs erreurs, éventuellement de



déceler celui qui semble avoir de grosses difficultés. La mise en situation passe également par le fait de confier aux stagiaires des responsabilités dans la vie quotidienne et dans la vie de la promotion.

Plus que l'application des cours théoriques, la mise en situation développe la confiance en soi, la possibilité de faire des erreurs « gratuites » et l'apprentissage de l'exemplarité.

Deuxièmement, l'aguerrissement *via* des stages spécifiques et la vie en campagne. Au-delà de l'apprentissage de la rusticité, l'aguerrissement des officiers vise à développer chez eux le sens de l'humilité, du dépassement de soi et encore une fois de l'exemplarité.

Les stages, coûteux certes, en école de formation initiale (brevet parachutiste, stage d'aguerrissement outre-mer, stage montagne) ont donc un rôle essentiel, quoique souvent méconnu par les stagiaires eux-mêmes, dans la formation. La vie en campagne et la réalisation d'exercices dans des conditions les plus proches possibles de la réalité me semblent également essentielles, y compris à l'École d'État-Major.

Nos officiers sont donc, à mon avis, bien formés à être des praticiens de la guerre, à faire exécuter leurs ordres y compris les plus exigeants tout en obtenant l'obéissance de leurs subordonnés non par la peur ou le poids de la hiérarchie, mais par la confiance. Cette confiance, ils l'ont édifiée patiemment par leur compétence et leur exemplarité, et la majorité, formée en ce sens, y parvient très bien. Certains échouent parfois, pour des raisons diverses. Il revient alors au commandement de mettre à l'écart ces officiers, puis d'identifier les causes de cet échec, afin de pouvoir leur donner une seconde chance si ces causes sont conjoncturelles ou de les réorienter vers une autre voie si elles sont permanentes.

⁂

En définitive, il me semble que les officiers de l'Armée de terre sont bien formés à l'exercice du commandement : formés dès leur entrée en école de formation initiale à « décider dans l'incertitude » (2) et à faire appliquer leur décision sans état d'âme non grâce à leurs galons, mais grâce à la confiance dans le commandement que des générations d'officiers ont créée au fil du temps et qu'ils développent à leur tour par leur exemplarité.

Troisièmement, sur cette base indispensable, qui ne change heureusement pas et ne doit surtout pas changer, vient se greffer une formation théorique, qui elle, au contraire, change un peu trop souvent. Les réformes des scolarités s'attaquent aux durées des scolarités et aux matières enseignées, parfois en corrélation avec le type d'opérations auxquelles la France participe, souvent en lien avec les

(2) Général Vincent Desportes : *Décider dans l'incertitude* ; Économica, 2004.



aléas du budget du ministère. Comme je l'ai écrit plus haut, la base inamovible de cet enseignement théorique devrait reposer sur l'enseignement de l'Art de la guerre *via* la tactique, la doctrine et l'histoire militaire. Former des ingénieurs et des titulaires de masters civils ne devrait pas être une priorité. Il se pourrait même qu'une formation militaire académique spécifique devienne une référence pour le monde civil : peut-être qu'un diplôme militaire sanctionnant la formation au commandement et à la gestion de crise apporterait une plus grande plus-value sur un CV que nos diplômes actuels ? Le rayonnement de nos écoles pourrait ainsi être renforcé par une affirmation aussi franche de la spécificité militaire.

À la question « sommes-nous réellement instruits pour vaincre ? », je réponds donc que nous sommes moralement formés pour vaincre, ce qui est le plus important, mais que notre formation théorique et académique ne vise pas que la victoire militaire et a tendance à se donner d'autres objectifs, donc à se disperser.

Par conséquent, avant de vouloir ouvrir les officiers sur le monde [3] ou d'en faire des managers experts du commandement militaire, il me paraît plutôt nécessaire que cette expertise du commandement soit appliquée à l'Art de la guerre en priorité, grâce à une réforme de la formation académique en école de formation initiale. ◆

(3) Je fais ici référence en particulier au stage international effectué par les officiers-élèves du Premier Bataillon à Saint-Cyr.

Mots clés : formation, tactique, académique, pédagogie, vaincre.



Officier de marine : une formation sans égale

Thomas Vuong - Jean-Marie Kowalski

Capitaine de frégate, issu de la promotion 2000 de l'École navale et breveté de la 24e promotion de l'École de Guerre. Chef du département des écoles à l'École navale.

Maître de conférences École navale – Paris Sorbonne. Chef du département des sciences humaines à l'École navale.

L'École navale est le creuset de la formation initiale des officiers qui servent dans la Marine nationale. Officiers de marine de carrière ou sous contrat, officiers spécialisés, volontaires officiers aspirants, officiers de la Marine… Tous passent en presqu'île de Crozon.

Chacun a un avis toujours très personnel sur la formation qui se fonde sur son expérience, telle qu'elle était, telle qu'il l'a perçue et telle qu'elle devrait être. La Baille (1) pourrait, à certains égards, donner l'impression d'un isolement géographique et d'un déphasage avec un monde et une Marine qui évoluent vite. Et pourtant, il suffit de laisser la bouée cardinale Pen Ar Vir dans le Sud, et d'entrer dans l'anse du Poulmic, pour constater que la réalité est tout autre.

L'École navale V18.0 (2) développe une stratégie ambitieuse pour innover au profit de la Marine nationale. Elle noue des collaborations avec les Grandes Écoles et les universités d'intérêt afin de maintenir l'excellence de la formation d'ingénieur de nos officiers. Elle développe des partenariats avec les entreprises de la Base industrielle et technologique de défense (BITD) et les acteurs du monde de la mer, en France comme à l'étranger, afin de demeurer au fait des enjeux maritimes de demain. La qualité de la formation initiale de nos officiers de marine est l'objectif ultime, qui doit permettre de délivrer un « produit » adapté aux besoins des forces (3).

Mise en perspective historique de la formation des officiers de marine

En 1945, l'École navale traverse la rade de Brest pour venir s'implanter à Lanvéoc, dans l'anse du Poulmic, sur le site d'une ancienne base d'hydravions. D'abord provisoire, ce choix s'est affirmé en 1965 avec l'inauguration par le général de Gaulle des bâtiments qui abritent aujourd'hui l'école. Ce sont d'abord les

(1) Appellation commune de l'École navale.
(2) Version 2018.0.
(3) Les officiers de marine servent dans leur domaine de spécialité au sein des 4 autorités organiques : Force d'action navale, Force océanique stratégique, Force aéronavale, Force des fusiliers-marins et commandos.



circonstances qui ont provoqué ce transfert. Les prestigieux bâtiments de Saint-Pierre n'étaient plus que ruines en 1945 et il fallait héberger dans l'urgence les nouvelles promotions d'élèves-officiers.

Une fois passée l'urgence de la reconstruction, ce sont des considérations opérationnelles et pédagogiques qui ont guidé les choix de la Marine pour l'école de ses officiers. Lorsque la décision est prise en 1957 de s'installer au Poulmic, trois leçons essentielles sont retenues des conflits récents auxquels la Marine a été associée. La première, frappée du sceau de l'évidence, est que l'École navale forme des marins. Il fallait donc que les élèves puissent accéder directement à un plan d'eau libre, abrité des vents dominants, et permettant des évolutions en toute sécurité. La Seconde Guerre mondiale avait par ailleurs mis en avant le rôle essentiel de l'aéronavale : Lanvéoc disposait d'une base d'hydravions et de toutes les installations nécessaires à leur mise en œuvre. Enfin, en Indochine, les marins avaient également dû combattre à terre. Dès lors, il paraissait évident que les futurs officiers devaient disposer de vastes espaces naturels pour pratiquer les exercices d'infanterie. La presqu'île de Crozon était tout indiquée pour satisfaire ce besoin.

Capables d'agir sur mer, sur terre et dans les airs, les marins formés à partir de la deuxième moitié des années 1960 allaient suivre une instruction marquée par un double objectif pédagogique qui marque encore l'esprit de la formation des officiers de Marine. Un impératif pour les chefs militaires d'alors, nourris de l'expérience des conflits passés : former des hommes doués d'esprit critique, de capacités d'analyse, d'une réelle personnalité, capables de s'insérer dans une équipe et de commander. L'organisation pédagogique est alors fondée sur la responsabilisation et la volonté de lutter contre toute forme de conformisme intellectuel et moral. Le rôle des cadres de contact, encadrant de petits groupes, est souligné. Parallèlement, la qualité de la formation académique est très sensiblement améliorée. Dès 1965, la formation humaine est renforcée ainsi que la formation scientifique tandis que les enseignements de spécialité sont progressivement renvoyés après la formation initiale.

Cette impulsion donnée en 1965 n'a depuis jamais été remise en cause. Bien au contraire, les évolutions de la formation initiale, tout en conservant l'esprit qui l'anime, ont contribué à la mettre en phase avec les exigences de la Marine, tout en élevant l'école au niveau des meilleurs standards de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce fut le cas à la fin des années 1990 avec l'inauguration en 2000 de l'Institut de recherche de l'École navale (Irenav) (4). Au cours des années 2000, les transformations de la durée de la scolarité aboutirent finalement à l'intégration de la mission « Jeanne d'Arc » dans le cursus de formation diplômant à partir de 2010. Les évolutions qui se dessinent aujourd'hui s'inscrivent dans la dynamique d'une école façonnée par l'histoire, dont les principes pédagogiques sont guidés par des valeurs fortes, et qui s'efforce en permanence de résoudre une équation complexe, celle qui consiste à assurer l'employabilité immédiate de ses élèves sur un très large

(4) L'Irenav est un laboratoire de recherche sur lequel s'adosse la formation scientifique.



champ (officier, marin, ingénieur), tout en développant chez eux les compétences qui leur permettront de s'adapter tout au long de leur carrière, sans rien céder à la qualité académique de la formation.

Établissement public

L'EN V18.0 a changé son « système d'exploitation » depuis le 1er janvier 2017 en devenant un Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel sous la forme de Grand Établissement (5). Sous les ordres d'un directeur général, toujours amiral, l'École navale est sous tutelle du Minarm (6) et possède désormais un statut similaire à celui de l'École polytechnique, et, depuis peu, de l'École de l'Air. Cet « *upgrade* » logiciel ne modifie pas la raison d'être de l'École navale : la formation de marins militaires.

Cette évolution permet en revanche de s'affirmer comme pôle d'excellence maritime. Le nouveau statut améliore l'intégration de l'école dans l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'École navale est à présent capable de nouer directement des alliances afin d'agréger les capacités de recherche avec des laboratoires partenaires. Elle peut devenir à ce titre une tête de pont de la Marine dans le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche, dans le monde académique en général.

Depuis 2014, une chaire « cyberdéfense des systèmes navals » rassemble l'IMT Atlantique (7), Naval Group et Thales sur une thématique essentielle à la sûreté des opérations navales. Fin 2018, une chaire « résilience & *leadership* », portée par l'École navale, l'Université de Bretagne occidentale et en partenariat avec l'Université de Rennes 1, était inaugurée. D'autres sujets intéressant la Marine et les Armées apparaissent et pourraient donner lieu à des chaires, outils dynamiques de coopération de recherche permettant des retombées pertinentes dans la formation des marins.

À l'origine, des recrutements variés, toujours de qualité

La majorité des officiers de marine sont recrutés *via* les classes préparatoires aux Grandes Écoles scientifiques, sur le concours commun Centrale-Supélec. Avec environ 1 600 candidats par an aux écrits du concours (pour 79 admis en 2019), la sélectivité assure de disposer d'excellents profils, appelés à servir avec un statut de carrière.

Il est également possible aux étudiants de sept écoles partenaires renommées (École centrale de Nantes, École nationale supérieure des Arts et Métiers,

(5) EPSCP-GE.
(6) C'est le CEMM qui exerce au nom du Minarm la tutelle de l'École navale, assisté par le DPMM.
(7) Nouvelle appellation de Télécom Bretagne.



ENSTA Brest, ENSTA ParisTech, IMT Atlantique, ISAE-Supaéro, Centrale-Supélec) de postuler pour un double cursus en quatre ans. L'aboutissement est l'obtention d'un bi-diplôme de l'École navale et de leur école d'origine. Entre deux et cinq élèves-officiers débutent ce cursus chaque année. Ces officiers servent ensuite huit ans minimum dans la Marine.

D'autre part, un « *graduate program* » forme, en un an, 35 à 40 officiers de marine. Minorité (relative) au sein d'une majorité de bordaches (8) à laquelle ils sont incorporés, les officiers de marine sous contrat (OM/SC) embarquent sur la mission « Jeanne d'Arc », réel facteur d'attractivité pour ce programme et de légitimité pour ces officiers formés plus rapidement. Le recrutement de ces officiers est fait pour moitié en interne, et pour moitié sur des profils de niveau licence ou master, majoritairement mais non nécessairement scientifiques.

Enfin, le programme des élèves français en formation à l'École navale allemande (Efena) incorpore chaque année deux élèves français (niveau baccalauréat) pour suivre un cursus de cinq ans à Mürvick puis Hambourg, avant d'être réintégrés sur la mission « Jeanne d'Arc » avec leurs camarades de l'École navale.

Au total, ce sont bientôt 125 officiers de marine français qui seront diplômés chaque année au retour de la mission « Jeanne d'Arc » avant d'être tous affectés dans une unité opérationnelle.

La formation d'officier de marine : un alliage élaboré

Pour être pleinement employable, l'officier de marine doit simultanément être : un chef militaire capable de tirer le meilleur de ses hommes, un marin capable de prendre l'ascendant sur mer et un ingénieur capable maîtriser des systèmes technologiquement complexes.

Chef militaire

Le niveau des crises dans le cadre desquelles la Marine nationale se déploie ne cesse d'augmenter depuis le début des années 2000. Pour répondre à cette intensité croissante des engagements opérationnels, l'élève-officier est aujourd'hui préparé physiquement et mentalement.

Physiquement, le dépassement de soi et la connaissance de ses limites s'ajoutent au traditionnel programme de sport universitaire des Grandes Écoles. Grâce à des séquences d'aguerrissement régulières et progressives, l'élève apprend à endurer et à tenir dans la durée.

Pour servir une Marine d'emploi, à la tête de marins professionnels, le besoin d'avoir des hommes et des femmes capables est prégnant. Capables de

(8) Nom d'usage donné aux élèves-officiers du cours de l'École navale.



convaincre, capables de fédérer, capables de prendre du recul et de disposer d'une intelligence de situation. Ce volet large de la formation est développé par le département « Formation humaine et militaire » de façon théorique et pratique. Si l'expression orale n'est généralement pas la qualité première des jeunes taupins [9], la qualité des prestations lors du jury de fin de campagne « Jeanne d'Arc » montre le chemin parcouru en trois ans. Ces jeunes gens apprennent, notamment au contact de l'équipe d'encadrement militaire composée d'officiers et d'officiers-mariniers, tous issus d'unités opérationnelles. Par leur exemple et leur présence soutenue, ils cadrent et stimulent les élèves-officiers. L'objectif est de les préparer à servir, de les élever chacun à leurs meilleurs niveaux, et de les évaluer sur leurs capacités à suivre les multiples spécialités envisageables.

In fine, c'est bien la mission « Jeanne d'Arc » qui transforme les élèves-officiers devenus alors officiers-élèves, en jeunes officiers aptes à servir dans leurs unités d'affectation. Cette mission École d'application des officiers de Marine (EAOM) est un modèle ayant évolué mais dont les fondamentaux sont éprouvés. Malgré le désarmement du porte-hélicoptères *Jeanne d'Arc* en 2010, la mission a perduré en gagnant un lien direct et concret avec les opérations. Ce passage obligé pour tout officier de marine [10] assure la synthèse des apprentissages, par des mises en pratique en adossant la formation à la réalité opérationnelle. Lorsque le PHA [11] accoste fin juillet après cinq mois de mer, les EV2, bientôt EV1, sont employables dans leurs spécialités [12].

Marin

Les enjeux de sécurité de la navigation restent d'actualité. Dans les derniers dix-huit mois : deux frégates américaines [13] ont été endommagées provoquant la mort de dix-sept marins, une frégate norvégienne [14] a coulé. Opérer en environnement maritime reste un exercice complexe. Il s'agit non seulement d'être capable de naviguer en sécurité mais surtout d'être en mesure de prendre l'avantage sur l'adversaire, en s'appuyant sur un sens marin aiguisé.

L'École navale forme au socle de connaissances et de compétences permettant la délivrance d'un certificat de chef du quart. Par l'apprentissage de la manœuvre et de la navigation, les élèves apprennent à travailler sur mer. Pour cette formation maritime, la Marine nationale dispose d'un modèle unique, envié par nos alliés et ayant fait ses preuves : huit bâtiments écoles, deux bâtiments d'instruction à

(9) Élèves de classe préparatoire aux Grandes Écoles scientifiques.

(10) Les OM/SC embarquent depuis 2015 sur la mission « Jeanne d'Arc ».

(11) Porte-hélicoptères d'assaut dédié à la mission « Jeanne d'Arc » durant cinq mois. NDLR : nouvelle appellation des BPC de la classe « Mistral ».

(12) À l'exception des spécialités à sélection pour lesquelles la formation se poursuit : pilotes, commandos et plongeurs démineurs.

(13) USS *John S. McCain* et USS *Fitzgerald*.

(14) HNoMS *Helge Ingstad*.

la navigation, deux bâtiments d'instruction à la manœuvre, deux goélettes, une dizaine de voiliers, une passerelle de frégate légère furtive, une passerelle de PHA et des instructeurs venant des forces et appelés à y retourner. Les EV1 affectés savent faire évoluer un bâtiment de combat en sécurité même s'il leur reste à développer des compétences plus poussées liées aux différents domaines de lutte (air, surface, sous-marin, guerre électronique en particulier).

Ingénieur

La Marine reste une armée éminemment technologique, avec des unités opérationnelles, toutes dotées de systèmes élaborés techniquement et notamment un parc nucléaire important de douze réacteurs. L'objectif de la formation scientifique délivrée à l'École navale demeure d'armer les élèves-officiers pour comprendre. Il ne s'agit pas de former des experts mais bien des ingénieurs capables de comprendre les systèmes complexes, pour les employer et les optimiser.

Concrètement, cette formation est rythmée par des projets d'envergure croissante. L'objectif est de favoriser la responsabilisation et l'autonomie des élèves qui mettent en pratique l'enseignement théorique acquis lors d'études de projets de systèmes embarqués. L'Irenav est chargé de ce volet de formation. Vingt-cinq enseignants chercheurs, y forment et accompagnent les élèves. L'Irenav, grâce au statut d'Établissement public, possède la manœuvrabilité nécessaire pour rester attractif et compétitif dans le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cette formation scientifique des élèves-officiers participe à la supériorité technologique recherchée, facteur majeur de la supériorité militaire sur mer.

Une pédagogie qui s'adapte aux nouvelles générations

L'École navale adapte ses méthodes d'apprentissage : pédagogie innovante dans des *learning lab* (15) dédiés, création par les élèves de cours en version *MOOC* (*Massive Open Online Course*) (16) pour leur apprendre en enseignant, virtualisation des travaux pratiques… Toutefois, l'attente majeure de ces futurs officiers reste de comprendre pour adhérer. Les cadres de contact et les équipes d'enseignement ont ce rôle fédérateur par l'exemple et par les mots qui résonnent auprès de ces jeunes gens, nés encore au XXe siècle… entre 1997 et 1999.

Une formation qui oblige

À la différence de leurs camarades de Grandes Écoles civiles, les élèves-officiers connaissent, dès l'incorporation, « l'entreprise » qui va les employer. Cette évidence rend très spécifique la formation à l'École navale. Elle favorise une évolution

(15) Cellule dédiée aux nouvelles formes de travail et d'apprentissage collaboratif.
(16) La diffusion n'est pas faite à l'EN en revanche le format similaire est recherché.



radicale des jeunes gens, entre l'arrivée à la gare de Brest un jour de septembre pour l'incorporation et, trois ans plus tard, le jour de l'accostage du PHA.

L'environnement privilégié du site du Poulmic induit une maturité accélérée des jeunes bordaches et l'encadrement militaire y inculque rapidement la rigueur comme les codes et usages de la Marine nationale. Les élèves-officiers sont très tôt professionnalisés en étant orientés dès la deuxième année vers des filières « Énergie », « Opérations » ou « Mécanique aéronautique ». Cette différenciation complexifie la formation, mais elle est nécessaire du fait des acquis multiples et particularisés dans un temps de formation limité.

Enfin, détachés des préoccupations de recherche d'emploi *post*-diplomation, les élèves s'attachent à acquérir les compétences nécessaires à leurs futurs métiers que sont l'excellence en toute chose, et la prise de responsabilités progressive à l'École sous le regard bienveillant et stimulant de l'encadrement.

Le jour d'après

Se projeter à dix, vingt ou trente ans n'est pas forcément naturel pour les élèves, et cela l'est d'autant moins pour les promotions actuelles. Ce n'est pas un manque de patriotisme ou une forme de pusillanimité mais plutôt un besoin d'essayer et une appropriation décomplexée de la mobilité professionnelle. Un des défis d'aujourd'hui est probablement la fidélisation, davantage que l'attractivité.

Les officiers de marine de carrière ont vocation à servir longtemps, du fait de l'investissement de formation initiale important, mais également en raison de processus exigeants d'acquisition de compétences professionnelles. Tous les chefs d'état-major de la Marine ont, un jour, été EV2. Si les bordaches sont ainsi engagés à servir pour une carrière longue et les officiers sous contrat pour une période initiale plus courte, tous sont cependant sélectionnés et formés sur des aptitudes leur permettant d'assumer des postes à responsabilité et ils sont attendus comme chefs de service cinq ans après la sortie de l'École.



Alors que le plan Mercator prépare la marine de 2030, les EO de la promotion 2018 seront les commandants des bâtiments de combat de premier rang entre 2040 et 2045. Dire que l'École navale les prépare à affronter les défis de 2040 serait abusif. En revanche, la formation initiale délivrée vise à leur fournir les clés de compréhension d'un monde complexe et aux évolutions rapides. Ils sont instruits pour combattre en environnement maritime. Ils sont sollicités pour développer une intelligence de situation et s'adapter en respectant la forme tout en ayant du fond. Ils apprennent à agir en officiers avec une capacité d'analyse et de proposition. En définitive, ils marchent dans les pas de leurs illustres aînés, en regardant vers l'horizon. ◆

Mots clés : formation, ingénieur, pédagogie, marin, commander.



La formation continue des officiers de la Gendarmerie

Marc Hamel

Colonel. Commandant du Centre d'enseignement supérieur de la Gendarmerie (CESG).

Tout général débute sa carrière comme sous-lieutenant, voire gendarme (1). La carrière d'un officier de Gendarmerie constitue une progression continue et comprend de ce fait un enchaînement de responsabilités d'intensité croissante, quels que soient l'âge d'entrée dans les corps d'officier (2) et le grade terminal de cette carrière. Le présent article a pour objet de présenter le dispositif de formation continue dont s'est dotée la Gendarmerie pour y parvenir.

L'École des officiers de la Gendarmerie nationale (EOGN) assure tout le parcours de formation de l'ensemble des officiers de la Gendarmerie. Après une formation initiale au cours de laquelle les élèves se métamorphosent en officiers de la Gendarmerie et se préparent à leur premier emploi. Formation qui consiste en une alternance de stages d'enseignement militaire supérieur, de stages de préparation à l'emploi et de stages de nature plus technique. Le fil conducteur de cette formation continue, reposant sur la militarité liée au statut, reste l'apprentissage de la conception de manœuvres anticipées ou non et de la gestion de crise. Formation initiale et formation continue ne sont pas de même nature. La première formate l'officier, tandis que la seconde procède aux mises à jour nécessaires tout au long de sa carrière, sur un système d'exploitation resté très performant. Ce *process* de mises à jour permet de préparer l'officier à exercer des responsabilités d'un niveau supérieur et de le préparer à chaque nouvel emploi. Il respecte les principes du « juste à temps et juste ce qu'il faut ».

Un parcours de formation continue complémentaire de la formation initiale

L'École des officiers de la Gendarmerie nationale transforme selon leur recrutement des hommes et des femmes venants de l'université et de la fonction publique en militaires. Elle permet d'élever ces personnes ainsi que celles issues des recrutements semi-directs ou du rang à l'état d'officier, et de les faire évoluer, ainsi que celles provenant des grandes écoles militaires ou des armées, en officiers de la Gendarmerie.

(1) Plus de la moitié des colonels de la Gendarmerie sont de recrutement semi-direct.

(2) Officiers de Gendarmerie et officiers du corps technique et administratif.



La formation initiale des officiers ne consiste pas à recruter un civil attiré par le métier militaire, le doter d'un uniforme et lui faire valider des modules de formation technique voire académique. Elle doit le rendre robuste par l'acquisition d'une condition physique lui permettant de rester opérationnel dans des conditions d'emploi dégradé. Elle l'amène à vaincre certaines appréhensions pour savoir se surpasser lorsque la mission l'exige. Elle le prépare à conserver un équilibre psychologique lors de circonstances inhabituelles, notamment au contact de la mort, de la souffrance, de la misère humaine auxquels il sera inévitablement confronté. Elle le prépare enfin à donner du sens à sa mission, qui pourra le conduire à mettre ses subordonnés et lui-même en danger, mais aussi à légalement faire usage de la force, voire donner la mort.

Également assurée par l'EOGN au sein du Centre d'enseignement supérieur de la Gendarmerie (CESG), la formation continue s'adresse aux officiers tout au long de leur carrière. L'état de militaire et *a fortiori* d'officier est indissoluble. La formation continue apporte aux officiers les savoirs dont ils ont besoin pour leurs commandements et responsabilités successives, et contribue à leur évolution dans leurs corps respectifs.

Formation continue : une préparation progressive aux responsabilités

Le parcours de formation constitue un véritable accompagnement de l'officier, afin de le préparer à l'exercice de responsabilités tout au long de la carrière ; il n'est pas un processus de sélection de hauts potentiels et de cadres dirigeants (3).

L'enseignement supérieur

D'apparence rigide, l'enseignement supérieur présente en réalité une certaine souplesse permettant de l'adapter aux besoins de la Gendarmerie et des officiers eux-mêmes. Réparti en trois niveaux, il propose une voie générale et une voie scientifique et technique, auxquelles s'ajoute une formation plus universitaire.

L'enseignement militaire supérieur de 1er niveau (EMS1) s'adresse à tous les capitaines ayant quitté l'EOGN depuis environ cinq ans. Il permet à ces officiers d'acquérir de nouvelles clés de compréhension des enjeux de sécurité et de leur environnement professionnel. Il comprend également un module d'apprentissage à l'analyse opérationnelle, et un module de préparation au travail d'état-major. Ce premier niveau est sanctionné par l'attribution du diplôme d'enseignement militaire supérieur (DEMS).

L'officier peut choisir de suivre la voie de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique (EMSST). La Gendarmerie lui permet alors de poursuivre

(3) Une mission des hauts potentiels a été créée à cet effet au sein de la DGGN. La sélection des hauts potentiels intègre le passage dans un *accessment center* puis une évaluation à 360°.



une scolarité d'un an dans une école supérieure ou une université [4], dans des domaines aussi variés que les télécommunications et l'informatique, la génétique, la logistique, le bâtiment et les travaux publics, et également les ressources humaines.

L'enseignement supérieur de 2e niveau, accessible sur concours [5], offre plusieurs possibilités de scolarités civiles ou militaires, décidées par le gestionnaire en fonction des besoins de la Gendarmerie et des *desiderata* exprimés par les lauréats. Trente officiers suivent ainsi une année de scolarité à l'École de Guerre. Année au cours de laquelle le chef d'escadron ou le lieutenant-colonel stagiaire est préparé pour contribuer à l'élaboration et à l'exécution de la politique de défense et de sécurité aux côtés de l'ensemble des parties prenantes, par une ouverture à l'interarmées, l'interministériel et l'interalliés, et une initiation à la planification et à la conduite des opérations interarmées de niveau opératif. Cinq officiers intègrent l'École nationale d'administration également pour une année. À compter de 2019 s'ajouteront de nouvelles possibilités de scolarités civiles organisées par de grandes écoles ou universités en France comme à l'étranger.

L'enseignement supérieur de 3e niveau dure une année sous différents formats : à temps plein pour les auditeurs du Centre des hautes études militaires (CHEM), à temps partagé entre l'emploi de l'officier et le Centre des hautes études du ministère de l'Intérieur (CHEMI), l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN) ou l'Institut des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ). Au cours de ces formations, les auditeurs issus de ministères et d'organismes différents, voire d'autres nationalités, apprennent à se connaître, à travailler ensemble et partagent leurs expériences respectives, principalement dans les domaines de la sécurité et de la défense.

Le MBA spécialisé management de la sécurité de l'EOGN [6] est un autre exemple de la volonté actuelle de diversification des voies de l'enseignement supérieur pour l'adapter aux besoins de la Gendarmerie. Il est devenu un diplôme de formation continue, permettant une formation partagée entre officiers de Gendarmerie et directeurs sûreté d'entreprise. Cette voie permet ainsi aux officiers de Gendarmerie, auditeurs internes, de connaître le monde de l'entreprise et celui de la sécurité privée, tant par le contenu de la formation que par les contacts liés avec les auditeurs externes tout au long de la scolarité.

L'acquisition d'une expertise de haut niveau suppose le plus souvent de détenir un doctorat. Affichant sa volonté de promouvoir la recherche, la Gendarmerie propose un parcours doctorant visant d'une part à soutenir les officiers souhaitant obtenir ce diplôme et d'autre part à valoriser leurs efforts. Des dispositions similaires sont prises pour aider les officiers titulaires d'un doctorat à postuler pour le

(4) ENSTA, EISTI, Télécom ParisTech, CFSSI, ESSEC, universités de Paris 1, Paris 2, Lausanne, etc.

(5) Comprenant une épreuve orale d'aptitude devant un jury d'officiers généraux et de personnalités issues de la société civile.

(6) Formation créée par la Gendarmerie en partenariat avec notamment l'université Paris 2 Panthéon Assas et HEC Paris.



diplôme « habilitation à diriger une thèse » (HDR). Le Centre de recherches de l'EOGN accompagne les officiers concernés.

La préparation aux postes de commandement

Chaque officier désigné pour prendre le commandement d'une compagnie, d'une division opérationnelle ou d'une division de l'appui opérationnel régionales, d'un groupement ou d'une région ou formation assimilée, bénéficie d'un stage de préparation avant sa prise de commandement. Ces stages, d'une durée de deux ou trois semaines, sont l'occasion pour les officiers concernés de bénéficier d'une mise à niveau de leurs connaissances, avant qu'ils ne reviennent sur des responsabilités en unités opérationnelles. Ces formations comprennent un volet théorique assez léger, un volet technique plus important (comme gestionnaire du personnel ou commandant de formation administrative), une présentation de ce qu'ils peuvent attendre des outils informatiques mis à leur disposition ou à celle de leurs subordonnés. Le partage de l'expérience occupe ici aussi une place importante, par la présence de commandants d'unité en fonction et participant à l'encadrement de ces stages. Des autorités d'emploi (préfets, sous-préfets, magistrats), partenaires (commissaires de police, officiers de sapeurs-pompiers) ou encore des journalistes interviennent lors de ces stages. De nombreux retours d'expériences sont également présentés aux stagiaires.

La mobilité externe

Pour préparer ses futurs cadres dirigeants, la Gendarmerie a choisi de développer des parcours alternatifs intégrant une mobilité externe appelée à se développer pour le plus grand nombre d'officiers. Cette étape consiste en une affectation par détachement dans de grandes entreprises nationales [7], dans l'administration préfectorale ou des juridictions nationales [8]. La Gendarmerie et les officiers profitant de ces détachements, tireront forcément un grand bénéfice de cette mobilité externe.

L'acquisition de connaissances techniques

À toutes ces formations d'enseignement militaire supérieur ou de préparation à l'emploi s'ajoutent des stages plus spécifiques et techniques, dans les centres nationaux d'instruction de la Gendarmerie [9], auprès de l'École nationale de la

---

(7) SNCF, EDF, Engie, Renault, etc.

(8) En 2018, deux officiers ont été affectés comme directeur de cabinet des préfets de Savoie et des Landes, deux autres sont affectés à la Cour des comptes et au Conseil d'État.

(9) Centre national d'entraînement des Forces de Gendarmerie (CNEFG) à Saint-Astier, Centre national d'instruction de ski et d'alpinisme de la Gendarmerie (CNISAG) à Chamonix, Centre national d'instruction nautique de la Gendarmerie (CNING) à Antibes, Centre national de formation au renseignement opérationnel (CNFRO), Centre national de formation à la police judiciaire (CNFPJ) et Centre national de formation aux systèmes d'information et de communication de la Gendarmerie (CNFSICG) à Rosny-sous-Bois.



magistrature, dans le Réseau des écoles de service public (RESP), auprès du Centre de formation au management de la défense (CFMD) ou auprès de l'École de modernisation de l'État (EME)

L'enseignement d'une méthode de gestion de la crise en fil conducteur

Tout au long de sa formation, qu'elle relève de l'EMS ou de la préparation à l'emploi, l'officier se perfectionne dans sa maîtrise tactique qui en constitue le fil conducteur.

L'officier suit un parcours débutant par l'acquisition durant la formation initiale des fondamentaux de la méthode de raisonnement tactique sous forme d'une boîte à outils [(10)] pour agir comme commandant d'unité élémentaire. Lors de l'EMS 1, puis après réussite au concours de l'ES 2 ou lorsqu'il accède au grade de lieutenant-colonel, il suit des modules successifs lui permettant de raisonner comme membre d'un état-major ou comme chef et décideur, aux niveaux compagnie, groupement ou région. Il acquiert ainsi une capacité à raisonner dans l'urgence ou dans des délais permettant une planification élaborée, en interne Gendarmerie mais surtout dans un environnement interministériel. Cela lui permet également de s'intégrer aisément dans une structure interarmées.

Cette capacité à concevoir une manœuvre (analyser une situation, en tirer des conclusions, déterminer les effets à produire et prendre des décisions) caractérise l'officier de Gendarmerie.



La Gendarmerie attache une grande importance à la formation de son personnel, dont ses officiers. À partir de sa métamorphose en formation initiale, l'officier de la Gendarmerie poursuit sa formation continue de manière à être dans les meilleures conditions pour accéder aux commandements et responsabilités qui seront les siens tout au long de sa carrière. Il acquiert ainsi des connaissances générales, professionnelles et techniques, des méthodes de raisonnement et de travail, et il échange avec d'autres acteurs de la société et notamment du monde de la sécurité et de la défense. ◆

Courriel de l'auteur : marc.hamel@gendarmerie.interieur.gouv.fr

(10) Notions de base relatives à la nature de la guerre : initiative, acceptation du risque, surprise et éléments majeurs du raisonnement sur l'espace, l'ennemi ou l'adversaire, le temps et les effets à produire.

Mots clés : Gendarmerie, formation, GMS, sécurité.



La formation des officiers de l'École de l'air

Anne-Laure Michel

Lieutenant-colonel. Directrice générale de la formation militaire de l'École de l'air.

Le 1er avril 1933, le président de la République Albert Lebrun signe un décret ministériel qui fait de l'Armée de l'air une armée à part entière tandis que la loi du 2 juillet 1934, fixant son organisation, marque son acte de naissance. Les officiers servant au sein de cette nouvelle armée sont désormais formés dans une école qui lui est propre. Le site géographique accueillant cette école doit respecter trois critères : implantation sur un aérodrome, dans une région à la météorologie clémente, et à proximité d'une garnison ainsi que d'une grande ville universitaire, car, s'il n'est pas encore question de faire de l'officier aviateur un ingénieur, celui-ci doit pouvoir disposer d'un bagage scientifique important : « en avion, la science et la technique priment ».

Pierre Cot, alors ministre de l'Air, propose donc au Président cette même année d'installer l'École de l'air à Salon-de-Provence. Il écrira dans un ouvrage paru en 1939 : « C'est une Grande école, à base de culture scientifique, par ses programmes et la valeur de son enseignement. C'est un établissement de culture générale et la jeune génération d'officiers aviateurs aborde la carrière des armes pourvue de la base solide que procurent les disciplines scientifiques. » (1)



Quatre-vingts ans plus tard, les temps ont changé mais l'esprit demeure.

L'École de l'air assure toujours la formation initiale de tous les officiers aviateurs. Cependant, dans un contexte de transformation profonde de l'Armée de l'air et du monde de l'enseignement supérieur, elle se devait d'évoluer, pour être au rendez-vous des multiples opérations dans lesquelles les aviateurs sont engagés aujourd'hui.

En outre, l'avènement de nouvelles générations d'élèves officiers, créatifs, « impatients », ultra-connectés, était un facteur à intégrer dans l'adaptation des outils de formation de l'École, nécessairement plus agiles et innovants.

(1) Pierre Cot : *L'Armée de l'air* ; Paris, Grasset, 1939, 253 pages.



L'École de l'air s'est ainsi lancée en 2017 dans un vaste chantier de transformation de son statut en « établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de type Grand Établissement (EPSCP-GE) ».

Ce changement de statut, effectif depuis le 1er janvier 2019, vise à :

• mieux maîtriser et diversifier l'offre de formation, garantissant une diplomation ciblée des élèves officiers afin de mieux répondre aux besoins opérationnels de l'Armée de l'air, dans un panel de métiers qui ne cesse de s'étendre. L'enjeu est également de se positionner dans le premier cercle de l'enseignement supérieur, condition nécessaire pour garantir l'attractivité de l'École vis-à-vis des enseignants-chercheurs et la crédibilité des diplômes délivrés ;

• ouvrir de nouvelles perspectives partenariales équilibrées, avec le monde universitaire, scientifique et militaire, au niveau local mais aussi national et international. L'École de l'air a donc pour ambition de devenir une académie « référente » de la formation des officiers aviateurs en Europe ;

• développer la dimension recherche et innovation sur le site de Salon-de-Provence, en poursuivant les activités initiées par le Centre de recherche de l'Armée de l'air, créé en 2002, comme la chaire « cyber résilience aérospatiale » ou par le Centre d'excellence drone. L'École de l'air entend capitaliser sur son expertise acquise dans des domaines d'influence et duaux entre les mondes militaire et civil tels que la cybersécurité, les drones et bientôt le spatial. L'agilité et la visibilité apportées par son changement de statut offrent, d'ores et déjà, de nouvelles opportunités de coopération et de projets (Université d'Aix-Marseille, IEP d'Aix-en-Provence, Onera, Cnes, CEA…).



Toutes ces perspectives d'évolution ne sauraient toutefois obérer la mission principale de l'École, de formation initiale de tous les officiers de l'Armée de l'air. Ainsi, l'École de l'air « grand établissement » sera placée sous la tutelle du ministère des Armées, incarnée par l'État-major de l'Armée de l'air.

Avant toute chose, l'École de l'air forme des officiers aviateurs aptes à commander sous la pression, parfois dans des situations de chaos. Elle prépare des futurs chefs militaires capables de maîtriser toutes les techniques de leurs systèmes d'armes, de plus en plus complexes, embarqués sur les avions et hélicoptères de combat de l'Armée de l'air, équipant les radars de surveillance spatiale ou les systèmes de défense sol-air.

L'École de l'air forme également des spécialistes scientifiques et techniques du milieu aérospatial, appelés à devenir des référents de la troisième dimension dans le domaine des opérations militaires. Ils devront maîtriser les défis de ce milieu, comprendre les enjeux de la suprématie aérienne face à des espaces aériens



de plus en plus contestés, en Europe et dans le monde, et les expliquer en interarmées et en interministériel.

⁂

Finalement, l'évolution du statut de l'École de l'air n'est pas un simple clin d'œil au ministre de l'Air Pierre Cot, qui il y a tout juste quatre-vingts ans, était attaché à ce que l'École de l'air « se maintienne entre l'École navale et l'École polytechnique », toutes deux EPSCP-GE aujourd'hui.

L'École de l'air se mobilise et évolue, consciente du rôle qu'elle a à jouer dans la construction de l'Armée de l'air de demain, une Armée de l'air collective, connectée et agile, toujours au service des opérations dans lesquelles elle est profondément engagée. ◆

Mots clés : École de l'air, aviateur, officier, formation.



120 ans d'École supérieure de Guerre (1/2) : 1876-1914

Claude Franc

Colonel (ER). Saint-cyrien de la promotion « Maréchal de Turenne », breveté de la 102e promotion de l'École supérieure de Guerre.

Le 14 juillet 1919, sur les quatre maréchaux ou futurs maréchaux à avoir défilé sous l'Arc de Triomphe, on dénombre trois anciens professeurs de l'École supérieure de Guerre (ESG) (1). C'est dire le poids du corps professoral de l'École dans le commandement qui en est véritablement innervé. Il est patent, qu'avant-guerre, une affectation en tant que professeur à l'École de Guerre signifiait généralement que la carrière de l'intéressé était placée sous d'heureux auspices.

La création de l'École en 1876 (2) et son installation à l'École militaire est, exactement au même titre que la création de l'état-major de l'armée, une conséquence directe de la défaite de 1871 et du redressement qui a suivi par la régénérescence de l'appareil militaire français, souvent d'ailleurs en s'inspirant largement de l'organisation prussienne (cas de la *Kriegsakademie*, en l'occurrence). Le premier commandant en est le général Lewal, qui, pénétré du mode de pensée positiviste de l'époque, s'efforce de définir des principes généraux en matière de tactique, à partir de l'étude de cas concrets tirés de l'histoire militaire récente, notamment des campagnes de 1870. C'est ce qu'on a appelé la « méthode des cas ». Mais, en dépit de tous ses efforts, les premières années de l'École ne voient pas apparaître immédiatement un enseignement pluridisciplinaire unifié et cohérent, de nature à fournir aux stagiaires un corps de doctrine homogène.

C'est au chef de bataillon Maillard que le mérite revient d'avoir mis sur pied un tel enseignement. Ayant combattu à Saint-Privat lors de la guerre franco-allemande, il y constate les insuffisances en mobilité de l'armée française ainsi que la déficience de son système de sûreté. Lors de la « surprise de Beaumont », prologue de la bataille de Sedan, les Prussiens ne doivent leur succès qu'au manque d'avant-garde de l'armée de Mac Mahon, tenue ainsi en complète ignorance des mouvements ennemis. Maillard est professeur de tactique d'Infanterie (3) de 1882

(1) Foch, Pétain et Fayolle, seul Joffre n'en était pas.

(2) Elle ne prendra son appellation d'ESG qu'en 1880.

(3) La direction des études de l'École se subdivise alors en six cours : un généraliste de tactique générale et d'histoire militaire, quatre spécifiques d'arme, infanterie, cavalerie, artillerie et fortification et un centré sur le service d'état-major, chacune de ces chaires étant confiée à un colonel chef de cours disposant d'adjoints. Les limites de la réunion en un seul cours de la tactique générale et de l'histoire militaire ont été débattues lors du colloque du Centenaire de l'ESG, tenu sous les auspices du général Lagarde en 1976.



à 1890. Il y développe la pratique des cas concrets, chère au général Lewal, cherchant à démontrer ainsi la validité de ses constats en s'appuyant sur l'analyse critique des combats de 1870 et en les rapprochant de ce qu'il connaît de la pensée militaire napoléonienne. Il aime notamment à répéter cette citation : « La victoire revient aux armées qui manœuvrent. »

Conférencier un peu timide à ses débuts, il s'affirme rapidement comme un excellent pédagogue : dans ses *Mémoires*, Foch en témoigne en écrivant qu'il n'avait jamais soupçonné auparavant ce qu'il avait entendu dans les conférences de Maillard. « À chacun de ses cours, nous découvrions une nouvelle Amérique », se souvient également le général Millet.

Avec la collaboration de Millet et surtout de Bonnal, Maillard organise des reconnaissances de terrain et des séances de *Kriegspiel* qui lui permettent d'imprégner l'ensemble du corps professoral et les stagiaires de la doctrine qui s'ébauche alors peu à peu, sous son égide. Il organise son enseignement selon deux méthodes complémentaires. La méthode historique, qui prend un fait dont elle connaît le résultat ; elle l'étudie en détail dans ses causes, dans son développement et dans ses effets pour en tirer une conclusion sous la forme de principes permanents. La méthode positive, consistant à épurer un fait de guerre de son contexte historique pour l'analyser au crible des données techniques du moment présent et à poser une conclusion.

C'est Bonnal, futur commandant de l'École de 1900 à 1901 qui donne toute son importance au cours de tactique générale et d'histoire qu'il dirige de 1892 à 1897. Secondé par Lanrezac, il reprend en la systématisant la pédagogie de Maillard et analyse en détail les opérations qui, selon lui, démontrent la pérennité de la tactique napoléonienne.

L'analyse de Frœschwiller où il a combattu, et a été fait prisonnier, lui permet de démontrer le triple rôle des avant-gardes : renseigner, couvrir le gros de la masse de manœuvre et surtout, prendre contact avec l'ennemi de manière à dévoiler son dispositif. Avec Sadowa (1866), il montre que Moltke et les généraux prussiens ne font que s'inspirer des manœuvres de Napoléon pour conduire la bataille décisive qui doit décider de la guerre. L'étude d'Iéna (1806) lui fournit l'archétype de l'anéantissement militaire d'une puissance adverse par la manœuvre napoléonienne. Il en profite pour écorner les vertus tactiques des généraux prussiens, « ignorants de l'art des feintes », art proprement français selon lui.

Enfin, à travers la bataille de Vilna, prélude à la campagne de 1812, Bonnal affirme sa propre conception, la défensive-offensive. Elle consiste à faire manœuvrer plusieurs armées simultanément, de manière à prendre l'ennemi dans une nasse se refermant brusquement lors de la bataille décisive, ce qui était l'art de la manœuvre napoléonienne. Cette concentration des moyens peut tout aussi bien être obtenue par l'offensive que par un repli temporaire et limité. Ce qui importe,



c'est l'action combinée des avant-gardes, chargées d'aveugler l'ennemi, tout en maintenant le contact avec lui, tandis que le gros se prépare à la bataille, décisive.

Bonnal, qui s'affirme comme un théoricien militaire influent (4), est contesté à la fin de sa carrière, du fait de scandales d'ordre privés liés à des affaires financièrement douteuses (5). Son influence va être éclipsée par celle de Foch qu'il avait tenté de marginaliser en l'éloignant de l'ESG, mais également par une nouvelle génération de professeurs, Maud'huy, Fayolle, Pétain ou Debeney, qui vont relativiser la pérennité de la manœuvre napoléonienne compte tenu de la puissance nouvelle du feu, mise à jour notamment lors de la guerre russo-japonaise.

En effet, la pensée de Foch ne tarde pas à s'élever au-dessus de celle de ses maîtres. Affecté à l'ESG comme adjoint, puis successeur de Bonnal, il oriente son enseignement vers la recherche des principes de la guerre, leur conférant un tel caractère d'intemporalité qu'ils sont encore d'actualité aujourd'hui.

Foch entre rapidement en conflit avec son chef direct, le colonel Bonnal et avec son approche qu'il estime trop théorique et cantonnée dans la restitution historique des campagnes napoléoniennes. L'opposition entre les deux hommes ne fera que croître et s'envenimer. Foch prône la connaissance des hommes et de l'histoire, considérée non comme la restitution de faits mais comme source d'enseignements pérennes. Adepte de la méthode des cas concrets qu'il a découverte comme stagiaire, Foch prône l'étude des batailles pour en démonter les mécanismes, en étudier le fonctionnement et surtout découvrir les motivations des décisions des chefs concernés. À ce titre, il apparaît comme un officier renouvelant la pensée militaire française. À l'instar d'Ardant du Picq, il se lance dans l'étude des forces morales qui donne lieu à sa célèbre formule : « Une bataille perdue est une bataille qu'on croit perdue, car une bataille ne se perd pas matériellement. » Ou « Si la défaite vient de causes morales, la victoire doit aussi naître de causes morales et l'on peut dire : une bataille gagnée, c'est une bataille dans laquelle on ne veut pas s'avouer vaincu. »

Lorsqu'il est évincé de l'École de Guerre et muté à Laon, il en profite pour mettre au point ses conférences et les publie dans deux ouvrages, *Des principes de la guerre* et *De la conduite de la guerre*. Le reproche, pas toujours injustifié, lui sera fait d'avoir privilégié le facteur moral au détriment du facteur matériel et de l'efficacité réelle des nouvelles armes. Foch, à l'École de Guerre, se pose nettement en disciple de Clausewitz. Comme ce dernier, on le voit rarement remonter au-delà des guerres de la Révolution qui ont instauré le régime des guerres nationales ou guerres des peuples.

---

(4) Il participe aux travaux d'élaboration du règlement de manœuvre de 1895 et est associé à ceux visant à définir les plans de concentration XIV et XV.

(5) Il a été compromis dans une sombre affaire de captation de succession.



Au début de ses conférences, Foch s'est demandé si l'art de la guerre pouvait être enseigné. Et il a conclu qu'il pouvait l'être, car d'une part, il repose sur des principes qui sont éternels, et de l'autre, il s'agit pour les stagiaires « d'apprendre à penser ».

L'exposé que Foch fait des principes de la guerre dans le premier chapitre de son ouvrage est assez peu didactique. Il en détermine quatre et achève cette énumération par « etc. ». Il est par ailleurs difficile de distinguer entre le principe de la liberté d'action et celui de la libre disposition des forces. Pour Foch, comme pour tous les grands militaires, le principe capital est celui de l'économie des forces, qui est la grande loi de la guerre. Il est cependant remarquable que ce soit lui, auquel on a parfois reproché d'être un partisan imprudent de l'offensive à outrance, ce qui est excessif, qui ait introduit dans la doctrine française le principe de la sûreté à laquelle il attache la plus haute importance, et qu'il conçoit en deux parties : la sûreté matérielle et la sûreté tactique.

Enfin, montrant, malgré son impulsivité passionnée, cette prudence équilibrée qui lui permettra de devenir le généralissime d'une des plus grandes coalitions de l'histoire, Foch indique à ses stagiaires comment les bases de l'art militaire reposent sur la fermeté du caractère, sur le savoir, et donc sur l'étude et le travail qui permettent de l'acquérir et apprennent à penser, mais aussi sur la puissance des forces morales et sur la discipline intellectuelle qui transforme les lois de l'obéissance en un acte de pensée féconde et d'esprit créateur. Au moment du danger, il ne faut compter ni sur sa mémoire, ni sur ses livres mais bien sur sa raison. C'est le fameux « De quoi s'agit-il ? » repris de Verdy du Vernois et qui est devenu un de ses *leitmotiv*. En effet, « La guerre, positive dans sa nature, n'admet que des solutions positives : pas d'effet sans cause ; si vous voulez l'effet, développez la cause. » Et encore « À la guerre, le fait a le pas sur l'idée, l'action sur la parole, l'exécution sur la théorie. » Plus loin, il ajoute « On fait ce qu'on peut pour appliquer ce qu'on sait. Le propre du champ de bataille est qu'on n'y étudie pas. »

Quoi qu'il en soit des *Principes*, pour lui, comme pour Clausewitz, le combat est le seul but de la guerre. Les objectifs géographiques, économiques ou politiques ne relèvent pas du ressort du chef militaire. Seule compte la destruction des forces armées ennemies. Le combat doit donc toujours et à tout prix être recherché. Et pour obtenir la victoire au combat, le point capital est d'avoir une volonté de fer : la bataille est une lutte à mort entre deux volontés. La victoire est le résultat de la supériorité morale du vainqueur, de la dépression morale du vaincu. Ici, se placent l'importance extrême du commandement et l'action personnelle du chef. Or, pour briser le moral de l'adversaire, le meilleur moyen est la surprise ; car la surprise amène la peur et celui qui a peur a perdu. On en arrive finalement à la célèbre formule : « La bataille conduite est une attaque décisive à réussir. » Mais, il serait excessif de réduire Foch à un apôtre de la violence déchaînée au service d'une volonté inflexible.



Foch n'est pas seulement un professeur, il a également commandé l'École de Guerre qui, à cette époque, connaît une crise de croissance : très influente en matière de doctrine, notamment par la participation de son encadrement au comité d'état-major, elle s'avère moins répondre à la tâche que lui avait assignée Lewal à sa création : former des officiers au service d'état-major. Paradoxalement, il semble qu'elle ne réponde pas totalement au rôle qui lui est de plus en plus clairement attribué : sélectionner, forger et former les chefs de la prochaine guerre. Foch tente de résoudre ce dilemme par la création d'une troisième année de stage pour les stagiaires identifiés comme étant aptes à traiter et résoudre des questions de haut niveau. En 1910, le ministre de la Guerre, le général Brun, lui-même ancien commandant de l'École, transforme cette troisième année en Centre des hautes études militaires (CHEM). La circulaire qui le crée donne la physionomie du nouvel organisme : « Les travaux d'un ordre essentiellement pratique comporteront sur la carte et sur le terrain, l'étude et le fonctionnement de l'Armée et du Groupe d'armées. Ils seront encadrés par quelques conférences fixant les bases de doctrine sur lesquelles ils viendront s'établir et exposant les grandes questions de tactique, d'organisation de transport et les renseignements sur les armées étrangères. »

Foch se montre également soucieux d'adapter l'enseignement de l'École à l'évolution des conflits modernes en orientant la direction des études vers l'étude des guerres du Transvaal (1899-1902) et de Mandchourie (1905). C'est de ce renouvellement que sont issues les idées novatrices de Debeney, Pétain (remarquablement noté par Foch) (6), Maud'huy et Fayolle (qu'une camaraderie de quarante ans lie à Foch) sur la puissance et la violence du feu, l'importance des facteurs moraux et l'organisation du terrain.

Dès 1907, les stagiaires sont initiés à l'analyse de ces nouveaux conflits. Stimulé par Foch, le renouvellement intellectuel de l'École est alors en grande partie l'œuvre de trois professeurs que les stagiaires ont rapidement surnommés « La Pléiade » : ce sont Pétain, Maud'huy et Debeney. Le ton pragmatique de leurs cours, leur irrévérence affichée envers bon nombre de leurs prédécesseurs ou règlements contemporains, leur souci d'analyse des effets de l'armement moderne tranchent avec le discours habituellement plus conservateur des professeurs de l'ESG, à tel point qu'on a pu parler de « nouvelle École » (7).

Cependant, il convient de ne pas perdre de vue que les méthodes de réflexion introduites par Lewal évoluent peu et que les réflexions du groupe de La Pléiade s'appuient sur des travaux antérieurs (Maud'huy réétudie Frœschwiller et en fait dresser des croquis panoramiques). Par conséquent, les conclusions dégagées

(6) « D'une méthode rigoureuse (…) d'un sens tactique très juste et d'une connaissance profonde de son arme, monsieur le lieutenant-colonel Pétain développe à l'École un enseignement de premier ordre à tous points de vue », cité par le lieutenant-colonel Rémy Porte : *Ferdinand Foch, vouloir c'est pouvoir* ; Saint-Cloud, Éditions Soteca, 2008, p. 23.

(7) Terme employé pour désigner les tenants d'une nouvelle stratégie navale, notamment l'amiral Daveluy.



par Debeney, Maud'huy et Pétain enrichissent plus qu'elles ne mettent à bas la tradition intellectuelle de l'ESG.

Pétain, professeur adjoint au cours de tactique d'infanterie en 1902 et 1903, en prend la direction de 1908 à 1911. Il se fait remarquer par la rigueur et la clarté de ses interventions, ce qui lui vaut d'être surnommé « Précis le Sec » par ses stagiaires. Il délaisse et s'affranchit sans ménagement ce qui lui paraît inutile, suranné ou irréaliste au sein des documents d'arme en vigueur, n'hésitant pas à s'attaquer de front à l'œuvre de Bonnal, principal promoteur des œuvres napoléoniennes comme fondement de la doctrine militaire. Par l'analyse de la bataille d'Auerstedt, conduite par Davout, le jour même d'Iéna, et certainement plus décisive que cette dernière, Pétain minimise le génie prêté à Napoléon et s'efforce, simultanément, de souligner toutes les différences en matière d'armement et de tactique entre un combat du XIXe siècle et une guerre du début du XXe. La guerre de Mandchourie est tout particulièrement étudiée car elle est proche de l'idée que l'on peut se faire d'une guerre européenne. En outre, grâce aux missions militaires sur place et aux renseignements fournis par les alliés russes, il est possible de disposer de renseignements de première main.

Aussi, Pétain peut-il affirmer sans crainte d'être démenti [(8)] : « (…) C'est à l'étude de la bataille napoléonienne entreprise il y a une vingtaine d'années qu'il faut attribuer le retour à l'emploi des formations épaisses et des masses d'attaque. Les procédés en usage sous le Premier Empire ne sont plus applicables de nos jours. Les guerres du Transvaal et de Mandchourie se sont chargées de mettre les choses au point et de réduire à néant les théories sur l'emploi des masses. Avec l'armement actuel, fusil et canon à tir rapide, mitrailleuses, poudre sans fumée, la base de toute tactique doit être d'obtenir le mouvement par le feu » [(9)].

Ainsi, le constat fondamental de Pétain réside dans la primauté du feu sur le choc, conséquence du développement des armements modernes.

Professeur adjoint au cours de tactique d'infanterie, sous Pétain, avant de lui succéder jusqu'au début de la guerre, Debeney se montre soucieux, dans son enseignement, plus que tout autre professeur, d'évoquer les réalités concrètes du combat liées aux nouveaux armements, notamment la mitrailleuse, la poudre sans fumée ; il note que la guerre russo-japonaise, au cours de laquelle les deux adversaires se sont retranchés donne au champ de bataille un aspect insolite : il semble vide. Face à ces nouveaux facteurs, Debeney se refuse à concevoir une doctrine rigide, privilégiant une analyse pragmatique des procédés de combat envisageables. Farouche partisan de l'offensive, Debeney ne manque pas de signaler cependant qu'elle ne peut s'effectuer dans les mêmes conditions qu'en 1870, et qu'il faut

(8) Dans une enceinte où le commandant en est Foch, dont on connaît l'attachement à l'exemple napoléonien.

(9) Cours d'Infanterie professé en 1911 par le colonel Pétain. Mais si dans ce cours, l'importance du feu est continuellement mise en avant, c'est toujours au profit d'une action offensive. On ne trouve aucune trace dans son cours de l'expression si souvent répétée « Le feu tue ! ».



donc, avant tout, faire preuve d'initiative et d'à-propos dans les combats futurs et incite ses stagiaires à ne pas se reposer sur des certitudes marquées d'obsolescence [(10)].

Le colonel de Maud'huy est une figure importante, mais quelque peu méconnue de l'ESG, bien qu'il en ait été en quelque sorte un pilier avant-guerre : professeur adjoint du cours d'état-major de 1896 à 1899, professeur de tactique d'infanterie de 1904 à 1907 et enfin professeur d'histoire en 1908 et 1909. Comme Debeney, il se refuse à l'élaboration d'une doctrine monolithique et préfère analyser les conditions concrètes et évolutives du combat moderne. C'est ainsi qu'il discerne l'ampleur des facteurs moraux et psychologiques dans la guerre moderne et notamment l'importance accrue de la peur et de la fatigue qu'il faut prendre en compte plutôt que de les réfuter et de les rejeter de manière aveugle. Il est aussi l'un des rares à l'époque à pressentir quelque peu, à la lumière des enseignements de la guerre de Mandchourie, l'importance nouvelle des fortifications de campagne face au feu devenu extrêmement meurtrier.

Au bilan, fortement imprégné de l'influence prussienne qui a marqué la création de l'École (le « De quoi s'agit-il » de Verdy du Vernois réapproprié par Foch et la généralisation de la méthode des cas), l'enseignement dispensé par l'ESG est purement militaire, dispensé par des seuls officiers. L'ouverture sur la société civile y est totalement inexistante et il faudra attendre l'entre-deux-guerres pour qu'elle apparaisse. Enfin, le but même de l'École, problème récurrent jusqu'à nos jours, n'est jamais tranché : doit-elle former des officiers d'état-major à la compétence indiscutée ou le futur haut commandement ? Dans le premier terme de cette alternative, un enseignement purement tactique et de technique d'état-major suffit, alors que dans le second, même si les stagiaires entrent à l'École encore jeunes, une approche stratégique s'impose. Cette option, défendue par Bonnal a été tranchée par Foch qui, en ouvrant une année de stage complémentaire a ouvert la voie au CHEM, officiellement créé en 1911. La circulaire qui le crée est très explicite sur son rôle [(11)] : « (…) Organisé dans les locaux de l'ESG, placé sous la direction du chef d'état-major général de l'armée, auquel sera adjoint pour cette tâche le commandant de l'École de Guerre. Les travaux, d'un ordre essentiellement pratique, comporteront, sur la carte et sur le terrain, l'étude du fonctionnement de l'armée et du groupe d'armées (…) L'étude des problèmes compliqués que soulève la conduite des armées modernes, à peine abordée au cours des deux années d'École de Guerre, faute de temps (…) pourra ainsi recevoir un plus grand développement et se diffuser pour le plus grand bien du fonctionnement à la guerre des états-majors et du haut commandement. Ainsi se comblera peu à peu une lacune qui existait dans notre haut enseignement militaire… ».

(10) Lorsque l'École rouvrira ses portes en 1919, Debeney en sera le premier commandant, mais ce sera alors pour y figer un peu dogmatiquement les enseignements des offensives à objectifs limités de 1917. Voir la seconde partie de cet article publiée dans la *RDN* de mars 2019.

(11) Cité par le général Jean Delmas : « L'École supérieure de Guerre 1876-1940 », *Revue historique des armées*, n° 228, septembre 2002, p. 46.



Outre Weygand, dont le passage au CHEM en 1913 est connu, on retrouve parmi les auditeurs de ce nouvel organisme bon nombre des futurs grands chefs de la guerre : Micheler, Duchêne et Gouraud en 1911 ; Serret, Pont et Claudel en 1912 ; Degoutte, Mangin et Boissoudy en 1913.

Enfin, l'encadrement de l'École participe à l'existence du « haut commandement informel ». En effet, le haut commandement ne se limitait pas à son seul aspect formel, les généraux du Conseil supérieur de la guerre et son vice-président, le chef d'état-major de l'armée et quelques commandants de corps d'armée, notamment ceux dits « de couverture ». La réalité du haut commandement était plus complexe et, à côté de cet aspect formel, incluait également une « mouvance » informelle de colonels, chefs de bureaux à l'EMA, chefs d'état-major désignés des commandants d'armée (12), chefs de cours à l'École de Guerre ou auditeurs du CHEM. Ceux-ci constituaient le « comité d'état-major », organisme informel que le général Joffre avait l'habitude de réunir pour s'entourer de ses avis ; en outre, c'est ce comité qui était responsable de la rédaction des futurs règlements en constituant les commissions *ad hoc*. Dans ce cénacle, tout le monde se connaissait et… était connu de tout le monde. Il est d'ailleurs significatif de constater que hormis Mangin et Gouraud, coloniaux donc pas concernés, et Nivelle, parvenu au sommet du commandement du fait de circonstances particulières, tous les grands chefs de la guerre en étaient systématiquement issus. C'est ce qui explique que Fayolle, rappelé de la 2e section, ait connu une ascension jusqu'au commandement d'un groupe d'armée ou que Pétain ait connu l'avancement fulgurant que l'on sait. Ce faisant, le système donnait une grande cohérence au commandement.

À suivre...

Courriel de l'auteur : claude.franc@intradef.gouv.fr

(12) Certains chefs de corps commandant des régiments de la région parisienne étaient en même temps, chefs d'état-major désignés d'une armée : ils étaient donc responsables de sa mobilisation et, le cas échéant, assistaient leur commandant d'armée désignés lors de ses inspections. Inutile de dire, que dans l'exercice de leur commandement régimentaire ils disposaient d'un bon commandant en second ! Voir les *Souvenirs* du général Léon Zeller relatifs au général Joffre, à paraître, où il explique très bien comment ce système fonctionnait.

Mots clés : École supérieure de Guerre, tactique, commandement, formation, Foch.



Le socle intellectuel du stratège

Laurent Henninger

Historien, chargé d'études à la *Revue Défense Nationale*, membre du comité de rédaction de *Guerres et Histoire*.

Précisons d'emblée que le stratège dont il est question ici peut être un individu ou un être collectif, une organisation comme un état-major, à quelque niveau que ce soit ; il est le cerveau pensant et agissant d'une armée ou d'une fraction de celle-ci. Mais il n'est pas le « chef », concept archaïque, et au mieux purement tactique, voire micro-tactique, dont l'emploi hors de ces champs relève du discours démagogique, ou au minimum de la plus grande confusion des mots, des idées et des choses. Le « chef » est un guerrier et un entraîneur d'hommes. Comme tel, sa place n'est plus au commandement stratégique des forces, fonction éminemment politique s'il en est, ni même à la tête d'unités dépassant le niveau de la compagnie. Alexandre le Grand à Arbèles ou Philippe Auguste à Bouvines ne sont plus de cet univers. Cet article ne proposera donc aucune compilation de clichés et autres lieux communs – parfois vrais et de bon sens, d'ailleurs, mais là n'est pas la question – étalés à longueur de pages dans ces ouvrages à succès à destination des étudiants en écoles de commerce ou des cadres désorientés, et sous lesquels croulent les étalages des librairies de gares. Le stratège n'est pas non plus un « manager » ni un ingénieur, encore moins un technicien. Le fait qu'il soit confronté à des adversaires *pensants* implique qu'il ne doit à aucun prix se limiter étroitement à des tâches visant à la simple optimisation des moyens matériels et humains qui lui sont confiés. Son état-major est là pour ça. Il doit vaincre une entité qui réfléchit… contre lui. Pourtant, il sera *aussi* tout cela à la fois, mais il ne saurait s'en contenter, au risque de passer à côté de l'essentiel et de faillir de façon catastrophique à sa tâche, de ne pas tenir le rôle qu'on attend de lui. Il ne possédera ces qualités et ces connaissances que dans la mesure où elles lui permettront de comprendre ce que vivent, éprouvent et affrontent ceux qu'il a sous ses ordres et dirige, parfois vers la mort. Les qualités qu'on exige de lui – que les circonstances dans lesquelles il est placé exigent de lui – ne sont pas celles demandées à un « chef » plongé dans la fureur et le chaos du combat. Son courage physique ne sera ainsi que d'une importance secondaire, et ce seront d'autres formes de courage qui lui seront indispensables : courage moral, politique, intellectuel. Or, ces courages-là ne sont pas moins exigeants ni glorieux. Le stratège est d'abord et avant tout un politique, au sens le plus noble de ce mot, comme Machiavel ou de Gaulle le comprenaient. Inutile donc de demander au stratège d'être un baroudeur ou le capitaine d'une troupe de lansquenets du XVIe siècle.



Comme tel, le stratège pense de façon globale. Il a compris que la guerre est un phénomène social total et qu'elle ne peut être abordée autrement. Il n'aura donc de cesse de renforcer et d'approfondir non seulement sa culture, mais également sa compréhension intime et dynamique des choses qu'il apprend et connaît. Surtout, il sait que la guerre et la stratégie sont les royaumes des contraires et des oppositions indissociables, et donc des paradoxes. D'abord parce qu'elles sont, par essence, affrontement d'adversaires. Mais aussi parce qu'elles voient contraires et oppositions naître, se multiplier et se renforcer, parfois au sein d'une même entité : négation *et* intelligence, brutalité *et* intellect, connaissance *et* instinct, raison *et* passion, construction *et* destruction, compréhension et empathie *en même temps que* farouche détermination à vaincre, caractère tout à la fois égalitaire *et* aristocratique de la guerre, etc. Il aura bien admis et compris le fait que l'usage maximal de la force n'est en rien incompatible avec celui du cerveau. Voilà pourquoi il pensera en permanence de façon *dialectique*, intériorisant pleinement ce que Pascal disait au XVII[e] siècle de l'homme supérieur, capable, tout à la fois, de penser une chose et son contraire. Il se méfiera donc de l'absolu et cultivera la souplesse d'esprit. Et puis, il saura aussi penser « l'après ». D'un côté, en envisageant toutes les issues de ses actions, y compris la défaite. Ou encore en pensant à ce qui se passera une fois le conflit terminé. À Londres, le général de Gaulle a passé l'essentiel de la guerre à penser à la situation de la France au sortir d'une conflagration dont il savait que les Alliés sortiraient victorieux. Il ne se contentait plus que de trancher et d'ordonner pour les questions politiques ou militaires qui continuaient à se présenter, mais qui n'étaient plus désormais que de nature tactique. À un moindre niveau, le capitaine Conan du roman (et du film éponyme) continue, lui, à faire la guerre des années après. Aveuglé, cadenassé par l'action immédiate, il ne s'est pas préparé à vivre une autre situation. Il est devenu alcoolique, détruit, vaincu…

Ensuite, le stratège aura à terrasser ou à contourner deux familles d'obstacles intellectuels et moraux – tout en sachant que leurs contraires peuvent *aussi* être vrais…

D'abord, le simplisme et la « pensée magique » chère aux ethnologues et aux anthropologues. Ce travers peut lui-même se subdiviser en plusieurs éléments :

• La pensée « monocausale », qui tend à faire croire qu'un seul phénomène est à l'origine d'un autre, quand ce dernier est en réalité le produit de la combinaison de multiples facteurs, agissant parfois dans différents domaines. C'est ce même travers qui a pu faire penser et écrire à certains stratégistes que l'issue d'une guerre serait désormais assurée par la possession et la maîtrise d'*une* « arme miracle ». Au XX[e] siècle, on a ainsi vu se succéder ceux qui croyaient que l'avion, le char, le porte-avions, le sous-marin, ou encore le bombardement stratégique, quand ça n'était pas la guérilla (ou la contre-insurrection), etc., allaient, chacun et à lui seul, devenir la condition nécessaire et suffisante de la victoire. Alors que celle-ci ne serait toujours que le résultat de la combinaison de tous ces moyens. Aux siècles précédents (et hélas encore trop souvent dans celui que nous venons d'évoquer), la



croyance dans la mythique « bataille décisive » en un point et un moment uniques avait mené tant d'armées dans des impasses stratégiques et/ou des catastrophes.

• Le recours aux discours idéologiques sur le « courage » ou « l'élan », en croyant que de telles qualités – bien réelles, au demeurant – suffiront à triompher de tout. L'armée française d'avant la Grande Guerre était habitée par ces discours. On sait le résultat qu'il en advint en 1914, quand on pensait que la *furia francese* triompherait des mitrailleuses allemandes. Et il en avait été de même quelques années auparavant, au sortir de la guerre russo-japonaise de 1904-1905. Les élèves de l'École de Guerre rédigeant leur mémoire de fin d'études sur ce conflit, déjà imprégnés de ce qu'il faut bien nommer une idéologie, expliquèrent que les Japonais avaient vaincu grâce à « l'esprit samouraï » de leurs soldats et de leurs officiers alors qu'il n'en était rien. Il ne s'agissait là que d'un fantasme littéraire d'une époque où « l'exotisme » était à la mode. Le Japon avait tout simplement vaincu parce que le commandement russe s'était montré déficient dans bien des domaines, que l'État tsariste était victime de nombreuses et dirimantes faiblesses, mais aussi parce que l'armée japonaise avait su, mieux que son adversaire, faire usage des outils de la guerre mécanisée et industrielle moderne : fortifications de campagne, fil de fer barbelé, artillerie à tir rapide, mitrailleuses, etc.

• Le refus de pleinement prendre en compte le réel, qu'il soit naturel (terrain, météo), matériel ou humain, ou même tout simplement existence d'un ennemi. On retombe là dans le schéma idéologique précédent, celui du « triomphe de la volonté ».

• La croyance dans l'hyper-rationalité – ou la complète irrationalité – de tout. Certains refusent alors d'admettre l'existence du chaos, de la complexité, de l'entropie, de l'incertitude et du désordre, quand d'autres, à l'inverse, parient tout sur leur capacité à les maîtriser. Pour les uns comme pour les autres, la meilleure piste de sortie serait peut-être de prendre exemple sur les chefs des grands orchestres (*big bands*) de jazz swing d'autrefois. Ils savaient que la majeure partie d'un morceau de jazz n'est jamais écrite nulle part et qu'il convient toujours de savoir improviser sur et autour d'un *thème*. Ce qui ne les empêchait d'ailleurs pas de tenir parfois leurs musiciens d'une poigne de fer, mais ils savaient en même temps leur ménager de l'espace personnel, surtout quand, en pleine représentation, l'un d'entre eux était touché par la grâce de l'inspiration et se levait pour partir dans un solo endiablé mais jamais « planifié ». Voilà une attitude qui me paraît correspondre à la perfection à cette nécessité de savoir gérer ce paradoxe. Il y a par ailleurs tout lieu de croire que des phénomènes similaires existent dans les sports collectifs, en fonction des opportunités qui se présentent sur le terrain.

• L'absence d'imagination et de créativité du stratège qui n'a pas compris que la guerre est bel et bien un art, au même titre que la poésie, la littérature, la peinture ou la musique. Et cet art, s'il nécessite dans un premier temps la maîtrise de canons académiques, se doit dans un second temps de les dépasser, voire de les



violer, en n'hésitant pas à remettre en question ou à piétiner les doctrines ou les routines.

Nous pouvons regrouper la deuxième grande famille d'obstacles sous l'appellation générique « d'autisme », pour indiquer qu'elle relève d'un ensemble de pathologies dans le rapport à l'Autre et au monde, et que l'on peut énumérer comme suit :

• La « projection », au sens que ce mot possède en psychanalyse, et qui désigne l'attitude d'un sujet voyant chez autrui des idées ou des affects qui lui sont propres. Chez le stratège, cela se manifestera par la tendance à penser l'ennemi en fonction de ses critères, de ses valeurs, de ses objectifs ou, pire encore, de ses pathologies propres. Ainsi, lorsqu'on affirme de façon suffisante et péremptoire que l'ennemi « est » comme ceci ou comme cela, qu'il « veut » procéder d'une certaine façon, qu'il a tel ou tel objectif, etc., est-on bien certain que c'est le cas ? Ou bien ne s'agit-il que d'une « projection » des propres caractéristiques du stratège prêtant ainsi à l'ennemi des intentions qu'il n'a pas ou des modes d'action qu'il ne pratique pas ? Ce danger est peut-être l'un des plus grands et des plus pernicieux qui soient…

• Dans un registre proche, le fait plus général de ne pas ou mal connaître l'ennemi, voire, cas extrême, de le « fantasmer », empêche d'élaborer une stratégie et des modes opératoires politiquement et militairement sains. Cela se manifeste souvent par une surestimation ou une sous-estimation de l'adversaire.

• L'autre grave et dangereuse conséquence de cet « autisme stratégique » est la tendance à surdéterminer et à accorder trop d'importance à la destruction de l'ennemi, alors qu'il s'agit de le vaincre, ce qui est bien différent. Cette obsession de la destruction est non seulement la marque d'une tendance au totalitarisme, car elle entend nier l'existence d'un « Autre » et vise *in fine* à créer l'utopie d'un monde sans ennemis, sans adversaires ou même sans alliés. En l'occurrence, elle a aussi des conséquences dangereuses en matière militaire. Elle conduit les stratèges à ne penser qu'en termes de puissance de feu, au détriment de la manœuvre sous toutes ses formes, y compris politique, ce qui n'est pas pertinent dans certaines formes de conflits ou face à certains types d'adversaires. La surdétermination de la destruction appauvrit l'art militaire, discipline intellectuelle d'une richesse proprement infinie.

Bien sûr, nous avons dressé là un portrait idéal, qui ne trouvera que rarement son incarnation. Mais chaque stratège, chaque officier doit tendre vers lui, comme une asymptote tend vers un point sans jamais l'atteindre. Il importe donc de méditer et de faire infuser les idées avancées ici. Nous nous contenterons de proposer une première piste d'actions à entreprendre dans ce but. La formation intellectuelle est naturellement la clé de ce processus. Il serait donc nécessaire de réhabiliter l'étude de ce que l'on nommait autrefois les « humanités » et que l'on nomme aujourd'hui de façon maladroite les « sciences humaines ». Or, ces dernières rassemblent aujourd'hui un grand nombre de disciplines académiques qui



ne peuvent pas être toutes étudiées à parts égales. Personne ne dispose du temps suffisant, pas même le stratège. Il convient donc de faire des choix. Bien entendu, outre la rigueur enseignée par les sciences dures, et en particulier les mathématiques, la philosophie et l'histoire devraient faire partie de ce corpus, en sachant toutefois que l'enseignement de l'histoire peut recouvrir le pire comme le meilleur – cela mériterait un article en tant que tel… Mais, si l'on ne devait, dans l'urgence et la nécessité absolue, n'en choisir qu'un nombre limité, nous n'hésiterons pas à élire les disciplines suivantes :

• La géographie, car elle est englobante et permet d'aborder des domaines aussi bien physiques qu'humains, parmi lesquels l'économie, la sociologie, la géopolitique, l'urbanisme, les infrastructures... C'est grâce à elle que le stratège pourra penser le terrain.

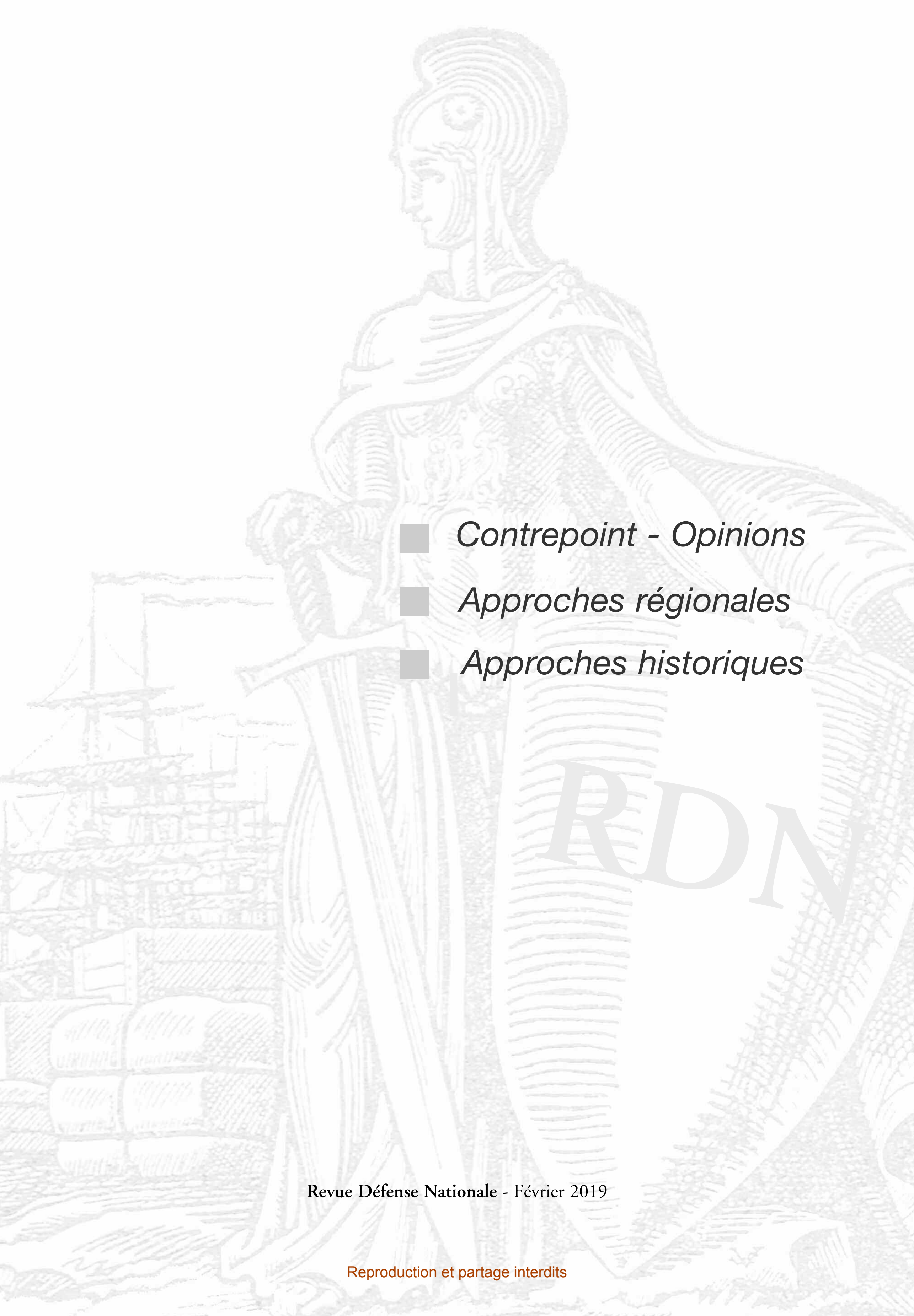
• La philosophie et la sociologie des techniques, car ces disciplines permettent de penser les forces et les moyens à la disposition du stratège. À l'heure du triomphe de la technique, celui-ci ne doit en aucun cas se laisser dominer par elle. Tâche d'autant plus impérieuse alors que l'intelligence artificielle et la robotique commencent à déferler, menaçant de déborder les cerveaux humains qui n'auront pas acquis les outils intellectuels leur permettant de posséder la distance mentale suffisante pour pouvoir les chevaucher. Surtout, le fait que les forces et les armes constituent des *systèmes* complexes impose plus que jamais que ces derniers soient conçus, dirigés et contrôlés par des stratèges capables de les surplomber et de les embrasser avec le maximum d'intelligence. Pour cela, on ne peut plus se contenter comme outil conceptuel du sempiternel cliché de la « dialectique de l'épée et de la cuirasse ». Comprendre pleinement et maîtriser la complexité technique exige de savoir qu'elle s'étend bien au-delà de ce processus d'un simplisme… désarmant.



Il reste à poser la question qui fâche. Pourquoi les sociétés occidentales modernes ne sont-elles plus capables de produire d'authentiques stratèges ou même de susciter leur apparition ? Les origines de ce triste état de fait sont multiples, comme toujours. L'anti-intellectualisme aussi infantile que barbare qui règne désormais partout, y compris dans ce que l'on nomme les « élites », joue ici un rôle certain. De même, bien sûr, que cette domination sans partage de la technique dans le sens le plus étriqué de ce mot ; nous l'avons évoqué plus haut. Sans doute y a-t-il encore d'autres causes, et nous invitons le lecteur à y réfléchir, et même à nous en faire part. N'oublions pas cependant ce que le général de Gaulle rappelait : « Au fond des victoires d'Alexandre, on retrouve toujours Aristote. » Comme il n'y a plus d'Aristote, et que, quand bien même il y en aurait encore un, on peut gager sans grand risque qu'il ne serait pas écouté, encore moins lu, les Alexandre vont continuer longtemps à se faire attendre. Mais, en fait, veut-on encore vraiment répondre à cette question ? ◆

Courriel de l'auteur : lhenninge1@noos.fr

Mots clés : stratège, tactique, chef, vision.



Contrepoint - Opinions

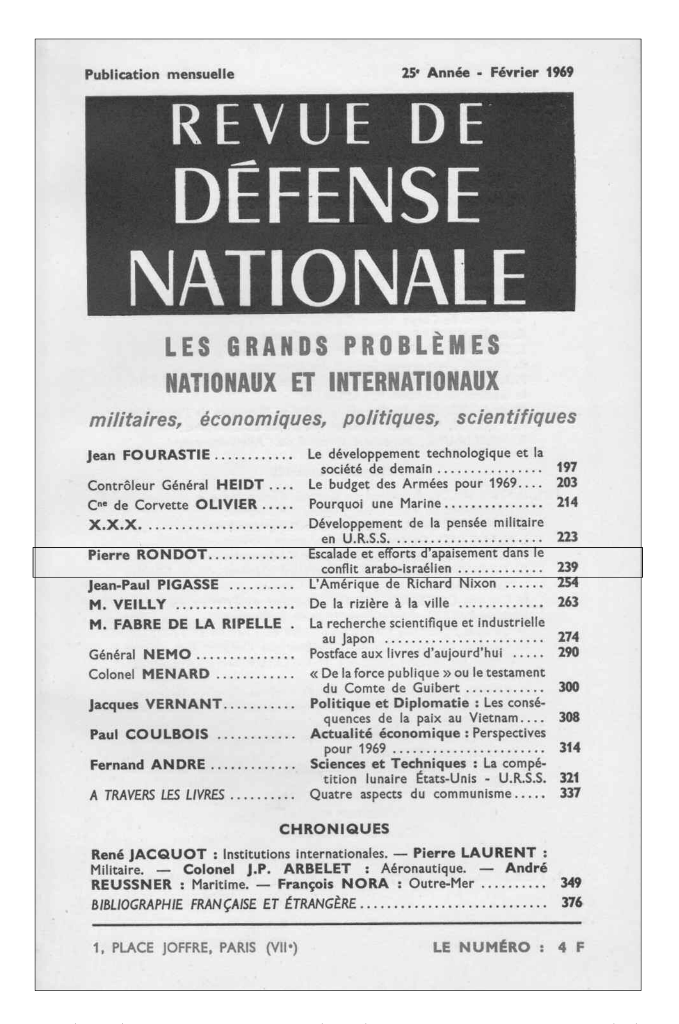
Approches régionales

Approches historiques



IL Y A 50 ANS

Les chroniques de ce numéro sont disponibles à la lecture (www.defnat.com)



Publication mensuelle — 25e Année - Février 1969

REVUE DE DÉFENSE NATIONALE

LES GRANDS PROBLÈMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

militaires, économiques, politiques, scientifiques

1, PLACE JOFFRE, PARIS (VIIe) — LE NUMÉRO : 4 F

En décembre 1968, un commando palestinien attaquait un avion de la compagnie israélienne El Al à Athènes. En représailles, Tsahal effectuait un raid contre l'aéroport de Beyrouth. De fait, jusqu'alors, le Liban avait une attitude très modérée, permettant d'échapper au conflit israélo-palestinien. Le général Pierre Rondot s'interrogeait alors sur les conséquences politiques pour le Liban en craignant une future déstabilisation…



La mémoire de la guerre 1918-2018 : entre mythes et réalité

Claude Franc

Colonel (ER). Saint-cyrien de la promotion « Maréchal de Turenne », breveté de la 102e promotion de l'École supérieure de Guerre.

La notion de mémoire correspond à un faisceau d'éléments divers, essentiellement d'ordre subjectif, qui se conjuguent entre eux pour former ce socle de référence mémorielle auquel il est souvent fait référence. Il s'agit d'abord d'un certain inconscient collectif national auquel d'autres facteurs viennent s'agréger, comme des souvenirs, des récits ou des témoignages, quand ce ne sont pas des mythes. C'est ainsi que la mémoire qui se construit peu à peu, peut escamoter l'objectivité du passé et prendre ses distances avec l'Histoire, et ainsi ouvrir la porte à toutes sortes de manipulations possibles. La mémoire militaire ne fait pas exception à la règle, et cet article se propose de dresser une fresque de la mémoire des guerres, en France, depuis 1918 jusqu'à nos jours.

⁂

Fin 1918, début 1919, le souvenir de la guerre s'identifie avec la Victoire. La France a vaincu l'Allemagne et les provinces perdues sont revenues au sein du giron national. Très rapidement, au-delà du culte des morts et de l'édification dans chaque commune d'un monument qui leur est dédié, la situation va évoluer, en fonction notamment de la naissance d'un nouvel élément, le mouvement ancien combattant. C'est autour de ce mouvement, dual, l'Union nationale des combattants (UNC) du père Brottier, de tendance démocrate-chrétienne avec sa devise « Unis comme au front » et de l'Association républicaine des anciens combattants (ARAC) de tendance très marquée à la gauche de la gauche de Dorgelès, l'auteur des *Croix de Bois*, que ce mouvement va se développer. Au-delà de ces clivages politiques et de leur souci commun de faire bénéficier le « monde combattant » – nouvelle expression – d'avantages pécuniaires, le mouvement se rejoint sur l'idée de la « Der des der », « Plus jamais ça », autrement dit, cette guerre, fondée sur la défense du Droit, aura été la dernière des grandes guerres de l'humanité. Par un glissement imperceptible, mais très réel, cette position « moralisatrice » de la mémoire de la guerre va très vite évoluer vers un pacifisme ouvertement revendiqué. Il arrive aussi que la formation de cette mémoire pacifiste débouche sur un résultat à l'opposé du but recherché. Le film de Renoir *La Grande illusion* est très révélateur à cet égard : alors que de nouveaux nuages s'annonçaient à la fin des années 1930, il voulut



réaliser un film pacifiste, dénonçant les « valeurs guerrières » mais, par le jeu de Frenay dans le rôle de Boëldieu et de Stroheim dans celui de Rauffenstein, il aboutit à l'exaltation des valeurs militaires (1).

Par ailleurs, cette mémoire « combattante » se doublait d'une autre forme de mémoire, institutionnelle, qui s'exprimait par des commémorations officielles, auxquelles d'ailleurs les associations d'anciens combattants ne manquaient jamais de participer. La forme la plus aboutie de ces commémorations officielles fut l'instauration de la tombe du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe en 1923, et le rite quotidien du ravivage de la flamme, chaque soir par des anciens combattants. D'autres moments très forts de cette mémoire institutionnelle se sont incarnés dans l'inauguration de la nécropole de Notre-Dame-de-Lorette, précédant de plusieurs années celle de l'Ossuaire de Douaumont. Dans tous ces moments, les anciens combattants ont été associés aux représentations officielles et institutionnelles, qu'elles fussent civiles ou militaires. Ainsi, les deux formes de mémoires, l'une institutionnelle et l'autre purement « combattante » ont eu tendance à se superposer l'une à l'autre et même à un peu se confondre entre elles. C'est de cette forme d'amalgame de la mémoire que le mouvement combattant tirait une grande partie de sa force, issue également de la déclaration de Clemenceau, au lendemain de la guerre, lorsqu'en parlant des anciens combattants, il disait : « Ils ont des droits sur nous » !

Cette force du mouvement combattant, et donc de la mémoire de la guerre, s'est exprimée lors des émeutes du 6 février 1934, lesquelles dépassaient de loin, il est vrai, le seul mouvement combattant. Mais, si on a coutume de ne considérer le 6 février que comme un mouvement protestataire de droite, il convient de ne pas occulter le fait que, lorsque les délégations de l'UNC descendaient les Champs-Élysées en hurlant contre les « Voleurs » (comprendre les députés), pour se faire prendre à la Concorde sous le feu des forces de l'ordre, leurs camarades de l'ARAC quant à eux, défilaient exactement au même moment, et avec des effectifs similaires, entre Bastille et République en chantant *L'Internationale*, le poing levé (2).

En outre, le mouvement combattant comme les commémorations institutionnelles, à l'origine de la mémoire de la Grande Guerre s'appuyaient sur un mythe solide, le « mythe Pétain ». Il est intéressant de s'arrêter quelques instants sur son origine. En 1918, pour l'ensemble de la population, et il était impossible de remettre en cause ces évidences, Foch était le « vainqueur de la guerre » attesté par la reconnaissance interalliée, et Joffre était le « sauveur de la Marne ». *Quid* de Pétain ? Son heure de gloire avait été d'avoir su « guérir » l'armée française de la

---

(1) Cf. Philippe Wodka-Gallien : « *La Grande illusion*, un regard sur la guerre et l'Europe », *RDN* n° 814, 11 novembre 2018.

(2) Ici aussi, et dans un autre domaine que la stricte mémoire de la guerre, le mythe joue son rôle et tient lieu de « vérité » en lieu et place de la réalité historique. C'est pour mieux accréditer l'émeute de la nuit du 6 février 1934 comme relevant d'un mouvement de droite que les forces de gauche ont tu leur participation au mouvement protestataire, il est vrai en un autre lieu. En effet, les partis de gauche avaient besoin du risque d'un péril droitier à conjurer pour refonder une unité mise à mal par quatorze ans de déchirements depuis le Congrès de Tours. C'est de cette fiction pour reforger l'unité des forces de gauche que surgira l'idée, puis la réalisation d'un Front populaire.



très grave crise du moral de 1917, qui aurait pu lui être fatale. Mais le titre de « Sauveur des Mutineries » passait mal à côté des deux autres. Pétain, avec un sens de la communication très moderne, parvint à capitaliser la popularité qu'il avait acquise en 1917 auprès de la troupe pour la réinvestir sur Verdun, alors, qu'en toute équité, même si Pétain avait réellement sauvé la Place par les mesures d'organisation de la défense, le véritable vainqueur de Verdun, celui qui reprit Douaumont, et qui fit reculer les Allemands sur la rive droite, c'était Nivelle. Mais Nivelle s'était disqualifié aux yeux des anciens combattants par son échec cuisant sur le Chemin des Dames en avril 1917, et il disparut dès 1924. C'est ainsi que Pétain sut s'imposer dans la mémoire comme le « Vainqueur de Verdun », par sa présence fréquente lors des cérémonies de commémoration. C'est lui qui présida l'inauguration de l'Ossuaire de Douaumont, en présence d'une foule immense d'anciens combattants qui, moralement, l'intronisèrent alors comme le premier des leurs.

C'est cette mémoire « combattante » de la Grande Guerre, assise sur le « mythe Pétain » qui se trouva donc, tout naturellement en pointe dans la « Révolution nationale » du gouvernement de Vichy, par la formation de la Légion française des combattants, laquelle d'ailleurs ne déboucha pas sur beaucoup de choses. Fait curieux, au sein de cette « Légion des combattants », qui tenait lieu et place des anciennes associations et confédérations partisanes d'anciens combattants d'avant-guerre dissoutes. Les relations entre anciens combattants de 1940 et ceux de la Grande Guerre furent détestables, les premiers étant assimilés par les seconds à des soldats vaincus qui ne s'étaient que peu et mal battus. Ici encore, même si le fait pouvait être avéré à l'encontre de certaines unités, il n'était pas conforme à la réalité ; il suffit de mettre en perspective les pertes de la campagne de 1940, c'est-à-dire, la centaine de milliers de tués en six semaines et la douzaine d'officiers généraux également tués (3) avec ceux de la guerre précédente, pour se rendre compte que les combats de mai-juin 1940 ne le cédaient en rien à ceux de leurs devanciers de la Grande Guerre. Mais, ici également, la réalité se trouvait masquée par le mythe mémoriel.

Longtemps éclipsée par celle de la Seconde Guerre mondiale, la mémoire de la Grande Guerre revient à la surface à la fin des années 1990, d'abord par la lente et progressive disparition des derniers survivants, puis par une reconstruction mémorielle tout à fait artificielle, fondée sur la contrainte à laquelle les combattants se trouvaient soumis, sur fond de réhabilitation des « fusillés pour l'exemple » (4). Typiquement, dans ce cas, on se trouve dans l'opposition flagrante entre l'objectivité

(3) Sur une année, cela correspond à une centaine de généraux tués, à mettre en perspective avec les cinquante-deux généraux tués au cours des quatre ans de guerre de 1914 à 1918.

(4) Dans ce cas précis, on est en pleine équivoque : il est en effet impossible pour un esprit du début du XXIe siècle, non éclairé par l'Histoire, qui vit depuis plus de trente ans dans un pays qui a légalisé la suppression de la peine de mort, de comprendre les ressorts qui avaient pu guider le commandement dans ces circonstances. Ceux qui ont lancé ce « chemin de mémoire » savaient très bien ce qu'ils faisaient, et quelles seraient la portée et l'audience de leur campagne.



historique et la subjectivité mémorielle, le rôle du commandement étant totalement occulté quand il n'est pas vilipendé. Et c'est ainsi que la simple évocation du nom du maréchal Pétain déclencha une polémique lors de la commémoration du centenaire de la Victoire, alors que, cinquante ans plus tôt, dans la cour des Invalides, le général de Gaulle, fidèle à la réalité historique, lui avait rendu un solennel hommage au nom de son action durant la Grande Guerre. À cet égard, il n'est pas assuré que les commémorations liées au Centenaire de la Grande Guerre aient pu apporter beaucoup de correctifs à cette dernière perception de la mémoire, malheureusement peu ou pas en cohérence avec la stricte vérité historique.

Quant à la mémoire globale de la Seconde Guerre mondiale, et pas uniquement celle de la campagne de 1940, elle a été d'emblée, pour des motifs de politique intérieure, détournée de la réalité historique en posant le postulat d'une France non seulement entièrement acquise à la cause de la Résistance, mais activement résistante dans sa totalité. Cela ne correspondait évidemment pas à la stricte vérité historique, mais était utile dans un pays où la classe politique avait été profondément renouvelée par la Résistance et dans lequel le nouveau « pacte social » était directement issu des propositions du Conseil national de la Résistance. En outre, il fallait trouver un justificatif pour faire passer juridiquement le régime de Vichy pour nul et non avenu. C'est ainsi qu'à la césure des années 1960 et 1970, on a pu voir un Premier ministre en exercice, Jacques Chaban-Delmas en l'occurrence, courir les débats télévisés portant sur cette période pour délivrer *ex cathedra* cette « doxa ». Cette vision mémorielle d'une France dont tous les milieux et toutes les classes sociales étaient acquis à la Résistance a été remarquablement mise en scène dans le film à grand succès *La Grande vadrouille* dont elle servait de trame durant tout le film. Cette image mémorielle a commencé à se fissurer par la diffusion du film *Le chagrin et la pitié*, au début des années 1970, puis a reçu le coup de grâce par Henri Amouroux, avec son œuvre monumentale en douze volumes, *La vie des Français sous l'Occupation*, dont il n'est pas innocent qu'un de ses premiers volumes porte le sous-titre de « Quarante millions de pétainistes »[(5)]. La contrepartie de cette approche, dite résistancialiste avec une bonne dose de condescendance dans son expression, réside dans le fait que les campagnes d'Italie et de la Libération ont totalement été occultées pendant longtemps. Puis, brusquement, au début du XXIe siècle, elles sont revenues à la surface, avec comme corollaire, un peu fallacieux, que c'est l'Afrique du Nord qui aurait libéré la métropole. Même si les contingents nord-africains étaient importants, et que la mobilisation a fortement impacté l'Afrique du Nord, il n'en demeure pas moins, historiquement parlant, qu'entre l'automne 1944 et le printemps 1945, la Première Armée française a considérablement mué dans sa composition, et qu'au moment de la capitulation allemande, les divisions blindées mises à part car formées quant à elles par les « évadés

(5) Ce qui était parfaitement exact, mais a commencé à s'éroder dès les lendemains de Montoire, c'est-à-dire dès octobre 1940.



de France », la composante FFI y était prédominante (6). En fait, comme la pérennisation de l'incorporation des formations FFI dans l'armée régulière s'est heurtée à de graves problèmes (cohésion, instruction, discipline), la mémoire collective de la guerre a délibérément ignoré l'amalgame et ses conséquences. En effet, dès 1947, ne subsistaient plus que des cadres FFI, et encore, déparaient-ils nettement par rapport aux cadres d'active, même envers ceux rentrant de captivité.

Quant aux conflits coloniaux, la question se pose en d'autres termes. La guerre d'Indochine, la chute de Diên Biên Phu exclue, n'a laissé aucune trace dans la conscience nationale et, seule, l'Armée en conserve la mémoire, avec en premier lieu, la formation du mythe « para ». Il suffit de comparer la masse d'ouvrages publiés consacrés à la guerre d'Algérie avec ceux traitant de la guerre d'Indochine pour saisir le régime différent sous lequel la mémoire a traité ces deux conflits. D'abord, parce que la guerre d'Indochine n'a touché que des soldats de métier, dont une grosse majorité de légionnaires et tirailleurs, sans oublier les combattants recrutés localement, alors que la guerre d'Algérie, *nolens volens*, a directement concerné toute une génération de jeunes Français durant six années consécutives. Ensuite, parce que cette guerre, d'une nature très particulière, a donné lieu à nombre de polémiques eu égard à l'éthique militaire quant aux moyens, modes d'action et méthodes mis en œuvre, qui ont agité l'ensemble du milieu intellectuel national. Enfin, cette guerre a donné lieu au grave épisode dit du « *putsch* des généraux d'Alger » dont les funestes conséquences ont empoisonné les relations politico-militaires durant plusieurs décennies après les faits, le monde politique, tous bords confondus, conservant, contre toute logique, une méfiance instinctive vis-à-vis du commandement.

Par ailleurs, en Algérie même, une mémoire souvent inversée se nourrit d'un sentiment de très grande rancœur vis-à-vis de l'ancienne puissance coloniale, qui donne lieu à des attentes de reconnaissance de la culpabilité de cette dernière, laquelle n'est, bien naturellement, absolument pas disposée à délivrer ce message, ce qui entretient une situation de blocage entre les deux pays, situation exacerbée par la présence d'un grand nombre de citoyens algériens, ou binationaux, sur le sol français. Le refus de considérer l'objectivité historique, de part et d'autre de la Méditerranée d'ailleurs, et de s'en tenir à une situation de « mémoire » conduit à entretenir cette situation de blocage. Et pourtant ! Le simple constat que le même terrorisme sévit aujourd'hui sur le territoire des deux États souverains devrait logiquement conduire les deux capitales à envisager une coopération poussée dans ce cadre.

---

(6) La 9e D.I.C. avait été « blanchie » par des formations FFI dès l'automne 1944 pour éviter d'engager des Africains dans les rigueurs de l'hiver vosgien ; deux divisions totalement FFI, les 1re et 14e D.I. des généraux Caillies et Salan étaient venues s'agréger aux vieilles divisions de l'Empire, et dans les divisions nord-africaines, un régiment de Tirailleurs sur les trois qu'elles comptaient avait été « rapatrié » à la fin de l'hiver, pour être remplacé par un régiment FFI. Sur le front des Alpes, qui relevait de la Première Armée, la 27e D.I.A. du général Valette d'Osia avait été reconstituée entièrement à base d'effectifs FFI.



⁂

In fine, comment conclure ce siècle de « mémorisation » de la guerre en France ? Indubitablement, le fait d'avoir privilégié la mémoire sur l'histoire, c'est-à-dire le subjectif sur l'objectif, a nui, parfois considérablement, à l'image, voire à la place, de l'Armée dans le pays. Pire, cette situation a savamment entretenu un sentiment de méfiance, voire de défiance, réciproque entre le pouvoir politique et le commandement militaire, situation de nature à favoriser toutes sortes de jeux d'appareil d'un côté comme de l'autre, ce qui n'est jamais une bonne solution, chacune des parties en lice jouant alors contre l'autre. Cette situation était latente dans l'entre-deux-guerres où elle a d'ailleurs conduit le pouvoir à jeter son dévolu sur le chef militaire le plus « souple » qui soit, le général Gamelin (7), ce qui a mené le pays à l'abîme en 1940. Entre 1940 et 1962, dans le contexte d'une guerre totale et de deux conflits coloniaux, cet état de fait a conduit à deux crises politico-militaires majeures dont les cicatrices ne sont pas encore totalement refermées, certains, aussi bien politiques que militaires, s'acharnant, contre toute sagesse, à persister à vouloir continuer à verser encore du vinaigre sur elles. Si bien qu'aujourd'hui, la situation s'identifie à un équilibre précaire, dont le moins que l'on puisse dire est que la confiance réciproque, si elle est affichée, et certainement voulue et recherchée, aux plus hauts niveaux, ne règne pas encore dans tous les esprits, aussi bien militaires que politiques.

Comment sortir de cet imbroglio infernal ? Assurément, en faisant la part des choses et, surtout en ne niant pas les bienfaits de la mémoire, sans laquelle le passé et ses enseignements éprouveraient beaucoup de difficultés à se voir pris en compte, il n'en demeure pas moins, qu'en ce qui les concerne, les armées ont tout intérêt à se réapproprier leur histoire propre, qu'elle soit militaire, navale ou aérienne, ce qui ne sera possible que si ce retour vers l'Histoire s'effectue selon un chemin rigoureux et objectif, et non pas selon le registre d'une histoire fantasmée, voire militante. En effet, dans une telle démarche, il ne s'agirait pas de vouloir occulter ou camoufler nos erreurs passées, et il y en eut c'est évident, les armées étant une institution humaine, ou pire, de vouloir alors justifier l'injustifiable. Mais, il s'agirait bien d'une démarche intellectuelle, rigoureuse, destinée à exposer les faits et à décortiquer les mécanismes de prise de telle ou telle décision, afin d'en estimer les conséquences à terme, tout en contextualisant bien évidemment, les faits cités. Une telle démarche pourrait alors contribuer à éviter les contresens, les malentendus et même les incompréhensions qui peuvent encore se faire jour entre les armées et le reste de la nation.

---

(7) Dans ses *Mémoires*, le général Beaufre, un des esprits militaires les plus brillants du siècle dernier, se montre d'une sévérité sans appel à son égard, compte tenu de son absence totale de caractère, en dépit d'une intelligence très supérieure. Il y raconte notamment son arrivée au 1er bureau de l'EMA en 1935, où il a été accueilli par son *alter ego*, le chef d'escadron Henri Zeller, futur gouverneur militaire de Paris, par ces mots : « Mon cher camarade, en arrivant dans cette maison, il faut que vous sachiez quelque chose : le général Gamelin est une nouille. »



À cet égard, la commémoration du Centenaire de la Victoire de 1918 est édifiante. Conscient des enjeux que cette commémoration allait représenter, le chef d'état-major des armées a voulu faire entendre la voix des armées, dans le registre de l'Histoire, mais il est à craindre que son ordre du jour de Morhange ait été étouffé par le vacarme médiatique qui entourait celles-ci.

En tout état de cause, ce retour à l'histoire ne peut être que salvateur, car, ainsi que l'écrivait le général de Gaulle dans sa jeunesse, « Derrière les victoires d'Alexandre, on distingue toujours Aristote. » ◆

Courriel de l'auteur : claude.franc@intradef.gouv.fr

Mots clés : mémoire, histoire, anciens combattants, mythes.



Amiens, un Centenaire pour la Paix

Brigitte Fouré

Maire d'Amiens. 1re vice-présidente de la région Hauts-de-France.

Célébrer l'Armistice du 11 novembre 1918, c'est commémorer la fin d'un conflit qui fût, au début du XXe siècle le plus meurtrier de l'Histoire du Monde, un conflit qui, en quatre ans, fera plus de 18 millions de morts et 21 millions de blessés. Célébrer le 11 novembre, c'est donc fêter ce jour de 1918 où, enfin, ce conflit sanglant s'arrêtait, le jour où l'on voulait espérer que cette Première Guerre mondiale serait la dernière, car ce jour-là, on ne pouvait savoir qu'elle ne faisait que s'interrompre et que l'horreur allait à nouveau frapper deux décennies à peine plus tard. Célébrer le 11 novembre chaque année, c'est aussi rappeler que deux grandes batailles marquèrent les cœurs et les esprits, celle de Verdun de février à décembre 1916 et ses 700 000 victimes allemandes et françaises, et celle de la Somme, sur notre terre, du 1er juillet au 18 novembre de la même année, avec ses 650 000 victimes dans les armées alliées et 580 000 victimes allemandes…

Durant trois années, les festivités organisées par la Mission Centenaire ont été l'occasion pour nous d'organiser et de relayer de multiples temps forts à Amiens et sa métropole, sources d'échanges, de joies et aussi de réflexion sur le sens à donner à la Paix face aux défis du XXIe siècle. « Amiens, un autre regard sur la Grande Guerre » s'est en effet déroulé sur la période 2016-2018. Il s'est adressé aux habitants comme aux nombreux visiteurs venus du monde entier pour commémorer, visiter, découvrir les lieux chargés d'histoire et d'émotions. Où des parents, des aïeux, sont venus, ont écrit, les ont décrits à travers des lettres et des témoignages. Où ils ont parfois combattu. Ce projet a mis en avant les atouts culturels, patrimoniaux et touristiques d'Amiens et de son agglomération, en abordant ce thème non pas par le prisme des combats, de leurs atrocités et de l'extrême dureté de la vie sur le front, mais en questionnant le quotidien d'un territoire libre, international et vivant, dernière grande ville avant le front de la Somme.

Durant ce conflit, Amiens était la ville la plus importante à l'arrière du front ; de nombreux témoignages rapportent, la plupart du temps, une ville et ses villages proches animés, dédiés au repos et au soutien : des lieux souvent en effervescence. « Amiens, un autre regard sur la Grande Guerre » a voulu rendre hommage aux habitants et aux soldats dont les parcours se sont croisés, en racontant à tous, l'histoire de ce territoire durant le conflit. À la fois si proche et si loin des



combats, le territoire d'Amiens Métropole est redevenu, cent ans après, la porte d'entrée vers le front de la Somme. Ces temps commémoratifs sont maintenant bien inscrits dans les esprits des habitants de la Métropole, suite aux différentes cérémonies internationales qui s'y sont déroulées. Mettons l'accent sur quelques-unes d'entre elles.

L'*ANZAC Day* : la date du 25 avril restera l'un des temps forts des saisons 2015, 2016, 2017 et 2018. Le Mémorial national australien de Villers-Bretonneux se trouve à quelques kilomètres d'Amiens. Chaque année, des milliers de visiteurs australiens et néo-zélandais font ce long voyage pour commémorer une période fondatrice pour leur nation et l'indépendance acquise par le sacrifice d'une génération entière. En avril 2018, c'est plus de 10 000 Australiens qui sont venus dans la Somme. De nombreux habitants de la Métropole les ont accompagnés pour vivre les cérémonies, et les moyens déployés par la ville et la Métropole pour les accueillir ont été perçus avec reconnaissance et émotion (pavoisement, projections sur la Tour Perret, expositions dans le centre-ville, animation et village thématique).

Le 1er juillet 2016 commémorait le centenaire de la bataille de la Somme. Au-delà de la cérémonie officielle qui se tenait à Thiepval, Amiens et les communes de la Métropole ont accompagné ce moment par de nombreuses actions autour du spectacle vivant, expositions et concerts.

Le 11 novembre 2018 – commémoration internationale mais aussi principale commémoration française en hommage aux victimes de la Grande Guerre – a été particulièrement suivi par les habitants de la Métropole. Des efforts supplémentaires ont été réalisés avec les partenaires pour toucher et sensibiliser un public scolaire. Cette commémoration représentait également la clôture du cycle du Centenaire et plusieurs événements d'envergure ont été réalisés, notamment un grand concert le 10 novembre, à la cathédrale Notre-Dame d'Amiens et l'inauguration du nouveau parvis du monument aux morts, place Foch, dans le cadre des travaux liés au bus à haut niveau de service (BHNS).

Plusieurs événements exceptionnels ont également été réalisés par Amiens Métropole ou par nos partenaires, animant la ville, destinés aux Amiénois comme aux visiteurs venus du monde entier. Citons les éditions 2016 et 2018 de « *United Pipers For Peace* », rassemblement international de formations « *Pipes and Drums* » en juillet et ses 20 000 participants, le « *Zic Zazou Brass Band Pacific Army* », rassemblement international de fanfares et *brass bands* autour des musiciens de *Zic Zazou*, toujours en juillet avec 15 000 spectateurs, la soirée « *An Zukunft*, Aux lendemains », le 10 novembre 2018, concert exceptionnel, gratuit, dans la cathédrale Notre-Dame d'Amiens, qui a réuni plus de 900 personnes. En guise de conclusion de la soirée, les cloches de la cathédrale et de plusieurs églises retentirent à minuit, marquant le passage à la journée du 11 novembre 2018.



Les expositions urbaines permanentes, telles « Parmi Nous » et « Regards sur la Grande Guerre » ont permis de parler de cette période de façon originale. Les expositions temporaires, comme « Dessiner la Paix » et « 1914-1918, l'invention du camouflage moderne ». Les projets participatifs, parmi lesquels « Champs de Paix » avec l'artiste Béatrice Saurel (champ de coquelicots et de bleuets réalisé à partir de fripes de récupération) et « Koklyko » avec l'artiste Jérôme Toq'R au parc de l'évêché (projet écocitoyen, participatif et artistique avec des « koklykos » réalisés à partir de bouteilles d'eau en plastique).

Les partenariats : auparavant partiellement absents des réseaux liés au tourisme de mémoire, Amiens et Amiens Métropole ont pu nouer, en un peu plus de trois années, des partenariats inédits. Dans les réseaux locaux, départementaux et à l'échelle de la région notamment, puis la Mission Centenaire et enfin, des partenariats internationaux importants. Amiens, un autre regard sur la Grande Guerre, a permis de monter des actions communes en étroite collaboration avec l'Australie, le Royaume-Uni ou encore l'Autriche. Les moments marquants furent la réception à l'Hôtel de Ville du Gouverneur général du *Commonwealth* d'Australie, Sir P. Cosgrove, en avril 2016 et bien sûr, les commémorations internationales du 8 août 2018 célébrant la Bataille d'Amiens.

Le projet « Amiens, un autre regard sur la Grande Guerre » semble avoir atteint ses principaux objectifs. En premier lieu, révéler Amiens comme porte d'entrée du tourisme de mémoire dans la Somme, communiquant avec les lieux de mémoire et équipements dédiés à cette thématique. C'était également l'occasion de parler aux habitants de la Métropole, comme aux visiteurs internationaux, en abordant cette thématique, non pas par le prisme des combats et des batailles qui se sont déroulés sur notre territoire, mais en racontant une ville et des villages d'arrière-front dans la Grande Guerre, sous un angle original mêlant les disciplines et esthétique.



Historiquement, le 11 novembre 1918 restera un jour de joie pour beaucoup de nos concitoyens d'alors, mais une joie altérée par les millions de victimes décédées, blessées ou infirmes et ce, en n'oubliant jamais que cette guerre fut aussi un drame pour l'Europe qui allait difficilement s'en relever et que la Seconde Guerre mondiale allait à nouveau meurtrir. Il n'est, en effet, jamais inutile de rappeler que si le 11 novembre 1918 a été un jour de Victoire pour la France et ses Alliés, le conflit qui se terminait avait été une défaite pour toute l'Europe. Aujourd'hui, il y a toujours des champs de bataille. Et il y aura toujours des scènes de guerre tant que des hommes voudront en opprimer d'autres. La paix est précieuse, cultivons-la ! Dans un an, Amiens se parera des couleurs de capitale européenne de la jeunesse tandis que la cathédrale Notre-Dame célébrera le huitième centenaire de la pose de sa première pierre. Soyons plus encore à cette occasion des artisans de Paix ! ◆

Courriel de l'auteur : maire-amiens@amiens-metropole.com

Mots clés : Amiens, Centenaire, Grande Guerre, mémoire.



La bataille d'Hajin : victoire tactique, défaite stratégique ?

François-Régis Legrier

Colonel. Chef de corps du 68e régiment d'artillerie d'Afrique. Commandant la *Task Force Wagram* au Levant d'octobre 2018 à février 2019. Auteur de *Si tu veux la paix prépare la guerre* aux Éditions Via Romana.

La bataille d'Hajin (septembre 2018 – janvier 2019) du nom d'une petite localité située sur la rive Est de l'Euphrate aux confins de la Syrie et de l'Irak mérite de laisser son nom dans l'histoire militaire à plus d'un titre. Elle est d'abord la dernière « bataille rangée » contre le pseudo État islamique et semble mettre un point final à sa volonté de contrôler un territoire. Elle est ensuite, pour nous Occidentaux, riche d'enseignements sur la guerre, et tout spécialement les limites de la guerre par procuration et de notre approche tournée vers la suprématie technologique.

Au XIXe siècle, le sort d'une bataille mettant en jeu quelques milliers d'hommes était réglé en une journée – Austerlitz par exemple ; au XXe siècle, il faut compter en semaines – que l'on pense à la poche de Dunkerque en 1940 ; au XXIe siècle, il faut près de cinq mois et une accumulation de destructions pour venir à bout de 2 000 combattants ne disposant ni d'appui aérien, ni de moyens de guerre électronique, ni de forces spéciales, ni de satellites. Telle est la réalité de la guerre aujourd'hui qui doit nous conduire, décideurs politiques et chefs militaires à un examen critique salutaire sur notre façon de concevoir et faire la guerre.

Certes, la bataille d'Hajin a été gagnée mais de façon très poussive, à un coût exorbitant et au prix de nombreuses destructions. Certes, les Occidentaux, en refusant d'engager des troupes au sol, ont limité les risques et notamment celui d'avoir à s'expliquer devant l'opinion. Mais ce refus interroge : pourquoi entretenir une armée que l'on n'ose pas engager ? Si la réduction du dernier bastion de l'État islamique ne vaut pas la peine d'engager des troupes conventionnelles, quelle cause sera assez importante pour le faire ? Extrêmement à l'aise pour remplir les grands états-majors multinationaux d'une ribambelle d'officiers, les nations occidentales n'ont pas eu la volonté politique d'envoyer 1 000 combattants aguerris régler en quelques semaines le sort de la poche d'Hajin et épargner à la population plusieurs mois de guerre.

Par ailleurs, en sous-traitant aux Forces démocratiques syriennes (FDS), c'est-à-dire à des *proxys* – des troupes soutenues par les Américains qui leur ont délégué le droit de se battre à leur place – la conduite des opérations au sol, la Coalition [1]

(1) *Operation Inherent Resolve* (*OIR*) : coalition dirigée par les Américains.



a renoncé à sa liberté d'action et perdu la maîtrise du *tempo* stratégique. Prise en étau entre la décision de Donald Trump de se retirer du Nord-Est syrien et le bon vouloir des FDS, elle n'a pas trouvé de meilleure solution que d'intensifier les bombardements pour en finir au plus vite, compromettant ainsi durablement l'avenir de cette province.

In fine, la question qui se pose est de savoir si la libération d'une région ne peut se faire qu'au prix de la destruction de ses infrastructures (hôpitaux, lieux de culte, routes, ponts, habitations, etc.). C'est là, l'approche assumée sans complexe, hier et aujourd'hui, par les Américains ; ce n'est pas la nôtre et nous souhaitons ici indiquer ce qui aurait pu être fait pour mettre l'ennemi hors de combat sans transformer la poche d'Hajin en champs de ruines.

Caractéristiques de la bataille d'Hajin : un concentré de tous les types de guerre

Située au cœur du « Grand Jeu » entre puissances régionales et grandes puissances, la poche d'Hajin regroupe en septembre 2018 environ 2 000 combattants islamistes dont une majorité d'étrangers. S'étirant sur une trentaine de kilomètres le long de l'Euphrate en territoire arabo-kurde syrien et large d'une dizaine de kilomètres, elle est le dernier bastion du soi-disant Califat « État islamique », autant dire pas grand-chose. En réalité, nous allons voir que la bataille déborde largement de son cadre géographique pour se répandre dans le champ des perceptions, autre enjeu essentiel du combat.

La zone d'action est une bande de terrain en V coincée entre l'Euphrate à l'Ouest et la frontière irako-syrienne à l'Est avec une zone rurale (champs et villages) le long du fleuve et une zone désertique. Soulignons que la rive Ouest de l'Euphrate est plus ou moins sous contrôle du régime syrien et des milices irakiennes qui contrôlent également une partie de la frontière. La population est estimée à quelques milliers de personnes, surtout présente dans la partie Nord de la poche (localité d'Hajin).

Au Sud de la poche (pointe du V) et au bord de l'Euphrate, en territoire irakien, la ville d'Al-Qaïm. Au Nord de cette ville, la frontière est tenue par l'armée irakienne et légèrement en retrait se trouve la position de tir des moyens feux sol-sol de la coalition. Au Sud, la frontière est tenue par une milice affiliée à l'Iran (Katiba Hesbollah), véritable petite armée avec ses chars et ses canons. Si la frontière est globalement étanche au Nord, elle est très poreuse au Sud, la milice se livrant à la contrebande.

Le combat au sol a été confié à des *proxys*, les FDS, alliance arabo-kurde conseillée par les forces spéciales américaines et bénéficiant du soutien des moyens feux sol-sol et sol-air de la Coalition. D'un volume sensiblement équivalent à celui de *Daech*, leur valeur combative est toute relative sachant que les combattants



kurdes viennent du Nord-Est syrien où ils sont régulièrement pris à partie par les Turcs, alliés des Américains au sein de l'Otan. Ainsi, fin octobre 2018, les FDS ont annoncé la suspension des opérations suite à des frappes turques et il a fallu plusieurs semaines de négociation pour qu'ils reprennent le combat. Le même scénario a failli se répéter mi-décembre et compromettre à nouveau la prise d'Hajin pourtant bien engagée.

Au sol, les traits distinctifs de cette bataille sont assez proches de ceux des batailles de la Première Guerre mondiale : une ligne de front entre combattants où chaque gain de 500 mètres ou 1 kilomètre de territoire représente un succès ; des contre-attaques violentes et répétées de la part d'un ennemi cerné de toute part et qui cherche à desserrer l'étau des FDS ; un emploi massif de l'artillerie, seule capable de délivrer des feux par mauvaises conditions météorologiques et qui, à plusieurs reprises, a sauvé la mise aux FDS violemment prises à partie ; des pertes importantes au regard du volume de combattants (plusieurs centaines au total de part et d'autre).

Sur un plan purement tactique, cette bataille a fait redécouvrir toutes les vertus d'un appui-feu sol-sol (2) alliant effets de saturation par obus explosif et effets de destruction par munition de précision et surtout opérationnel par tout temps. Ainsi, c'est le 3 décembre 2018 qu'ont été tirés avec succès pour la première fois en opération, les obus antichars à effet dirigé Bonus détruisant une colonne de *pick-up* lancée à l'assaut des lignes de défense FDS.

Dans les airs, la suprématie occidentale est évidemment totale. Comme dans le film de Gavin Hood, *Eye in the Sky* (3), c'est la quintessence de la haute technologie qui se déploie quasiment sans limite avec l'emploi massif de moyens de surveillance et de renseignement, et d'avions pour observer et frapper. En l'espace de six mois, plusieurs milliers de bombes ont été déversées sur quelques dizaines de kilomètres carrés avec comme résultat principal la destruction des infrastructures.

L'ennemi a-t-il été détruit par ces frappes ? Oui, mais pas autant qu'on a bien voulu le faire croire dans les comptes rendus alignant un *BDA* (4) impressionnant calculé de façon statistique et non pas par observation visuelle.

L'ennemi a-t-il été atteint dans son moral et sa volonté de combattre ? À l'évidence, non. Il a déployé jusqu'au bout une combativité inébranlable mettant à profit les périodes de mauvaise météo, le préservant de la menace aérienne, pour contre-attaquer violemment et infliger à plusieurs reprises de sérieux revers tactiques aux FDS. La défaite devenue inéluctable, il s'est exfiltré vers des zones refuges pour poursuivre la lutte en mode insurrectionnel ne laissant sur place qu'une poignée de combattants étrangers.

(2) Il faut également souligner l'emploi massif par *Daech* de roquettes et de mortiers allant parfois à des consommations de 100 munitions par jour.

(3) Sorti en 2016 : montre les ambiguïtés politico-juridiques d'une prise de décision d'une frappe aérienne.

(4) *Battle Damage Assessment* : estimation des pertes ennemies.



Ainsi, cette bataille illustre à merveille les propos du général Desportes : « Des systèmes d'armes toujours plus performants produisent des résultats toujours plus décevants » (5). Entendons-nous bien. Ils ne sont pas décevants parce que performants mais parce que mal employés ; nous y reviendrons.

Enfin, la bataille d'Hajin dépasse largement le cadre géographique pour s'inscrire plus largement dans le champ infini des perceptions.

Force est de constater que dans ce domaine, *Daech* a su exploiter le moindre succès tactique pour le valoriser et en faire un succès stratégique. De même, les frappes occidentales et leurs dommages collatéraux réels ou fictifs ont aussi été largement médiatisés avec succès. En effet, à plusieurs reprises, la Coalition trop souvent en réaction sur le champ des perceptions, a dû renoncer à ses frappes face à la pression médiatique. Il y a ici tout un champ de réflexion à explorer et notamment le décalage des perspectives : là où *Daech*, dans une vision stratégique, s'adresse aux opinions publiques occidentales, la Coalition, outil militaire sans réelle pensée politique, est contrainte de rester au niveau tactique et ne peut exploiter ses succès dans le champ informationnel avec la même réactivité que l'ennemi.

Les limites de la guerre par procuration et de notre approche techno-centrée

La guerre par procuration ou comment perdre la main sur le plan stratégique

En s'en remettant à des *proxys* pour conduire la bataille au sol, les Occidentaux en ont certes retiré un avantage politique à court terme : celui d'éviter des pertes et un mouvement d'opinion contre leur politique. En revanche, sur le moyen-long terme, ce choix s'est avéré désastreux.

En affirmant que la poche était la *Main Battle Area* (6) tout en refusant d'y engager des moyens terrestres ou même des hélicoptères d'attaque, les Américains ont laissé planer un doute sur leurs intentions réelles d'en finir rapidement. Il est donc permis de penser que la poche d'Hajin constituait un excellent alibi pour maintenir une présence dans le Nord-Est syrien et surtout prévenir un éventuel délitement trop rapide de la Coalition. Ainsi, au fur et à mesure de la bataille, le discours s'est articulé de la façon suivante : « il faut détruire *Daech* » vers « oui, *Daech* est bientôt éliminé en Syrie mais il se reconstitue en Irak et reste tout aussi dangereux », ce qui pose la question de la pertinence de la stratégie suivie depuis des années. Où est le véritable enjeu ? Détruire *Daech* ou contenir l'Iran ?

Par ailleurs, la conséquence la plus immédiate d'une telle approche est la perte de la maîtrise du temps : l'opération avance au gré de la volonté des *proxys* et

(5) Vincent Desportes : « Leçons d'aujourd'hui pour les guerres de demain », *Le Casoar* n° 231, p 19.
(6) L'espace de bataille prioritaire.



selon leur propre agenda et elle traîne en longueur quelle que soit l'ampleur des moyens consentis. Cela s'appelle un enlisement.

Pour compliquer les choses, est apparue au grand jour la divergence de vues entre Donald Trump et son état-major. Fidèle en cela à une promesse de campagne, le Président des États-Unis a saisi l'occasion de la reprise d'Hajin mi-décembre pour annoncer la victoire sur *Daech* et le retrait des forces américaines de Syrie montrant ainsi, certes de façon brutale, que c'est bien le *tempo* politique qui détermine la stratégie et non pas l'inverse.

En refusant d'inscrire dans leur stratégie du Moyen-Orient cette volonté de retrait pourtant annoncée depuis deux ans, l'Administration américaine et les états-majors se sont mis d'eux-mêmes en porte à faux. Bousculés par le décideur politique d'un côté, ayant perdu la main sur le *tempo* des opérations au sol de l'autre, c'est-à-dire privés de toute marge de manœuvres, la seule réaction a été d'intensifier les frappes aériennes et donc d'augmenter encore le nombre de destructions. Hajin a subi le même sort que Mossoul et Raqqa : une destruction quasi complète.

Ainsi, cette victoire tactique, par la façon dont elle a été acquise, a compromis l'avenir de cette province sans ouvrir de perspectives stratégiques intéressantes pour la Coalition. L'avenir du Nord-Est syrien est plus que jamais incertain et *Daech*, s'il a perdu son territoire, ne semble pas atteint dans sa volonté de continuer la lutte.

La leçon est la suivante : il n'y a pas de stratégie et donc de victoire durable sans liberté de manœuvre. Celle-ci est au croisement du politique et du militaire. Le stratège doit impérativement inscrire son action dans une politique et doit garder la main sur les opérations dans tous les domaines, y compris les opérations terrestres s'il veut être en mesure de présenter plusieurs options stratégiques au décideur politique. Il n'y a pas d'autres solutions possibles.

L'approche techno-centrée ou l'illusion de la puissance

En s'en remettant principalement à des moyens air inopérants sur un plan tactique lorsque les conditions météo se dégradent et aux forces spéciales, la Coalition a perdu beaucoup de temps, d'énergie et de crédibilité, *Daech* ayant beau jeu de se vanter d'avoir tenu en échec la première puissance mondiale pendant des mois.

Il faut être rentré dans une *Strike Cell* (7) par temps couvert pour comprendre toutes les limites de notre approche techno-centrée. En effet, en cas de pluie, de brouillard, de nuages, les écrans deviennent noirs, les gens jouent aux cartes ou regardent un film : la guerre s'arrête pour eux en attendant la prochaine fenêtre météo. Lors des violentes contre-attaques de *Daech* en octobre 2018 et le repli des

(7) Centre d'opérations couvert d'écrans permettant une recopie des images fournies par les drones ou les avions. C'est à partir de là que s'effectuent les frappes aériennes et les tirs d'artillerie d'où son nom de *Strike Cell*.



FDS, le premier constat d'un officier général a été de dire : « C'est à cause de la météo, nous n'avions plus l'appui aérien. » Sous-entendu, *Daech* ne respecte pas les règles du jeu, il attaque par mauvais temps !

Non, nous n'avons pas été tenus en échec par la météo mais par notre refus de nous adapter à notre ennemi et au réel. La guerre par procuration, c'est-à-dire ce refus d'engager des troupes au sol aptes au combat pour s'en remettre uniquement aux forces spéciales et à l'arme aérienne est l'un des facteurs principaux de nos échecs actuels. Les forces spéciales sont faites… pour les opérations spéciales et non le combat conventionnel en zone urbaine ou désertique.

Encore une fois, ne nous y trompons pas, il ne s'agit nullement ici de critiquer l'apport indispensable aux opérations que constitue l'arme aérienne ou les forces spéciales mais de rappeler que c'est une erreur que de s'en remettre uniquement à elles pour gagner une bataille. Ce concept ultra-technologique conçu pour réduire le format des troupes conventionnelles et séduire le politique en lui faisant croire qu'on peut faire mieux avec moins est un leurre séduisant mais un leurre quand même.

Alors que fallait-il faire ?

La réponse est simple : comprendre que si la bataille se gagne au niveau tactique – adaptation au terrain et à l'ennemi – la guerre se gagne au niveau stratégique et politique, et qu'elle est une dialectique des volontés et non une éradication « des méchants » impossible à réaliser.

En l'occurrence, il fallait resituer la bataille d'Hajin dans un cadre plus global : celui d'empêcher *Daech* de se reconstituer d'une part et de préserver l'avenir de la moyenne vallée de l'Euphrate en évitant des destructions inutiles d'autre part.

Au niveau tactique, une bataille se gagne en disposant les moyens adéquats au bon endroit et au bon moment (principe d'économie des forces et de concentration des efforts) pour créer un rapport de force favorable. Ainsi, tout en s'appuyant sur les FDS, il fallait, en sus des moyens d'appui-feux, engager *a minima* un groupement tactique interarmes motorisé capable de s'emparer rapidement de la poche d'Hajin en limitant autant que faire se peut la destruction des infrastructures.

En effet, une bataille ne se résume pas à détruire des cibles comme au champ de foire. C'est la combinaison de la manœuvre et du feu qui permet de disloquer le dispositif ennemi et de le mettre dans l'impossibilité de poursuivre la bataille par la conquête des points clés du terrain, et de ses moyens de commandement et logistique. La prise d'Hajin, en décembre, en est l'illustration tardive : l'ennemi, ayant perdu son centre de commandement, n'a plus été en mesure d'opposer une résistance coordonnée par la suite.

Enfin, la bataille doit être menée en temps imminent dans le champ informationnel, c'est-à-dire avec un temps d'avance. Est cru par le plus grand nombre



ce qui est affirmé en premier : c'est une loi immuable dont il faut tenir compte. Une plus grande réactivité aurait été nécessaire pour valoriser nos succès et disqualifier le comportement de l'adversaire quitte à assumer, et non pas justifier après coup, les dommages collatéraux.

L'évocation de la bataille dans le champ des influences nous permet de faire la transition avec les parties hautes de la guerre, la stratégie et la politique.

Au lieu de se focaliser de façon excessive sur la poche d'Hajin, la Coalition aurait dû l'intégrer dans une approche stratégique et ainsi découper son espace de bataille non pas en fonction de ses structures internes (répartition entre commandement des forces spéciales en Syrie et commandement conventionnel en Irak) mais en fonction de l'espace de bataille ennemi allant de Kirkuk au Nord-Est de l'Irak au désert d'Al-Anbar à l'Ouest, en passant par Hajin et Al-Qaïm.

Seule une vue globale du problème aurait permis d'ébaucher une stratégie globale et d'éviter le constat amer de voir *Daech* resurgir là où on l'a chassé il y a deux ans. Seule une stratégie globale laissant entrevoir une résolution politique durable aurait permis au politique de comprendre la nécessité du temps long au lieu de brusquer les choses pour sortir de ce qui s'apparente à une impasse et un échec.

Il faut donc rappeler avec le général Desportes que la victoire militaire doit toujours être pensée au prisme de son objectif politique et qu'elle ne peut se passer d'un engagement au contact : « La guerre à distance est un leurre : elle produit un effet militaire mais pas d'effet politique. La "projection de puissance", c'est-à-dire la projection de destruction, sans "projection de forces", de soldats sur le terrain ne fonctionne pas ; elle détruit sans maîtriser la reconstruction et crée le chaos. Il y a une vraie illusion de l'efficience aérienne : certes, elle permet quelques économies initiales mais elle ne conduit jamais au résultat espéré. À la fin des fins, il est toujours nécessaire, d'une manière ou d'une autre, de contrôler l'espace. » (8)

Conclusion

Oui, la bataille d'Hajin a été gagnée, au moins sur le terrain mais en refusant l'engagement au sol, nous avons prolongé inutilement le conflit et donc contribué à augmenter le nombre de victimes au sein de la population. Nous avons détruit massivement les infrastructures et donné à la population une détestable image de ce que peut être une libération à l'occidentale laissant derrière nous les germes d'une résurgence prochaine d'un nouvel adversaire. Nous n'avons en aucune façon gagné la guerre faute d'une politique réaliste et persévérante et d'une stratégie adéquate. Combien d'Hajin faudra-t-il pour comprendre que nous faisons fausse route ? ◆

Courriel de l'auteur : frlegrier@gmail.com

(8) Vincent Desportes : « Leçons d'aujourd'hui pour les guerres de demain », *op. cit.*

Mots clés : Hajin, coalition, Irak, Syrie, *Daech*.



Le bon, la brute et le truand : lecture des traités nucléaires *

Lova Rinel-Rajaoarinelina

Collaboratrice parlementaire auprès de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

Dans la prestigieuse salle Turenne de l'Hôtel des Invalides, ils sont plusieurs à avoir été invités à la célébration des soixante ans de la Direction des applications militaires (DAM). À cette occasion, ils ont pu écouter le discours de la ministre des Armées, Mme Florence Parly. Un rappel à l'histoire, un rappel à ce qu'est la DAM, sa détermination à construire l'excellence scientifique au service de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, ainsi que son rôle dans une souveraineté au service de la France, au service des Français.

Ce soir-là, la salle est tout ouïe. On écoute avec attention chaque mot de la ministre comme si les regards de l'Histoire et de l'avenir attendaient un signe qui pourrait augurer du discours du Président. Un auditoire attentif, composé de personnes conscientes que le monde n'est pas aussi paisible que l'ambiance qui plane au sein de cette réunion entre personnes acquises à la cause de la dissuasion.

Puis vinrent ces mots, après l'anaphore du « Plus jamais ça » : « Aujourd'hui, la guerre froide est finie. Nos espoirs de paix étaient nombreux, forts. Beaucoup ont cru à la fin de l'Histoire. Elle s'est durement rappelée à nous. Mais loin des blocs, comment prouver l'utilité d'une arme dont le paradoxe est de ne jamais être utilisée ? Comment justifier à l'heure où nos adversaires évoluent, de conserver un outil que certains dénoncent et trouvent daté ? Ma réponse est simple : la naïveté ne doit pas être une menace supplémentaire. » [(1)]

Une manière subtile de décrire ce que la France pense du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (Tian) [(2)]. À quelques mois de la prochaine conférence pour la révision du Traité de non-prolifération (TNP) en 2020, dans une actualité stratégique internationale en plein mouvement, s'interroger dans le fond sur la qualité, la pertinence et les limites des outils législatifs qui posent les lignes de la sécurité internationale nous pousse à faire un bilan.

* L'auteur revient dans les détails sur les impacts diplomatiques des trois traités portant sur les armes nucléaires et analyse leur capacité à établir un monde plus stable et plus sûr.

(1) Extrait du discours de la ministre des Armées pour la célébration des soixante ans de la DAM, le mercredi 21 novembre 2018.

(2) Traité qui a été signé en 2017 et dont la campagne a été décoré du prix Nobel de la paix, mais qui comme le Tice, n'est pas entré en vigueur à ce jour.



Le Tice, ce traité si parfait

Commençons par « le bon ». Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaire (Tice) [3] est certainement le traité de la lutte contre la non-prolifération qui a réussi à lier la force de la science et des nouvelles technologies au service de la paix. C'est l'absolu traité et c'est ce qui se fait de mieux de nos jours. N'était-ce pas John Kerry, ancien secrétaire d'État de Barack Obama, qui disait : « [Le Tice] le régime de vérification est l'une des grandes réalisations du monde moderne. Le système de surveillance international est presque complet ; il est robuste, il est efficace et il a apporté des données scientifiques sérieuses à tous niveaux, des avertissements du *tsunami* au suivi de la radioactivité et des accidents de réacteur nucléaire » [4].

Ce traité a pour lui l'universalité de son système de vérification ; sur les 196 États de l'ONU, le Tice est signé par 184 États et ratifié par 167 membres. Il doit être apprécié par son système de vérification internationale comprenant 312 stations de surveillance et 16 laboratoires d'analyses [5]. Pour se faire une idée de son efficacité, le temps qu'il a fallu à l'Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (Otice) pour interpréter les secousses en Corée du Nord et en conclure un essai nucléaire a pris 22 minutes après l'explosion [6] : un succès du droit qui se lie à la science dans l'intérêt de la paix mondiale.

De plus, ce traité nous offre ce que l'on définirait comme des « bonus ». S'il a été travaillé et pensé dans le prolongement du TNP, en apportant une étape supérieure en vue d'un désarmement [7], il nous surprend en apportant un outil de contrôle incontestable et une utilité en matière d'usages civils.

Ainsi, le 18 août 2000, au balbutiement de l'Otice, les stations détectent les ondes sismiques générées par l'explosion du sous-marin nucléaire russe, le *Kursk* [8], dans la mer de Barents. Pour aller plus loin, le 18 novembre 2010, la France signe un accord avec l'Otice concernant les alertes *tsunami*, posant ainsi l'organisation comme un acteur de prévention des catastrophes naturelles. Lorsqu'au 1er janvier 2014 à 6h18 TU, l'astéroïde 2014 AA a frappé la Terre, c'est bel et bien l'Otice qui fut capable de déterminer l'heure et le lieu exacts d'un impact cosmique, démontrant la prouesse scientifique d'une organisation de ce niveau à être capable de détecter également des explosions aériennes provoquées par des explosions météorites [9].

(3) Traité signé en 1996, dont la non entrée en vigueur est bloquée par la non-ratification des huit pays membres de l'annexe 2 : États-Unis, Chine, Israël, Égypte, Corée du Nord, Iran, Inde et Pakistan.

(4) « Executive Secretary Meets Secretary of State John Kerry and Other World Leaders », *CTBTO Preparatory Commission*, 2014 (www.ctbto.org/).

(5) « Who We Are » (www.ctbto.org/).

(6) Extrait de l'audition du SE Lassina Zerbo dans le cadre de la mission d'information de l'Assemblée nationale française (www.ctbto.org/).

(7) Les opposants au TNP oublient trop souvent de le préciser, mais le désarmement est un objectif du traité et le restera.

(8) Denise Breittschneider : « Major progress over the last decade: The International Monitoring System nears completion », *CTBTO Spectrum*, n° 12, avril 2009 (www.ctbto.org/).

(9) Kelly Beatty : « Small Asteroid 2014 AA Hits Earth », *Sky & Telescope*, 2 janvier 2014 (www.skyandtelescope.com/).



Plus récemment, c'est encore l'Otice qui a annoncé dans son communiqué : « Les stations hydroacoustiques HA10 (île de l'Ascension) et HA04 (Crozet) ont détecté le signal d'un événement impulsif sous-marin survenu le 15 novembre à 13 h 51 GMT, à proximité de la dernière position connue du *San Juan*. » (10) Elle évoquait alors la disparition du sous-marin argentin.

En cela, le Tice constitue par l'effectivité de l'Otice, sous la main maîtrisée de son secrétaire exécutif Lassina Zerbo, la réussite du multilatéralisme et la force indéniable de l'Otice et du Tice. En posant l'interdit des essais nucléaires, et en mettant la science, et le multilatéralisme comme socle de fonctionnement, ils répondent de manière très concrète à la lutte contre la prolifération, mais aussi à la sécurité mondiale. Il est acquis que les essais nucléaires sont interdits, et le message est le suivant : « Peu importe votre statut, d'État doté ou d'État non doté, d'État proliférant ou non, il est interdit de faire des essais nucléaires pour affiner votre arsenal, car quoi qu'il arrive on le saura. » En ces temps où le manque de cohésion de cap concernant la paix – sur des tergiversations remuant les sensibilités souveraines sous couvert de guerres commerciales ou hégémoniques – perturbe un climat pacifique voulu par les peuples, l'Otice permet d'apporter une stabilité internationale dans les champs couverts par l'arme nucléaire où être le *Big Brother* au service de la non-prolifération est une nécessité.

Le TNP ou la brutalité de la *Realpolitik* (et de la responsabilité)

Poursuivons par « la brute ». Le TNP est perçu comme brutal et injuste. Il pose une ligne de légitimité et de légalité des pays dotés (qui ont le droit) et les États possesseurs (qui ont l'arme sans en avoir le droit), d'une part, mais pose l'interdit que tous ceux qui souhaitent détenir l'arme seront en infraction. Composés de onze articles dont six portant sur les obligations et les devoirs des États-membres, l'article III et suivants posent leur système de vérification : l'Agence internationale à l'énergie atomique (AIEA).

Sa brutalité se ressent également dans le fait que pour la première fois, par la légitimité du droit international, une instance pouvait contrôler ce qu'un État a de plus intime et souverain (article 3 al 1) : qui est, en l'espèce, le choix de sa défense, dès lors qu'elle s'oriente vers l'arme nucléaire. Sa brutalité se ressent également dans les protocoles additionnels qui renforcent les garanties du TNP (11). Néanmoins, comme on peut le lire dans le rapport parlementaire (12) des députés Michel Fanget et Jean-Paul Lecoq, le TNP est une réussite. Grâce à sa ténacité et à ses trois piliers, il est devenu un traité quasi universel. En effet, cinquante ans après l'ouverture à signature, le traité compte 189 membres sur 192 aujourd'hui.

(10) « Ce que l'on sait de la disparition du sous-marin argentin *San Juan* », *Ouest-France*, 23 novembre 2017 (www.ouest-france.fr/).

(11) « Le protocole additionnel » IAEA (www.iaea.org/).

(12) Rapport de la Commission des affaires étrangères sur « l'arme nucléaire dans le monde, 50 ans après l'adoption du Traité sur la non-prolifération nucléaire (TNP) », 11 juillet 2018 (www.assemblee-nationale.fr).



Basé sur le consensus, il porte le principe d'un processus de désarmement « étape par étape ». En effet dès 1971, il se traduit par la mise en place de régimes de contrôle des exportations, et son application reçoit le renfort du comité Zangger qui vient alors d'être créé. En 1975, pour renforcer le régime établi de ce comité, et notamment après le choc des essais indiens en 1974, le Club de Londres fut créé et devint en 1992 le Groupe des fournisseurs nucléaires qui étendent la liste des technologies sensibles à d'autres biens potentiellement proliférants. Par ailleurs, les conditions d'exportation sont rendues plus rigoureuses.

Le TNP va plus loin, il renforce également un système de garantie de l'AIEA, en imposant des accords de garanties généralisées. En 1990, lorsque la communauté internationale, avec stupéfaction, découvre que le programme nucléaire irakien (alors que l'Irak est membre du TNP) disposait d'assez de matières pour conduire un programme militaire, il a été mis en place un modèle de protocole additionnel sur le matériel non déclaré. Cette précaution est effective depuis mai 1997.

De plus, le TNP est certain de sa pérennité. Si au départ, il avait été convenu qu'il ne devait durer que vingt-cinq ans en vertu de l'article X, le 11 mai 1995 à New York, le traité est prorogé pour une durée illimitée. Au regard de la situation d'Israël depuis, des négociations se sont ouvertes en vue d'une zone exempte d'arme nucléaire dans le Moyen-Orient.

Enfin, le TNP peut être considéré comme un code de conduite imposé par le Conseil de sécurité : un pays doté ne peut s'attaquer sans conséquence à un État non doté. On relève ici la résolution 255 (13) du 19 juin 1968, accordant ainsi aux États non dotés une garantie de sécurité dite positive. C'est d'ailleurs une résolution qui a valu l'engagement des États non dotés. Ce renforcement des garanties et aides aux États non dotés dans le but d'assurer leur confiance au TNP est réaffirmé dans la résolution du 11 avril 1995, n° 984 (14), qui reconnaît cette immunité face à toute tentative d'attaque sur des États non dotés par un État doté.

Finalement, le TNP reste dans une brutalité qui est l'apanage d'une réflexion d'États et de personnes responsables et conscients de la réalité complexe qu'implique la dissuasion nucléaire au regard des objectifs du désarmement. Comme aucune obligation n'est imposée aux États dotés du TNP, ni aucun moyen de mettre en pratique le processus orienté vers les objectifs de désarmement en dehors des politiques propres de chaque État, il a pour effet de renforcer la hiérarchie entre les États dotés et les autres. Notons que le Tice et le TNP sont des traités de sécurité internationale. Ils ont donc la particularité de jouer constamment de l'équilibre entre la paix et la souveraineté nationale des États-membres quant à leur défense. Ils sont complémentaires. Mais ils doivent aussi être assez consensuels pour que les

(13) Une attaque nucléaire contre un État non doté « créerait une situation dans laquelle le Conseil de sécurité, et, au premier chef, tous ses membres permanents dotés d'armes nucléaires devraient agir immédiatement, conformément à leurs obligations aux termes de la Charte des Nations unies », résolution 255 du 19 juin 1968 (http://undocs.org/).

(14) Résolution 984 du 11 avril 1995 (http://undocs.org/).



États-membres, quel que soit leur statut, puissent trouver un intérêt propre à rester dans le traité dans une réalité géopolitique complexe qui étend finalement la question du conflit armé. L'arme nucléaire suscite une question plus large, celle d'une réalité politique reposant sur les rapports de force entre les 189 États-membres. Le TNP garantie la non-prolifération de cette arme à destruction massive, et au fond c'est tout ce qu'on lui demande.

Le Tian, parangon du populisme nucléaire

Enfin, il y a « le truand ». Ce n'est pas le moins sympathique. Le lendemain du 7 juillet 2017 où l'Assemblée générale de l'ONU adopte le Tian (15) : panique plus ou moins contenue des diplomates, grincement de dents des États dotés, mais indéniablement rire sous cape des États possesseurs face à son adoption. Au fur et à mesure des arguments portés par l'ICAN (International Campaign to Abolish Nuclear Weapons) (16), on note une opposition de fond avec le TNP et le Tian : le Tian n'est pas un traité de sécurité internationale, il est un traité idéologique sur l'existence de l'arme, détaché de toute garantie sécuritaire des populations. Une campagne qui rythme son argumentaire entre propos populistes, approximatifs, voire dangereux pour certains. Néanmoins, quatre axes se dégagent : l'argument moraliste et identitaire, l'argument de l'imperfection du TNP, l'argument sur le caractère antidémocratique de l'arme nucléaire et l'argument sur l'infraction au TNP.

L'argument moraliste et identitaire

Selon l'ICAN, l'arme serait immorale (17), c'est une arme immorale parce qu'elle tue tout le monde sans discrimination, il faut donc ne plus l'avoir. Un argument péremptoire sans réflexion pragmatique : « On désarme, circulez, il n'y a rien à voir » !

L'ICAN fait un parallèle étrange entre arme nucléaire et « masculinité toxique » : « “Je ne crois pas que les femmes soient plus pacifistes par nature”. L'argumentaire d'ICAN met sur le même plan l'abolition de l'arme nucléaire et les revendications féministes du mouvement #MeToo, ou encore la lutte contre le racisme et contre la faim dans le monde. Les défenseurs du Tian poursuivront sur le fait que c'est aussi un moyen pour l'Afrique de se libérer du joug de l'arme nucléaire, d'éviter “d'être prise en otage par les caprices de quelques hommes avec le doigt sur le bouton” » (18). Rappelons qu'il n'y a pas de boutons…

---

(15) 122 pays sur 192 ont approuvé le traité.

(16) « Traité d'interdiction sur les armes nucléaires : 1 an », ICAN France (http://icanfrance.org/).

(17) Dominique Lalanne : « Les armes nucléaires », 13 décembre 2017 (www.youtube.com/).

(18) Béatrice Fihn : « Nous avons besoin du *leadership* de l'Afrique pour mettre fin à la menace des armes nucléaires », *Jeune Afrique*, 9 octobre 2018 (www.jeuneafrique.com/).



L'ICAN évoque également le fait que l'arme nucléaire est une arme de génocide de fait, « et donc » raciste et xénophobe (19). Si allier la possession de l'arme au statut de génocidaire est assez douteux politiquement et relève d'une hérésie sur le plan historique, pour rappel, l'arme nucléaire a été faite par les États alliés d'abord pour vaincre le nazisme et le totalitarisme japonais (20), champions du monde alors de xénophobie et de racisme. Cette argumentation n'en demeure pas moins erronée sur le plan juridique et complètement fausse sur le plan technique. L'arme nucléaire par définition est une arme de destruction massive qui tue sans discrimination ; d'ailleurs, c'est l'argumentation de la morale de l'arme nucléaire qu'ICAN porte parallèlement. Quelle confusion ! L'ICAN semble ignorer que l'arme nucléaire reste avant tout un instrument de dialogue stratégique entre États dotés, incluant leurs alliés sous parapluies, et États nucléaires de fait, à l'exclusion de tous les autres. Le nucléaire est encore un monde de l'entre-soi, un club prestigieux de prouesse scientifique qui suscite fantasme de pouvoir et fascination, dépassant souvent la réalité.

L'argument de la perfection du Tian

L'ICAN affirme que le TNP n'étant pas parfait, notamment en prenant les exemples (21) de l'Iran et de la Corée du Nord, il faut aller vers une abolition de l'arme nucléaire. Considérant au passage que le Tian serait un traité parfait qui serait appliqué par tous… Bien évidemment une fois le Tian ratifié, l'arme disparaîtrait et les velléités de se doter aussi. Il poursuit plus dangereusement : la perfection du Tian en perspective de la crise du *INF* (*Intermediate-Range Nuclear Forces Treaty*) (22) – selon l'organisation de l'Union européenne – « ne devrait pas s'appuyer des accords bilatéraux entre la Russie et les États-Unis sur des questions de sécurité internationale » (23) en poursuivant que la communauté internationale et l'Union européenne de surcroît se trompent en ayant un regard sécuritaire. Il faudrait qu'on ait un regard humanitaire sur l'arme nucléaire et plus rien d'autres (24)… *Exit* les garanties de sécurité ! Étonnamment les défenseurs du Tian (25) considèrent que le traité serait complémentaire aux autres déjà existant. Par ailleurs « le traité d'interdiction ne doit pas nécessairement envisager chaque étape vers l'élimination totale » (26), contraire aux annonces d'immédiateté ci-dessus. Quelle confusion (encore) !

(19) Hayley Ramsay-Jones (www.youtube.com/).

(20) Hayley Ramsay-Jones, *op. cit.* Il existe énormément d'ouvrages qui explique la cause de l'élaboration de l'arme nucléaire.

(21) On pourrait évoquer que le *JCPOA* (*Joint Comprehensive Plan of Action*) fonctionne et que le TNP doit continuer grâce à des outils multilatéraux pour lutter contre la non-prolifération.

(22) Traité sur les armes nucléaires de portées intermédiaires. « Traité nucléaire INF : "Il appartient à la Russie" de le "préserver" (Otan) », *Le Figaro*, 4 décembre 2018 (www.lefigaro.fr/).

(23) Nicolas : « Désarmement : l'INF menace la fin, l'Europe se tait », *News Europe*, 18 novembre 2018 (https://news-europe.fr/).

(24) « ICAN Urges EU to Take Charge of Bloc Security Not Relying on US-Russia Treaties », *Sputnik*, 15 novembre 2018 (https://sputniknews.com/).

(25) Hayley Ramsay-Jones, *op. cit.*

(26) « Pour un traité d'interdiction », ICAN (http://fr.icanw.org/).



L'argument antidémocratique

La France ferait ainsi du déni de démocratie dès qu'on parle de nucléaire [27]. Rappelons que les militants du Tian ont bénéficié de quatre auditions dans le cadre de la Mission d'information des députés Michel Fanget et Jean-Paul Lecoq, les opposants au Tian. Tribunes, conférences au sein de la représentation nationale, affichage public du budget dissuasion [28]. Les puissances dotées détourneraient même des ressources publiques au profit du nucléaire [29]. Manifestement, il faudrait communiquer les codes nucléaires pour satisfaire cette « démocratie ».

Infraction au TNP

Le dernier argument s'adresse à la France qui serait selon les partisans du Tian en infraction avec le TNP au motif que son programme de modernisation de sa force de frappe, tout comme ceux des autres du P5, ne respecteraient pas le traité [30]. Il relève plus d'une question de sémantique et d'interprétation. Rien dans le TNP n'interdit la modernisation d'arsenaux existant, tout au mieux prévient-il d'une relance de la course aux armements qui se traduirait par un accroissement des formats en terme de vecteurs et de charges [31]. Néanmoins, on doit admettre que la planète nucléaire vit peut-être un tournant au regard des positions prises par D. Trump.

Victoire par KO des traités de sécurité internationale, mais Oscar du danger public pour le Tian

Le Tice, s'il fonctionne, souffre de sa non entrée en vigueur. Cela pose le problème de sa préservation qu'il faut porter en priorité des agendas. Ce traité est fragile et mérite toute notre attention. Il pose aussi une incohérence dans notre réflexion « étape par étape ». Ce traité accepté par tous n'est pas en vigueur alors qu'un autre qui est largement plus décrié pourrait lui être opposable ? La sécurité internationale n'a pas besoin de montrer des incohérences. L'entrée en vigueur d'une prohibition de l'arme nucléaire relève en fait d'un espoir des pro-Tian d'imposer aux banques l'arrêt de leur soutien financier aux industriels de la défense impliqués dans les programmes nucléaires. La réflexion « *Don't Bank on The Bomb* » [32] pose la sanction des entreprises dont les activités sont liées à l'arme nucléaire. Concrètement ICAN propose un monde où tout militant antinucléaire refuserait d'embarquer dans un Boeing ou un Airbus…

---

(27) Jean-Marie Collin : « Démocratie et dissuasion nucléaire », *Alternatives économiques* (https://blogs.alternatives-economiques.fr/).

(28) Sénat : « La nécessaire modernisation de la dissuasion nucléaire », rapport d'information n° 560 (2016-2017) de MM. Xavier Pintat, Jeanny Lorgeoux, André Trillard, Pascal Allizard et Claude Haut, fait au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, déposé le 23 mai 2017 (http://www.senat.fr/).

(29) « Pourquoi une interdiction ? Arguments pour l'abolition », ICAN France (http://icanfrance.org/).

(30) Jean-Marie Collin : « La course à l'arme nucléaire est mondiale », Initiatives pour le désarmement nucléaire (IDN) 15 mars 2017 (www.idn-france.org/).

(31) Il suffit de voir le nombre d'articles qui relayent cette position sans aucune base juridique.

(32) *Don't Bank on The Bomb* (www.dontbankonthebomb.com/).



À l'heure actuelle, le TNP reste la pierre angulaire de la sécurité internationale, et l'actualité nous montre justement que sa fragilité mérite qu'on le préserve. La représentation permanente française auprès de l'ONU basée à New York nous rappelle deux points importants : la France et le Royaume-Uni annoncent qu'en aucun cas le Tian constituerait une norme internationale à la différence du TNP et déjà le rend caduc avant même son entrée en vigueur, et que « le désarmement nucléaire ne se décrète pas, il se construit » (33).

Une nuance de taille. Là où le TNP fonctionne étape par étape, et par consensus, le Tian impose sa loi aux forceps. La lecture politique est assez simple et simpliste : le désarmement est un sujet où le citoyen lambda a autant de légitimité qu'un général des forces stratégiques ; si on n'est pas d'accord c'est que nous sommes des tyrans… Haro sur cette gouvernance immorale qui oublie l'intérêt des peuples ! Le Tian trouve néanmoins un écho dans notre société malade d'une démocratie non universelle et diverse. Le malaise est palpable entre d'une part la préoccupation réelle des États à ne plus jamais vivre un conflit nucléaire et d'autre part l'incompréhension de sociétés civiles et des peuples bercés à la noble ambition de vivre dans un monde de paix qui leur paraît inaccessible. Finalement, le Tian est une rupture inquiétante entre la réalité et le rêve. Ces défenseurs s'engouffrent dans la brèche de la difficulté de la *Realpolitik* pour légitimer une vision simpliste, à la Donald Trump (34).

Rejet du pouvoir régalien, du secret défense et autorité militaire ; volonté de tout savoir, faire fi du confidentiel. Mais le faire dans le confort des pays (dotés) ou la liberté d'expression est garantie par la Constitution. En ces temps, où les notions d'autorité et de légitimité d'un pouvoir politique sont érodées par la pluralité des avis sur les réseaux sociaux, où la démocratie n'est considérée que par les débats sur les trottoirs et discréditent ceux au sein des institutions. Il est important de prendre en considération le danger que cache le Tian, dont les porteurs ne réalisent certainement pas l'ampleur. Ce n'est pas un traité anodin ni un « *peacefull use* ». Il est dangereux et « faire de son retrait une priorité et une urgence », poserait un précédent en terme de droit international.



Lors des assises du Conseil supérieur de la formation et de la recherche stratégiques (CSFRS), Éric Danon a tenu les propos suivants qui concluent bien cette nécessité d'un ordre nucléaire : « La dissuasion est à la sécurité internationale ce que la démocratie est à la politique ; à savoir le pire système à l'exception de tous les autres. » ◆

Courriel de l'auteur : Lova.Rajaoarinelina@clb-an.fr

(33) « Adoption d'un traité d'interdiction des armes nucléaires », ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, juillet 2017 (https://onu.delegfrance.org/).

(34) On remarquera leur proximité en terme de *tweet* ; Iain Burns et Charlie Moore : « Nobel Peace Prize Winner Repeatedly Attacked Trump », *Daily Mail*, 6 octobre 2017 (www.dailymail.co.uk/).

Mots clés : TNP, TICE, nucléaire, ONU.



Il y a vingt ans, l'opération *Trident* : sas d'entrée du groupe aéronaval vers le XXIe siècle

Thibault Lavernhe

Capitaine de frégate, issu de la promotion 2001 de l'École navale et breveté de la 24e promotion de l'École de Guerre. Affecté à la Direction des ressources humaines du ministère des Armées.

Voici deux décennies, du 24 mars au 8 juin 1999, l'Alliance atlantique conduisait l'opération *Allied Force* pour contraindre par la force la république fédérale de Yougoslavie à retirer ses forces de la province du Kosovo. Au sein de cette guerre (1), la participation française prend le nom d'opération *Trident*, avec un triple volet : aérien, terrestre (2) et maritime. Structuré autour du porte-avions *Foch*, le groupe aéronaval (GAN) français, déployé de janvier à juin 1999, y prend une part significative, réalisant une grande partie de l'effort national au sein d'une coalition alliée sous *leadership* américain. Riche d'enseignements, ce dernier acte des conflits de l'ex-Yougoslavie a été largement commenté par les acteurs militaires et politiques, et fait l'objet d'une littérature abondante. L'amiral Coldefy, ancien directeur de la *Revue Défense Nationale* et commandant de la *Task Force 470* embarqué à bord du *Foch* durant cette période, y a d'ailleurs largement contribué.

Aussi, sans entrer dans le détail des opérations aéromaritimes, nous nous proposons d'examiner, avec le recul de vingt années, le positionnement de *Trident* dans la généalogie des opérations du GAN, en montrant en quoi cette mission est un essai transformé au tournant du XXe siècle finissant : avec *Trident*, le GAN arrive non seulement sur l'autre rive de la décennie 1990 en recueillant les fruits de ses efforts d'adaptation et en prouvant sa pertinence, mais crée également les conditions de sa réussite dans le siècle qui s'ouvre, alors qu'au même moment le renouvellement de ses capacités matérielles est largement engagé.

Nous verrons ainsi comment *Trident* est l'aboutissement naturel de la mue opérée par le GAN au cours des crises yougoslaves des années 1990, pour ensuite montrer que cette opération est l'incubateur de la réussite des déploiements ultérieurs du GAN. Mais c'est surtout la pertinence du concept même du GAN que *Trident* a incontestablement confirmé, dans une guerre pourtant conduite aux portes de l'Europe.

---

(1) « Ce n'est donc pas une crise, mais une guerre » (Jacques Lanxade, *Quand le monde a basculé*, Paris, Nil éditions, 2002, p. 152).

(2) Mission de vérification du Kosovo (MVK), force internationale d'extraction (*Trident*/FE), opération de secours en faveur des camps de réfugiés albanais au Kosovo (*Trident*/Humanitaire).



L'aboutissement logique d'une décennie d'adaptation

Trident est d'abord l'aboutissement de plusieurs années de présence opérationnelle de la Marine en Adriatique, dans le cadre de la crise bosniaque (de 1993 à 1996) (3), période durant laquelle le GAN adapte son organisation, ses savoir-faire et ses capacités, en découvrant progressivement les exigences des opérations interarmées en coalition.

L'adaptation du GAN est d'abord celle de son commandement, sur fond de transformation plus générale de la Marine et des armées dans le sillage de la guerre du Golfe. Côté Marine, ce sont les conséquences de la réforme baptisée « Optimar 95 », lancée en 1992, qui engendre une refonte du commandement des forces aéromaritimes (4). Pour le GAN, il s'agit de donner une meilleure continuité à son commandement (enseignement direct des crises libanaises des années 1980) en instaurant un fonctionnement à deux états-majors, ce fonctionnement prenant véritablement corps à partir de 1998. Côté armées, il s'agit de la montée en puissance inexorable du fait interarmées dans le commandement des opérations depuis la création du Centre opérationnel interarmées (COIA, ancêtre de l'actuel CPCO) en 1992 : si, lors de premières opérations *Balbuzard* en 1993, « la Marine fait ses opérations » (5), ce n'est plus le cas en 1999, où le commandement de niveau stratégique est alors pleinement interarmées. Enfin, l'adaptation du commandement du GAN au cours des années 1990 est celle de son intégration dans un cadre allié, où la mission du groupe aérien embarqué (GAé) n'est plus décidée sur le porte-avions mais depuis un Combined Air Operations Center (CAOC) basé à terre, dans lequel il est nécessaire d'être représenté et où il faut apprendre à se positionner.

Après l'épisode manqué de la guerre du Golfe (6), les années *Balbuzard* sont également celles de l'adaptation des savoir-faire opérationnels à l'environnement des opérations otaniennes. Tout d'abord, de manière assez triviale, par la pratique de l'anglais : l'exception culturelle française a eu la vie dure durant la guerre froide, et toute une génération d'officiers doit alors se hisser aux standards requis pour interagir avec ses homologues alliés, absorber la masse de documentation opérationnelle et surtout faire valoir son point de vue. Cette adaptation passe ensuite par l'aptitude à catapulter des avions en vertu d'un contrat opérationnel au profit de « clients », qu'ils soient nationaux (7) ou alliés (8) : c'est toute l'organisation du pont

(3) Opération *Balbuzard* de janvier 1993 à juillet 1995 puis opération *Salamandre* de janvier à décembre 1996. La complémentarité entre le *Foch* et le *Clemenceau* joue à plein durant cette période.

(4) En particulier, pour les forces de surface, création de la force d'action navale (FAN) et du groupe d'action sous-marine (GASM) en 1992. L'amiral commandant l'aviation embarquée et le groupe de porte-avions (ALPA) devient à cette occasion un commandement purement organique sous l'appellation d'ALAE (amiral commandant l'aviation embarquée).

(5) Selon une formule de l'amiral Coldefy, alors commandant du *Clemenceau*. Entretien avec l'auteur du 7 novembre 2016.

(6) La Marine déploie un dispositif important dans le cadre de la guerre du Golfe de 1990 à 1991, mais le GAN ne participe pas à l'offensive de *Desert Storm* en 1991.

(7) Par exemple, protection des éléments français de la Forpronu engagés sur le territoire bosniaque.

(8) Par exemple, participation à la mission *Deny Flight* otanienne (application d'une zone d'exclusion aérienne dans le cadre de la résolution n° 816 de l'ONU) et à la mission *Sharp Guard* sous double tutelle Otan-UEO (mission d'embargo dans le canal d'Otrante).



d'envol qui doit être repensée en conséquence, loin de la logique qui prévalait dans le cadre purement national des années 1980. Le GAN apprend également à s'insérer dans un environnement aéromaritime complexe qu'il est nécessaire de décrypter : les unités se confrontent à l'intégration dans des réseaux de liaison de données tactiques couvrant l'ensemble du théâtre, du détroit d'Otrante aux confins de l'Adriatique, accédant ainsi à une masse d'informations à analyser. Cette évolution passe en outre par l'aptitude à opérer dans la durée à proximité d'autres GAN dans un espace maritime contraint, avec des exigences de connectivité toujours plus importantes. Mais cette adaptation des savoir-faire est surtout celle du GAé, qui durant la période bosniaque tire les conséquences de la complexification des opérations aériennes. Avant les missions, avec la dynamique de préparation qui se met progressivement en place. Pendant les missions, avec les planchers de vol qui ne permettent pas de délivrer un armement non guidé avec la précision souhaitée [(9)], avec le ravitaillement sur *tanker*, avec le contrôle par AWACS, avec l'apparition du *CSAR* [(10)]. Après les missions, avec le besoin de valoriser le renseignement recueilli, parfois au prix de risques fous pris par les Étendard IVP de la flottille 16F. Dans tous ces domaines, les équipages engrangent une connaissance poussée du théâtre balkanique, qui sera restituée au moment de *Trident*.

En dernier lieu, cette mue progressive du GAN en amont de *Trident* est celle de ses équipements. Au premier chef, c'est l'évolution du Super Étendard modernisé (SEM), fer de lance du GAé, qui donne le ton : après l'arrivée du SEM en flottilles de chasse en 1994, c'est surtout le passage de cet aéronef au standard 3 en 1997 qui permet au GAé de rattraper son retard technologique en disposant d'une capacité à délivrer de l'armement guidé laser de jour [(11)]. L'arrivée de cette capacité dans le GAé nécessite alors un gros travail d'appropriation par les flottilles. La seconde mue capacitaire qui bénéficie de l'expérience de l'Adriatique est celle du *Foch*, qui est l'objet d'une refonte d'envergure entre 1996 et 1997, durant laquelle il se voit doté d'une capacité de communication haut débit par satellite, d'un des premiers réseaux informatique de la flotte et fait l'objet d'un réagencement des locaux opérationnels pour permettre la mise en place d'un centre de renseignement de force navale (CRFN) [(12)] et d'un local dédié à la préparation de missions aériennes. Ces évolutions positives ne sauraient cependant occulter les graves retards qu'accuse encore le GAN à la veille de la mission *Trident* (Crusader et Alizé hors d'âge, débit satellitaire insuffisant, incapacité à apponter avec de l'armement en retour de mission [(13)], etc.). Pour autant, les années 1990 sont celles d'une prise

(9) Jusqu'en 1997, les chasseurs du GAé ne tirent que de l'armement non guidé.

(10) *Combat Search And Rescue*.

(11) Bombe GBU-12 de 250 kg, missile AS-30 laser, pod de désignation ATLIS2. Il leur faudra néanmoins attendre encore plusieurs années pour disposer d'une capacité nocturne avec la mise en place d'un traitement JVN (jumelles de vision nocturne) et d'une hybridation de la centrale inertielle du SEM au GPS.

(12) Le CRFN est la structure de renseignement de niveau tactique de l'état-major de la force navale, qui fusionne, exploite et diffuse le renseignement au sein de la force navale et vers les niveaux supérieurs.

(13) Cette limitation sera finalement levée durant *Trident* le 20 avril 1999, après quelques jours d'opérations aériennes.



de conscience du pas à franchir pour obtenir le ticket d'entrée dans les coalitions qui deviennent la règle.

Dans tous ces domaines, dont la liste n'est pas exhaustive, les années passées en Adriatique créent les conditions de la réussite de l'opération *Trident*, grâce à la mise en place des jalons d'une culture expéditionnaire. Au-delà des opérations, l'exercice *Îles d'Or 97*, organisé autour du porte-avions *Clemenceau* (14), en sera également une excellente synthèse. Mais c'est bien *Trident* qui scellera cette évolution, en faisant entrer le GAN dans une nouvelle dimension.

L'OPÉRATION *TRIDENT* EN CHIFFRES

- Un GAN composé du porte-avions *Foch*, des frégates antiaériennes *Cassard* puis *Jean Bart*, de la frégate anti-sous-marine *Montcalm* puis HMS *Somerset* et HMS *Grafton*, des SNA *Améthyste*, *Émeraude* puis *Saphir*, et du pétrolier ravitailleur *Meuse*.
- Un groupe aérien embarqué composé de 18 SEM std 3, 4 Étendard IVP, 6 Crusader (jusqu'au 1er mars 1999), 6 Alizé et 6 hélicoptères.
- En 128 jours d'opérations, 877 sorties dont 412 offensives (240 appuis aériens rapprochés et 172 assauts délibérés), 58 reconnaissances, 245 ravitaillements en vol, 158 missions de surveillance maritime, 4 missions *CSAR*.
- Soit 40 % de missions aériennes françaises, dont un tiers des missions d'assaut, soit 4 % des missions d'assaut de l'Otan (dont la France a assuré 12,8 %).
- 268 GBU-12 tirées, 2 AS-30 laser tirés, avec le meilleur taux de coups au but de l'Otan (73 %).
- 92 ravitaillements à la mer dont un tous les trois ou quatre jours pour le *Foch*.
- À titre de comparaison, *Allied Force* regroupe 1 058 aéronefs dont 786 avions de combat, dont 731 avions américains. La France engage 97 aéronefs dont 76 avions de combat, soit légèrement plus que l'équivalent du groupe aérien embarqué sur le seul porte-avions *Theodore Roosevelt*.

Le sas d'entrée vers la guerre qui vient

« Première opération de combat de cette intensité pour le GAN depuis la guerre d'Indochine » (15) selon les mots du commandant du *Foch*, *Trident* est un aboutissement mais surtout une bascule qui permet au GAN – et plus généralement à la Marine – de se configurer pour la nouvelle conflictualité expéditionnaire du XXIe siècle.

La bascule s'opère d'abord dans le champ tactique. Avec *Trident*, le GAé plonge définitivement dans le grand bain : missions longues récurrentes avec plusieurs ravitaillements, préparation, conduite et évaluation de missions de frappes délibérées dans la profondeur à raison de plusieurs patrouilles par jour, commandement de raids alliés de plusieurs dizaines d'aéronefs, etc. L'exploitation et la diffusion du renseignement y tiennent une place essentielle. De son côté, l'état-major du GAN doit composer avec le CAOC de Vicenza, la *Task Force* du porte-avions

(14) L'exercice *Îles d'Or 97* voit le test d'un centre de coordination des opérations aériennes embarquées (CCOAN) et d'une cellule de contrôle tactique d'un SNA en soutien direct, en plus d'un état-major de *Task Group*, selon un principe de colocalisation au PC opérations du *Clemenceau*.

(15) Lettre n° 58 FOCH/SG/DR du 2 août 1999, « Rapport de fin de commandement du capitaine de vaisseau de Saint-Salvy », SHD – Vincennes, 2007, ZF 76/7 DR.



Theodore Roosevelt tout proche, l'intégration dans le processus de ciblage, l'analyse d'une activité aérienne alliée très dense, et enfin le commandement tactique d'un sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) placé en soutien direct de la *TF 470*. Première du genre en opération, cette intégration consacre la dilatation tactique du GAN dans la deuxième dimension. Cette bascule tactique s'illustre également dans la manœuvre logistique de la force, qui doit prendre en compte l'impératif de durer au combat alors même que le *Foch* est désormais seul depuis le retrait du service actif du *Clemenceau* en 1997, dans un cadre plus général de faible disponibilité des moyens navals (16). Dans ce contexte, au-delà de l'optimisation du potentiel des bâtiments et de la limitation des coups de catapulte du *Foch*, qui ne sont pas fondamentalement des nouveautés, on peut mentionner la régularité des ravitaillements à la mer en munitions aéroportées, fait nouveau pour le GAN.

La bascule est ensuite organisationnelle : les constats dressés dans les années précédentes sont confirmés et amplifiés, et ouvrent la voie à un héritage immédiat. Premièrement, le besoin s'impose de disposer d'un état-major de taille suffisante pour commander une force navale au combat au sein d'une architecture otanienne, dans un environnement dense, en traitant une grande masse d'informations et en intégrant au besoin des bâtiments étrangers (17). De ce besoin sortira, au début des années 2000, la création de l'état-major FRMarfor (18). Deuxièmement, *Trident* voit l'aboutissement de la réflexion sur la mise en place d'un commandant du groupe aérien embarqué, sur un modèle proche de l'US Navy, après une période de tâtonnement dans les années précédentes. Troisièmement, la campagne du Kosovo confirme la nécessité de professionnaliser la fonction de préparation de mission aérienne, sous le double effet de leur complexité et de la croissance du nombre d'outils informatiques associés. Une filière dédiée sera ainsi mise en place, tandis que le CEIPM (19) sera créé en 2000 sur les cendres de la flottille 16F. Quatrièmement, *Trident* fait prendre conscience de l'urgence de lancer résolument la numérisation des processus au sein des forces navales, et d'engager la Marine dans la voie du développement d'une capacité de missile de croisière (20). Au total, dix ans après la fin de la guerre froide, *Trident* sonne la fin des tâtonnements.

La bascule est enfin celle de l'état d'esprit : avec *Trident*, le GAN entre dans une logique de combat expéditionnaire qu'il ne quittera plus. « Avant *Trident* on

---

(16) Cet aspect de l'opération *Trident* est parfaitement développé dans Dominique Guillemin, « Durer face à un littoral hostile dans une mer étroite : la logistique de la Marine nationale pendant la guerre du Kosovo (1998-1999) », *in* Jean de Preneuf, Éric Grove et Andrew Lambert (dir.) : *Entre terre et mer. L'occupation des espaces maritimes et littoraux en Europe de l'époque moderne à nos jours* ; Paris, Économica, coll. « Bibliothèque stratégique », 2013.

(17) Le HMS *Somerset* et le HMS *Grafton* seront ainsi intégrés au sein de la *TF 470* durant *Trident*.

(18) COMFRMarfor désigne la structure de commandement tactique maritime créée en 2005 en remplacement d'Alfan/TAC, en déclinaison du modèle otanien de la *NATO Response Force*.

(19) Centre d'expertise, d'instruction et de préparation de missions. Le commandant du CEIPM assume également les fonctions de commandant du groupe aérien embarqué (COMGAé), les officiers du CEIPM constituant l'ossature de son état-major.

(20) L'amiral Delaunay, alors CEMM, prend en 2000 la décision de ne pas poursuivre le programme antinavire supersonique et, au contraire, de privilégier les sommes dégagées pour se lancer dans le missile de croisière naval.



pouvait légitimement douter de l'efficacité au combat du GAé » [21] écrit en 1999 le capitaine de frégate Humeau, commandant de la flottille 16F. Après *Trident*, ce n'est plus le cas, et toute une génération de pilotes en ressort marquée : l'expérience progressivement acquise durant les années 1993-1996 est ainsi approfondie et surtout généralisée à une grande partie du GAé. Ce changement d'état d'esprit touche d'ailleurs l'ensemble du GAN, à commencer par l'équipage du porte-avions *Foch* dont le commandant note avoir nettement perçu cette transition durant son commandement [22]. Cette bascule d'état d'esprit se traduit également sur le plan politique : la page des atermoiements de la crise bosniaque, où la France souhaitait s'engager uniquement jusqu'à un certain point, est tournée. *Trident* marque par ailleurs l'entrée dans la cobelligérance sous *leadership* américain et la fin de l'autonomie nationale de bout en bout, y compris pour un conflit régional à proximité du territoire national. Or, dans ce nouveau cadre politique de l'usage de la force, le double enjeu devient celui de l'interopérabilité et du maintien de l'autonomie décisionnelle nationale : c'est dans cette nouvelle grammaire des coalitions que le GAN va désormais s'inscrire, pour y faire valoir des atouts majeurs.

À son retour à Toulon le 3 juin 1999, le GAN a donc le sentiment d'avoir « passé une étape » et d'être désormais « au standard des opérations aériennes modernes » [23]. Mais au-delà de l'expérience acquise, c'est le concept même du GAN qui se trouve renforcé avec l'opération *Trident*.

***Trident*, confirmation de la pertinence du GAN au sortir de la guerre froide**

À l'heure des bilans, c'est sans doute sur le plan conceptuel que *Trident* apporte ses enseignements les plus riches, en montrant toute la pertinence du GAN sur les plans tactiques et stratégiques, et justifiant ainsi l'effort important de renouvellement de ses moyens.

Sur un plan purement opérationnel, la plus-value du GAN n'allait pas de soi en 1998 pour un tel conflit à portée d'aviation basée à terre, de surcroît dans un contexte général de compression de l'effort de défense suite au changement de majorité en 1997 [24]. Et pourtant, l'implication du GAN dans *Allied Force* illustre *a posteriori* tous les avantages comparatifs du GAN dans la conduite d'une action aéroterrestre en complément des forces basées à terre. D'abord, par la réactivité de réponse aux demandes du CAOC par rapport aux avions basés en Italie, les avions du *Foch* étant très proches des couloirs d'entrée vers le Kosovo. Ensuite, par la moindre dépendance au *tanking* et par la capacité à composer avec les contraintes

(21) Gilles Humeau (capitaine de frégate) : « Opération *Trident* – Un renouveau pour les porte-avions », *La Tribune*, 19/1999, p. 49.

(22) Entretien de l'auteur avec le vice-amiral d'escadre de Saint-Salvy, commandant du *Foch* de 1997 à 1999, le 6 décembre 2016.

(23) Selon les termes du contre-amiral Lebas, alors commandant en second de la flottille 11F. Entretien avec l'auteur du 1er février 2017.

(24) La décision de désarmer le *Foch* au 31 décembre 1999 est prise en avril 1998 après une revue de programmes.



météorologiques, engendrant ainsi le plus faible taux d'annulation de missions (25) de la composante nationale. Également, par la concentration d'un nombre important d'aéronefs directement sur le théâtre, avec la possibilité de moduler le taux de participation aux missions de la coalition (26). Enfin, par l'acculturation que procure la présence permanente sur zone : dans un contexte où la connaissance du théâtre demande un travail important de préparation, il est plus rentable de maintenir en permanence et dans la durée des équipages prêts au combat que d'effectuer des relèves ponctuelles dans le temps. En somme, autant d'atouts intrinsèques qui avaient déjà joué à plein en Indochine, mais que l'on redécouvre utilement dix ans après la fin de la guerre froide. Tirant les enseignements du conflit, le sénateur Xavier de Villepin souligne ainsi que « ces différents exemples illustrent la complémentarité entre moyens aériens basés à terre et moyens aériens embarqués, qui ne répondent pas exactement aux mêmes situations d'emploi » (27).

Sur le plan stratégique, *Trident* donne en revanche une illustration inédite des atouts du GAN dans un cadre multinational où la France n'aligne que 8 % des avions et ne réalise que 5 % des sorties de la coalition. Dans ce contexte où la France est réduite sur le plan quantitatif au statut de minorité de blocage, l'atout est d'abord celui de la qualité de moyens : un porte-avions et un SNA permettent à la France de disposer d'un statut particulier sur le théâtre naval pour y négocier son emplacement – à proximité du Monténégro, le sous-marin prenant place devant les bouches de Kotor – mais également d'une position favorable au CAOC, le représentant d'un *Carrier Strike Group* disposant naturellement d'un statut privilégié dans les schémas mentaux américains. Il est d'ailleurs intéressant de noter que rétrospectivement, l'amiral Copland, qui commandait alors le *Carrier Group* du *Theodore Roosevelt* opérant à proximité du *Foch*, retient surtout de ses interactions avec le GAN français l'affaire du SNA (28). Ensuite, s'agissant d'autonomie d'appréciation et de décision, le GAN s'avère durant *Trident* un complément utile aux moyens nationaux en cours de développement à la fin des années 1990, qu'il s'agisse d'acquérir du renseignement sur l'ennemi ou d'observer le comportement des alliés. Enfin, le GAN apporte une première brique à l'édifice du concept de « nation-cadre » qui émerge alors, tandis que sa capacité à intégrer des bâtiments étrangers illustre son rôle de catalyseur interallié, essentiel dans les coalitions à venir.

En dernière analyse, c'est sans doute la faculté d'adaptation qui émerge comme le principal facteur de pertinence du GAN à la fin de la décennie 1990. Cette adaptabilité s'illustre d'abord par sa capacité à répondre à des besoins nouveaux

(25) Le taux d'annulation de missions du GAé durant *Allied Force* est inférieur de moitié à celui des autres aéronefs français (21 % contre 50 %). Philippe Sautter (vice-amiral d'escadre) : « Un porte-avions pour quoi faire ? », *Revue Défense Nationale*, hors-série, 2008, *Porte-avions Charles-de-Gaulle*, p. 15.

(26) Douze puis seize, puis dix-huit avions sur les vingt-deux SEM présents à bord seront progressivement mis à disposition de la coalition.

(27) Xavier de Villepin (sénateur), *Rapport sénat* n° 464, « 1998-1999 : les premiers enseignements de l'opération "Force Alliée" en Yougoslavie », Paris, 1999, p. 32.

(28) Entretien de l'auteur avec l'amiral Coldefy le 7 novembre 2016.

(projection de puissance en coalition et gestion de crise, en alternative à une politique de points d'appui) en complément de missions plus traditionnelles (dissuasion nucléaire, protection des intérêts nationaux et incarnation de la souveraineté) : admis au service actif en 1963, le *Foch* est toujours pertinent trente-six ans plus tard. Cette adaptabilité s'illustre ensuite par le potentiel favorable du GAN dans la course à l'interopérabilité qui est alors lancée – la capacité à s'interfacer avec le *leader* américain devenant, à partir des années 2000, un objectif en soi pour les alliés – et qui trouvera son accomplissement dans le renouvellement de ses moyens (porte-avions *Charles-de-Gaulle* et avion de guet aérien Hawkeye, en particulier).

« Le porte-avions reste encore aujourd'hui un outil particulièrement adapté pour répondre aux besoins opérationnels du contexte géopolitique de l'après-guerre-froide » (29) écrit ainsi le sénateur Boyer dans un rapport parlementaire publié en 2000. Une sentence confirmée du côté américain, mais également illustrée en creux par le contre-exemple britannique, dont le HMS *Invincible* fait alors pâle figure dans la campagne du Kosovo (30).

⁂

Dans une armure vieillissante appelée à être modernisée, le GAN de *Trident* entérine un renouvellement intérieur entamé dès le début des années 1990. Par son intensité, *Trident* peut ainsi être vu comme le catalyseur d'une lente réaction amorcée lors des premières opérations *Balbuzard*, alors qu'au même moment le tout jeune *Charles-de-Gaulle* entame ses essais à la mer au large de Brest, avec à son bord une grande partie des anciens membres de l'équipage du *Clemenceau*. Les hommes et les organisations sortiront remodelés de *Trident*, posant ainsi les bases du succès de la mission *Héraclès* (31) qui se déclenchera deux ans plus tard.

Évoquer l'opération *Trident* en 2019, c'est ainsi mesurer le chemin parcouru par la Marine au sortir de la guerre froide pour s'adapter à la nouvelle donne de la conflictualité. C'est aussi mesurer le potentiel d'adaptation du GAN et l'importance de la continuité dans l'entretien de ses savoir-faire. C'est enfin, alors que les études sur le successeur du *Charles-de-Gaulle* sont lancées, souligner l'importance de l'anticipation – sur le plan capacitaire bien sûr, mais aussi sur les plans de l'organisation et de la doctrine d'emploi du GAN – pour être au rendez-vous des conflits de demain. Hier, pour *Trident*, les marges de progression étaient l'organisation du commandement, la capacité à délivrer de l'armement de précision par tous les temps et la numérisation des processus, autant de défis qui ont été relevés avec le renouvellement du GAN. Aujourd'hui, après dix-huit années d'emploi opérationnel du *Charles-de-Gaule* et de son GAé de nouvelle génération, cette question des

(29) André Boyer (sénateur), *Rapport sénat* n° 358, « 1999-2000 : l'avenir du groupe aéronaval », Paris, 2000, p. 5.

(30) Son action se limitera à l'escorte des bombardiers américains par les *Sea Harriers*.

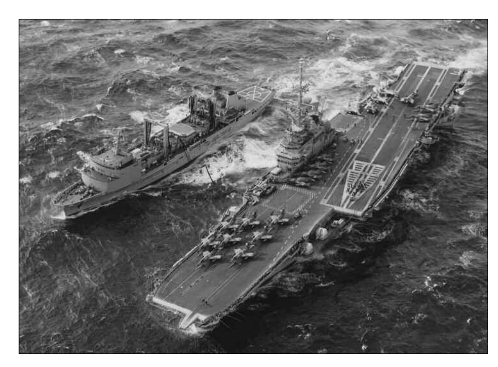
(31) Déploiement du *Charles-de-Gaulle* en océan Indien de décembre 2001 à juillet 2002 dans le cadre de l'opération *Enduring Freedom*.



marges de progression est de nouveau posée. De cette anticipation dépend l'adaptabilité – et donc le succès opérationnel – d'une capacité majeure qui sera probablement en service jusqu'à la fin du siècle. ◆

UNE BRÈVE CHRONOLOGIE DE L'OPÉRATION *TRIDENT*

- 14 décembre 1995 : Accords de Dayton sur le règlement de la guerre civile yougoslave (qui ne prennent pas en compte le Kosovo).
- 22 mars 1998 : l'UCK (armée de libération du Kosovo) prend le contrôle d'un tiers du territoire.
- 31 mars 1998 : résolution n° 1160 ONU relative à l'embargo sur les armes à destination de la Yougoslavie (y compris le Kosovo).
- 15 octobre – 12 novembre 1998 : première mission *Trident* (dite « *Trident I* ») pour le *Foch*.
- 13 octobre 1998 : ultimatum de l'Otan à la partie serbe pour le retrait de ses forces.
- 6 décembre 1998 : publication du rapport de l'OSCE sur les crimes commis au Kosovo.
- 15 janvier 1999 : massacre de Racak (Kosovo).
- 26 janvier 1999 : appareillage du *Foch* pour une seconde mission *Trident*, dans un premier temps en posture de vigilance du temps de paix.
- 30 janvier 1999 : le conseil de l'Otan autorise à engager des actions militaires.
- 15 – 19 mars 1999 : reprise des négociations de Rambouillet sur l'avenir du Kosovo, nouvel échec.
- 24 mars 1999 : début de l'opération *Allied Force*.
- 4 avril 1999 : l'Otan élargit ses cibles et vise les infrastructures civiles en plus des objectifs militaires.
- 5 avril 1999 : début de participation des SEM à la campagne aérienne.
- 21 – 26 avril 1999 : escale du *Foch* à Trieste.
- 3 juin 1999 : retour du *Foch* à Toulon.
- 3 juin 1999 : la Serbie accepte le plan de paix pour le Kosovo.
- 8 juin 1999 : fin des bombardements de la Serbie.



Le *Foch* en ravitaillement à la mer avec la *Meuse* durant l'opération *Trident* (crédits : Marine nationale).



Deux Étendard IV P en retour de mission renseignement, dans le circuit d'apontage du *Foch* (crédits : ARDHAN).

Courriel de l'auteur : thibault.lavernhe@gmail.com

Mots clés : groupe aéronaval, interopérabilité, porte-avions, SNA, opération.



N'être ni en paix, ni en guerre… mais en *Atari* !

Jean-Emmanuel Perrin | Commissaire en chef de 1re classe. Chef du bureau « Opérations ». Direction des affaires juridiques, SHAPE.

Il est frappant de constater que la polémologie moderne faillit à fournir une définition appropriée de l'état intermédiaire du « ni paix, ni guerre » qui caractérise de plus en plus les relations internationales interétatiques en ce début du XXIe siècle.

Si la guerre peut ainsi trouver plusieurs formes de définitions, certaines de nature juridique (1), d'autres de nature plus politique (2), et si la paix peut elle-même trouver plusieurs formes de définitions couramment admises (3), il reste en réalité extrêmement difficile de nommer l'état intermédiaire du « ni paix ni guerre », dans lequel certaines actions qui peuvent être assimilées à des actes de guerre, interviennent dans le temps de paix, créant une situation que d'aucuns qualifient par défaut en référence soit à la paix (on parle par exemple de « paix armée »), soit à la guerre (on use et abuse encore du terme de « guerre froide » par exemple) sans qu'il soit pour autant possible de la nommer.

Ni paix, ni guerre

Il est désormais courant, pour ne pas dire admis et reconnu, d'évoquer le terme de « zone grise » (4) pour qualifier ce type de situations intermédiaires, résultante du mélange du blanc de la paix et du noir de la guerre. Ce terme de zone grise est ainsi une tentative de dénomination par défaut d'un espace nouveau d'opposition tectonique des grandes puissances de ce monde, que les soixante dernières années de conceptualisation de la guerre et de la paix nous interdisent de penser pour ce qu'elle est. L'ordre international issu des deux premières guerres mondiales s'est en effet construit sur les ruines de champs de bataille où des États, Titans des temps modernes, se sont livrés à une guerre totale, vouant à la mort des millions de personnes, combattants et non combattants, de laquelle ils sont sortis exsangues et pantelants.

(1) En référence à l'article 2 commun des conventions de Genève de 1949, qui s'appliquent aux situations de guerre déclarée ou tout autre conflit armé international.

(2) Selon Gaston Bouthoul (1896-1980) et Julien Freund (1921-1993), fondateurs de la polémologie moderne, la guerre peut être définie comme une mise en œuvre collective et coercitive de l'hostilité, par l'emploi réglé de la force armée, se traduisant par des combats durables portant atteinte aux personnes et aux biens, donc causant des victimes.

(3) La paix peut être définie positivement comme un état de sécurité et de justice, et de *statu quo* ou négativement comme étant l'absence de guerre ou d'hostilités déclarées.

(4) Par exemple, cf. Josep Baques : « Towards a definition of "Gray zone" (GZ concept) », Institut espagnol d'études stratégiques (www.ieee.es/).



La volonté des vainqueurs aussi bien que des vaincus de ces conflits hors normes, fut de laisser la paix succéder à la guerre totale qui les avait ruinés. Il n'y eut dès lors que peu de place accordée, dans la construction de ce nouvel ordre mondial, à la conceptualisation et à la régulation d'un espace qui ne serait ni de guerre, ni de paix. Ainsi, les guerres de décolonisation n'en furent-elles pas à proprement parler, cantonnées dans le domaine de l'insurrection et du trouble intérieur ; de même, les guerres de Corée et du Vietnam, particulièrement meurtrières, ne furent jamais que l'expression spasmodique des relents d'une guerre dite « froide ».

Le professeur Aurel Sari rappelle fort justement [(5)] que « les distinctions binaires traditionnelles qui ont caractérisé la guerre industrielle entre États, en particulier la distinction entre guerre et paix, et entre guerre régulière et irrégulière, sont profondément ancrées dans le cadre juridique international de la guerre ». Il rappelle que, comme l'a démontré Georg Schwarzenberger [(6)], l'approche de la guerre adoptée par le droit international moderne reposait sur trois principes. Premièrement, la doctrine de la normalité de la paix qui pose la paix comme condition naturelle des relations internationales et la guerre comme exception. Deuxièmement, la doctrine du caractère alternatif de la paix et de la guerre qui stipule que guerre et paix s'excluent mutuellement. Il cite à cet égard Lord Macnaghten qui indique, dans une synthèse saisissante, que « la loi reconnaît un état de paix et un état de guerre, mais (…) elle ne sait rien d'un état intermédiaire qui n'est ni l'un ni l'autre, ni la paix ni la guerre » [(7)]. À tel point d'ailleurs que la notion de paix reste la clé de voûte des principes d'organisation de l'ordre mondial depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Troisièmement, la doctrine de la guerre en tant que statut, phénomène objectif, affirme que la guerre est la dispute entre deux ou plusieurs États par l'intermédiaire de leurs forces armées, reconnues comme telles.

Pour autant, cet espace du « ni paix ni guerre » n'a cessé de prendre davantage d'ampleur, tant d'un point de vue doctrinal pur que dans la réalité des confrontations modernes, à tel point qu'il convient non seulement de lui reconnaître une existence à part entière mais aussi de le nommer pour ce qu'il est, *i.e.* un espace d'expression de tensions interétatiques fortes, d'hostilités non revendiquées et de conflits larvés ou déclarés contre les intérêts politiques, économiques, financiers et sociaux d'une Nation, d'un État ou d'une communauté. Cet espace nouveau, où d'innombrables nuances de gris peuvent prendre forme, peut ainsi se caractériser par la mise en œuvre d'actions clandestines ou non revendiquées mais aussi par un usage de la force par des troupes irrégulières sur le territoire d'un autre État mais non officiellement rattachées à un État, adversaire réel ou potentiel. L'annexion en 2014 de la Crimée ukrainienne par la Russie constitue en quelque

(5) Aurel Sari : « Hybrid Warfare, Law and the Fulda Gap », University of Exeter, 5 mars 2017.

(6) Georg Schwarzenberger : « Jus Pacis ac Belli? Prolegomena to a Sociology of International Law », 37 AM. J. INT'L L. 460, 465-77 (1943).

(7) Janson v. Driefontein Consolidated Mines Ltd [1902] A.C. 484 (HL) 497.



sorte le point d'orgue illustrant une forme de préservation de la paix et simultanément de poursuite de la guerre par des moyens non conventionnels.

Une zone grise, deux statuts

La théorisation de la guerre hybride part du constat de l'utilisation combinée de techniques d'influence et d'actions conventionnelles d'une part et de techniques et tactiques qualifiées d'« irrégulières » d'autre part. Pour autant, le terme même de guerre hybride renvoie au mélange de genres et de techniques, dont certaines relèveraient du temps de paix, d'autres du temps de guerre, sans nommer ce que cette hybridité a de particulier et d'unique. Ainsi, si l'animal résultant du croisement d'un cheval et d'un âne porte un nom qui lui est propre (mulet ou bardot selon le cas), il doit nous être possible de définir positivement ce nouvel espace de confrontation des puissances, autrement que par référence à la paix ou à la guerre. Car il existe bel et bien un *status mixus*, un état intermédiaire entre la paix et la guerre qui renvoie à l'incapacité actuelle du droit international à fournir des critères objectifs de caractérisation et de régulation de ce nouvel espace de confrontation.

La zone grise évoquée précédemment est par essence une zone où s'exerce prioritairement une compétition stratégique entre États en vue de former une domination. Elle se caractérise par l'emploi de l'ensemble des domaines décrits par l'outil DIMEFIL (8) pour affecter l'un des domaines décrits pour l'outil PMESII (9). Ce domaine s'intercale et se superpose en partie aux activités menées par les États en temps de paix, période et espace pendant lesquels ceux-ci s'efforcent de préserver une forme de *statu quo*, d'équilibre du rapport de force. Ainsi, le temps de paix peut voir la concomitance de la préservation du *statu quo* dans un contexte de compétition stratégique exacerbé qui tend à fragiliser l'équilibre dynamique du rapport des forces.

Il se superpose également avec le temps du conflit armé ouvert, de la guerre déclarée, des hostilités revendiquées. Ainsi, la confrontation ouverte entre États dont le but est la victoire de l'une des deux parties au conflit ou leur épuisement complet, trouve d'autres formes d'expressions par la compétition stratégique. Cela s'avère particulièrement vrai lorsque deux ou plusieurs États se trouvent engagés dans une guerre totale qui consomme toutes les ressources matérielles et immatérielles, civiles et militaires d'un pays.

Être en *Atari*…

La compétition stratégique entre États en vue de la domination intervient dans un champ sémiologique qui dépasse notre conception présente de la paix,

(8) Diplomatique, information, militaire, économique, financier, intelligence (au sens de renseignement), légal (au sens de juridique).

(9) Politique, militaire, économique, social, infrastructure, information ; cf. thèse de Master du colonel John P. McDonnell, USAF : « National Strategic Planning: Linking DIMEFIL/PMESII to a Theory of Victory », avril 2009.



sans entrer nécessairement dans notre compréhension de ce que constitue un conflit ouvert. Ce domaine à part entière est aussi le lieu de la compétition entre différents paradigmes juridiques, celui des droits de l'homme et celui du droit international humanitaire, celui de l'état d'urgence et de la mise en œuvre des pouvoirs de police d'une nation et celui du conflit armé international ou non-international.

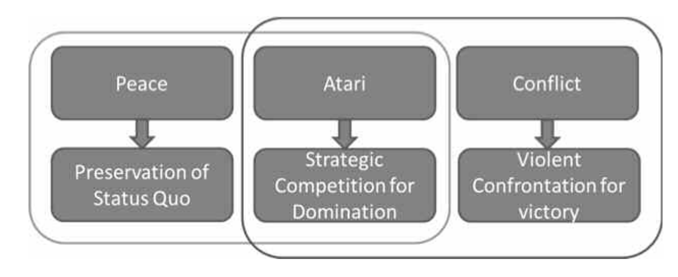
L'effet recherché par l'adversaire, dans le domaine juridique en particulier, consiste à mettre nos forces et nos décideurs en position de porte-à-faux constant dans l'application des règles qui régissent le recours à la violence légitime de l'État, les plaçant dans une interrogation permanente sur le cadre juridique applicable en matière d'usage de la force, de détention et de légitime défense. Ainsi, lorsqu'un adversaire irrégulier, engagé dans une situation de combat effectif, demande par la suite la protection du droit à la vie de ses combattants, en application des règles des droits humains, il contraint *de jure* l'action des États qui garantissent l'application universelle de ces droits. Cette situation se rapproche de la pratique du jeu de go, où il est davantage question de contrainte et de domination que de recherche d'un gain immédiat.

Dans la pratique du jeu de go, le principe de base permet pour chaque adversaire de gagner des territoires ; le jeu lui-même ne consiste pas tant à vaincre son adversaire en lui infligeant une défaite absolue, comme le jeu d'échecs le permet, mais bien plutôt à le dominer et à limiter la liberté de manœuvre des pierres sur le plateau, appelé goban. Une pierre ou un groupe de pierres est dit *Atari* quand l'ensemble de ses libertés se réduit à une seule possibilité de mouvement. Le joueur adverse peut les capturer en posant une pierre au bout de la chaîne de ce groupe mais il le fait en réalité rarement. Il limite surtout le champ des réactions possibles, en ne laissant à son adversaire, pour reprendre les termes du jeu, qu'une seule liberté.

Se retrouver ainsi limité dans ses choix à une seule liberté, c'est-à-dire à une seule possibilité de mouvement, se dit « être en *Atari* ». De fait, s'il existe une menace de capture, celle-ci ne se réalise pas nécessairement mais restreint la liberté d'action de l'adversaire. C'est ainsi la menace d'un gain qui détermine la réaction de l'adversaire, et non la réalisation effective du gain. Être en *Atari*, c'est n'être ni en situation de paix, ni en situation de guerre déclarée ou de conflit ouvert, c'est en revanche subir la contrainte de l'adversaire qui s'efforce de nous étouffer, de limiter nos libertés de choix, de forcer nos réactions et nous laisser être étouffés par nos propres limitations politiques, économiques, sociales et juridiques.

Être en *Atari* revient pour l'adversaire à créer les conditions d'une maladie auto-immune par laquelle nos propres systèmes de défense développés dans le temps de paix (respect donné à la loi, respect de la vie humaine et des droits humains, renonciation à l'emploi de la force dans le règlement des différends, reconnaissance du contrat social auquel adhère chaque citoyen, promotion de la démocratie et protection des libertés individuelles et collectives, etc.) se retournent contre nous-mêmes lorsque nous nous trouvons en *Atari*.





… Et en sortir

Parce que le temps de paix dispose de son propre *corpus* juridique en matière de protection des droits individuels, de légitime défense et de recours à la force et que les hostilités entre États ou groupes armés organisés font elles-mêmes l'objet d'un *corpus* juridique développé et complexe, il est sans doute temps de réfléchir à la conceptualisation d'un cadre juridique *sui generis* propre à l'*Atari* en vue de réguler ces mêmes droits individuels et les règles d'usage de la force autrement que par la seule superposition de corpus juridiques développés pour d'autres fins.

Il s'agit là d'une entreprise de longue haleine et pavée d'incertitudes. La nature ayant horreur du vide, il fait cependant peu de doutes que les États concernés par les effets d'actions hybrides sur leur territoire et qui sont, comme le sont l'Ukraine aujourd'hui et les pays baltes dans une moindre mesure, en situation d'*Atari*, prendront les initiatives nécessaires pour regagner leur liberté stratégique ; ils le feront par l'adoption de mesures législatives nationales étendant par exemple les conditions d'emploi de la force « en temps de paix », au risque de créer des incohérences fortes avec certaines règles posées en droit international. Il est de notre devoir de réfléchir aujourd'hui aux conditions de déconfliction des ordres juridiques nationaux et internationaux, et de réconciliation des principes de droit international des droits de l'homme et de droit international humanitaire, au risque de faire peser sur les forces engagées par nos nations des obligations irréalistes [(10)].

Dans l'intervalle, le développement du concept d'opérations juridiques, l'amélioration de notre résilience juridique et la mise au point d'outils adaptés et efficaces en vue de contrer les actions portées par nos adversaires dans ce domaine en particulier, constitue une impérieuse nécessité. La détection des opérations juridiques hostiles qui visent les activités de l'Alliance et la mise en œuvre de réponses susceptibles d'en neutraliser les effets dans le respect des valeurs et des principes sur lesquels reposent nos démocraties doit nous offrir le temps de mener une réflexion de fond sur les conditions d'adaptation des cadres juridiques du temps de paix et du temps de guerre, et la reconnaissance de l'*Atari* comme un domaine d'action juridique à part entière, qui pourrait émerger d'une théorisation des nouveaux espaces de guerre, et dont les principes et les règles restent encore à inventer. ◆

(10) Cf. Claire Landais et Léa Bass : « Pour une conciliation entre les règles du droit international humanitaire et les règles du droit européen des droits de l'homme », *Revue internationale de la Croix-Rouge*, Vol. 97, Sélection française, 2015/4.

Mots clés : paix, guerre, droit des conflits armés, hybridité, conflit.



Les relations russo-ukrainiennes : les pays baltes sonnent le tocsin

Matthieu Chillaud

Docteur en science politique (Bordeaux IV) et enseignant-chercheur au département de science politique de la faculté de Tartu (Estonie).

Durant l'année 2018, les trois pays baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie) ont fêté les cent ans de leur indépendance. Or, les vicissitudes historiques leur ont enseigné que, faute d'attention, cette liberté si chèrement acquise pouvait être, à tout moment, mise à mal par la prédation de la Russie, pays avec lequel ils continuent inlassablement à croiser le fer. Profondément ancré dans la mémoire collective et habilement entretenu par les responsables politiques baltes, le souvenir de l'attaque russe de 1940 et de l'annexion à l'Union soviétique qui en avait suivi, reste une référence constante dans la rhétorique de la politique étrangère des trois pays pour mieux appuyer leur solidarité avec les autres anciennes républiques soviétiques en état de belligérance avec la Russie et cela quelle que soit la forme du conflit ; chaque fois, les Baltes y voient une illustration supplémentaire de l'impérialisme russe à l'œuvre contre une volonté d'émancipation nationale dont ces pays sont régulièrement la victime comme leur pays de 1940 le fut de sa variante soviétique.

Certes, désormais membres de l'Union européenne (UE) et de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (Otan) depuis 2004, les trois pays baltes ont inscrit leur sécurité dans le marbre des structures euro-atlantiques. Ils restent, cependant, profondément vigilants contre une résurgence de la menace russe. Cette perception du danger fut particulièrement exacerbée lors de la crise ukrainienne de 2013-2014 et de l'annexion de la Crimée qui en avait suivi. Le conflit récent russo-ukrainien en mer d'Azov qui a vu une confrontation entre la marine de Kiev et celle de Moscou a amplifié cette angoisse, largement exploitée en appuyant sur la corde sensible du nationalisme pour mieux cautionner les mesures de réassurance (*Enhanced Forward Presence*) décidées lors du Sommet de Varsovie (juillet 2016). Il y avait été décidé d'envoyer quatre bataillons alliés qui devaient régulièrement s'entraîner sur les pays baltes. Ce programme qui devait venir en complément du plan d'action « réactivité » adopté lors du Sommet de l'Otan de Newport en 2014, lequel contenait un ensemble de mesures de réassurance des pays membres de l'Alliance en Europe centrale et orientale qui visaient à renforcer leur défense, fut habillé d'un discours sur la « défense et la dissuasion » pour ne pas provoquer la Russie tout en démontrant à cette dernière que l'Otan entendait bien remplir sa fonction première de défense collective.



ÉTATS BALTES

Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, direction des Archives (pôle géographique) © Novembre 2014



La solidarité « naturelle » des pays baltes pour l'Ukraine

Depuis leur double adhésion en 2004, les trois pays baltes ont, à qui mieux mieux, recherché à influencer la politique des structures euro-atlantiques à l'Est (Bélarus, Géorgie, Moldavie et Ukraine) pour promouvoir leur expérience de transition, tout en les extrayant, autant que faire se pouvait, de l'influence de la Russie. Ils ont d'abord misé sur l'UE pour sa capacité à exporter sa « *soft security* », notamment par le canal de la politique européenne de voisinage (PEV) lancée en 2003, sans que cependant cela ne soit perçu comme un succédané à l'Otan. Les « révolutions de couleurs » ont constitué un point de départ dans le rapprochement des relations des pays baltes avec certains pays *post*-soviétiques. Elles ont fait naître l'espoir que des mutations importantes pourraient avoir lieu dans cette région jusqu'alors dominée par la Russie. La classe politique balte a alors pris conscience de la fenêtre d'opportunité qui s'ouvrait, l'objectif consistant principalement à diminuer le poids de la Russie sur cette zone voisine de l'UE, tout en augmentant l'influence occidentale par l'appartenance ou le rapprochement de certains pays de la zone aux institutions occidentales.

Concomitamment, les pays baltes ont soutenu la démarche de candidature de l'Ukraine à l'Otan formulée officiellement en 2008 après qu'un « dialogue intensifié », visant à renforcer le dialogue politique et à relancer l'assistance en matière de réformes de défense, eut été établi en avril 2005. Une Commission Otan-Ukraine se réunit deux fois par an au niveau ministériel tandis qu'une assistance particulière fut mise en place en matière de réformes de défense. Cela avait été institué quelques mois après la « révolution orange » qui, à la fin de l'année précédente, avait conduit à l'organisation d'un nouveau vote aux présidentielles à l'issue desquelles le pro-occidental Viktor Iouchtchenko l'emporta contre le pro-russe Viktor Ianoukovytch. La révolution Orange avait amorcé un rapprochement du pays avec et l'UE, et l'Otan, dynamique largement soutenue par les trois pays baltes faisant passer leur statut de « bénéficiaires » à celui de « donneurs » de l'aide et de l'assistance. Ils commencèrent à organiser des formations adressées aux diplomates, fonctionnaires ou professeurs des pays partenaires, surtout l'Ukraine, pour présenter leur expérience en matière d'intégration à l'UE ou à l'Otan. Ils participaient, de surcroît, à des alliances pro-occidentales *ad hoc* dans la région, rassemblant un ensemble de pays, allant des trois pays baltes à la Géorgie, en passant par la Pologne, l'Ukraine, la Moldavie et la Roumanie, dont l'ambition était de soutenir l'adhésion de la Géorgie et de l'Ukraine à l'UE et à l'Otan, tout en diminuant parallèlement l'influence de la CEI dans la région.

Si les trois pays baltes analysèrent les résultats de l'élection présidentielle ukrainienne en janvier 2010 avec la victoire de Victor Ianoukovytch comme un retour en arrière et une chance que les Ukrainiens auraient laissée passer pour occidentaliser et réformer leur pays, ils continuèrent à soutenir le pays dans ses réformes et furent même les plus véhéments pour condamner l'« annexion », illégale et illégitime, de la Crimée par la Russie en mars 2014. Mais c'est certainement après la



récente confrontation entre les marines russe et ukrainienne en mer d'Azov que la solidarité des pays baltes pour l'Ukraine s'est manifestée de la façon la plus saillante.

Durant l'année 2018, un lourd climat de tension s'empara de cette région, espace maritime qui faisait l'objet d'un accord la définissant comme une mer intérieure conjointe entre les deux pays depuis 2003. Mais depuis l'annexion de la Crimée par Moscou, la mer d'Azov était *de facto* sous contrôle de la Russie qui en commande l'accès par le détroit de Kertch, situé entre la péninsule criméenne et la presqu'île russe de Taman. Les tensions devinrent encore plus palpables après que le pont de Kertch qui relie la Crimée à la Russie continentale eut été inauguré en mai 2018. Alors que l'Ukraine qui commençait à faire venir par chemin de fer des vedettes armées depuis la mer Noire vers la mer d'Azov, la Russie qui craignait une opération armée contre le pont transféra, de son côté, plusieurs unités navales depuis la flottille de la mer Caspienne. Depuis plusieurs mois, la situation conflictuelle montait graduellement au sujet de la liberté de navigation. Ainsi, des navires souhaitant se rendre dans les ports d'Ukraine situés en mer d'Azov étaient régulièrement arraisonnés par les garde-côtes russes. Cette stratégie d'harcèlement déboucha par la capture, le 25 novembre, de trois navires de la marine ukrainienne au terme d'une journée de tensions d'une gravité inédite qui vit la fermeture du détroit de Kertch.

Afin de mieux se présenter comme les champions de la cause ukrainienne, une quasi-surenchère s'empara des responsables politiques baltes. D'ailleurs, le premier responsable politique occidental à condamner les actions de la Russie dans le détroit de Kerch fut le ministre lituanien des Affaires étrangères, Linas Linkevicius. Il fit même sa déclaration le 25 novembre, avant que l'incident ne fût révélé par la presse. Le deuxième fut le Letton Edgars Rinkevics qui condamna la Russie peu de temps après son homologue lituanien. Une heure plus tard, ce fut le tour du ministre estonien Sven Mikser de faire une déclaration similaire. À qui fera mieux que l'autre, les Parlements nationaux (la *Saeima* lettone le 28 novembre, la *Riigikogu* estonienne le 3 décembre, la *Seimas* lituanienne le 10 décembre), de leurs côtés, adoptèrent chacun des résolutions dénonçant avec force l'acte d'agression russe contre l'Ukraine. Des mesures concrètes de soutien, enfin, furent adoptées. Ainsi, lors de la visite officielle de la présidente lituanienne à Kiev le 8 décembre, Dalia Grybauskaite annonça l'envoi de munitions et d'instructeurs militaires (le chiffre pourrait passer de 20 à 60), ainsi que des experts en cyberdéfense et une assistance humanitaire, en Ukraine.

La crise ukrainienne de 2014, laboratoire d'une stratégie russe de prédation contre les pays baltes ?

Pour les pays membres de l'Otan, et en premier lieu ceux qui voient en la Russie une menace existentielle, la solidarité atlantique est d'abord réifiée par l'article 5 du Traité de Washington. Or, les circonstances qui pourraient fonder son



invocation restent d'autant plus hésitantes que dans le contexte de l'émergence du concept de « guerre hybride », une conjugaison de la menace militaire classique et de la déstabilisation de la sécurité intérieure des États. Mis en œuvre par la Russie en Ukraine lors de la crise de Crimée en 2014, mêlant des opérations de guerre électronique, des attaques contre leurs réseaux numériques, des opérations de déstabilisation psychologique et l'utilisation de forces militaires irrégulières, ce concept a montré que la Russie pouvait utiliser des moyens inédits de prédation que l'Otan n'avait pas forcément anticipés. Qualifier un *casus fœderis* en invoquant l'article 5 du Traité de Washington lorsque les seuils de l'Otan sont menacés par l'hybridité des tactiques, s'avère effectivement problématique.

Une étude de la *RAND* parue en 2016 a montré que l'Otan ne serait pas capable de venir défendre les pays baltes si ceux-ci étaient attaqués par la Russie, sans même que cette agression ne prenne d'ailleurs une forme nécessairement armée. Les Russes n'auraient même pas besoin d'envahir les pays baltes. Il leur suffirait de saper le concept de solidarité avec un éventail d'actions hybrides (1) (espionnage, tentatives de corruption des élites, cyberattaques, exploitation des tensions ethniques, exercices militaires aux frontières, provocations dans les espaces aériens, etc.) suffisamment « bas » pour que l'article 5 ne soit pas enclenché. Depuis, les Baltes sonnent inlassablement le tocsin auprès de leurs alliés pour les alerter de la menace russe afin de mieux légitimer leur conception d'une Alliance atlantique centrée sur le concept de solidarité dans sa plénitude : la menace russe n'est pas seulement *stricto sensu* militaire mais elle peut aussi se manifester sous une forme polymorphe.

Dans un contexte où la doctrine de sécurité de l'Otan misait de moins en moins sur la défense territoriale au profit de la projection des forces, de surcroît, la crise ukrainienne de 2014 provoqua une prise de conscience de leur faiblesse capacitaire. Dans les pays membres qui avaient jusque-là réduit leurs moyens de défense classique, la problématique des capacités pour protéger les pays les plus exposés se posa ainsi de façon particulièrement saillante. Une autre étude de la *RAND*, parue en 2017, estima ainsi que, dans les conditions actuelles, la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne disposent de moyens de défense classique relativement limités pour défendre les trois pays baltes en cas d'invasion russe et qui prendraient, de surcroît, du temps pour leur déploiement. Ces capacités de mobilisation de forces classiques pour défendre les pays baltes étaient d'autant plus incertaines que celles des Russes concentrées dans les environs des frontières avec les pays baltes s'étaient considérablement accrues et modernisées depuis 2008. D'après le directeur de l'International Institute for Strategic Studies (IISS), s'exprimant lors de la présentation du *Military Balance* de 2016, la Russie avait l'équipement militaire pouvant certainement « empêcher l'accès à, et contraindre la liberté d'action dans,

(1) David A. Shlapak et Michael W. Johnson : « Reinforcing Deterrence on NATO's Eastern Flank: Wargaming the Defense of the Baltics », *RAND Corporation*, 2016 (www.rand.org/).



la région de la mer Baltique » d'autant que ses capacités étaient associées à celles que la Russie avait à Kaliningrad, notamment les missiles à courte portée Iskander [(2)]. Alarmistes, plusieurs responsables politiques et militaires craignirent que les pays baltes ne fussent les prochaines victimes de la prédation russe. Le ministre britannique de la Défense Michael Fallon, le premier, fit part de ses craintes : la Russie pourrait utiliser une méthode analogue à celle utilisée avec succès dans la partie orientale de l'Ukraine pour déstabiliser les pays baltes [(3)].

Pour y répondre, lors du Sommet de l'Otan à Varsovie (juillet 2016), il fut décidé donc d'une présence avancée renforcée constituée de quatre bataillons alliés qui devaient régulièrement s'entraîner sur les pays baltes. Ce programme qui devait venir en complément du plan d'action « réactivité » adopté lors du Sommet de l'Otan de Newport en 2014, lequel contenait un ensemble de mesures de réassurance des pays membres de l'Otan en Europe centrale et orientale qui visaient à renforcer leur défense, fut habillé d'un discours sur la « défense et la dissuasion » pour ne pas provoquer la Russie tout en démontrant à cette dernière que l'Otan entendait bien remplir sa fonction première de défense collective.

D'après l'Otan, deux types de dissuasion étaient concevables : la « dissuasion par punition » et la « dissuasion par déni ». Dans le premier cas, il s'agissait de faire comprendre que si la Russie attaquait et occupait les trois pays baltes, les conséquences d'un tel acte seraient bien moins profitables que les avantages qu'elle en tirerait. Une telle stratégie nécessitait un engagement d'un petit nombre de forces armées classiques, assistées par une résistance de forces locales, et appuyées par des forces aériennes, maritimes et terrestres dépêchées rapidement. Ces actions militaires, combinées à des outils politiques et économiques, isoleraient et puniraient la Russie. Dans le second cas, l'objectif était d'empêcher une invasion en faisant bien comprendre aux Russes qu'ils ne pourraient que perdre. Pour ce faire, l'Otan devait déployer des forces armées importantes sur le territoire des trois pays baltes.

Il y a incontestablement un effet spéculaire dans le regard angoissant des pays baltes sur les relations entre Moscou et Kiev au point qu'ils considèrent carrément que leur sécurité est indirectement imbriquée avec celle de l'Ukraine. L'agression russe contre cette dernière, en effet, pourrait préluder d'une visée prédatrice analogue en mer Baltique. Certes, leur statut de membre de l'Alliance leur permet de compter sur la solidarité des pays occidentaux. Pour autant, comme la crise de 2014 l'a montré, la Russie pourrait se servir de l'Ukraine comme un « laboratoire » et de la « guerre hybride » qu'elle y a menée pour mieux préparer, avec des instruments similaires, une attaque contre l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie. En réponse, ces derniers veulent légitimer une conception d'une Alliance atlantique centrée sur le concept de solidarité dans sa plénitude, la menace russe n'étant pas seulement *stricto sensu* militaire mais pouvant aussi se manifester sous

(2) « Deployment of Russia's armaments in Kaliningrad region limits NATO's capabilities – expert » (http://tass.com/).
(3) Ben Farmer : « Putin will target the Baltic next, Defence Secretary warns », *The Telegraph*, 18 février 2015.



une forme polymorphe. Ils soutiennent, en outre, une adhésion de l'Ukraine à l'Otan. Certes, cette question suscite un profond clivage entre les membres de l'Alliance. D'un côté, les « anciens », comme la France et l'Allemagne, pour qui il importe de ménager la Russie qui considère l'élargissement de l'Otan à l'Ukraine comme le franchissement d'une « ligne rouge » sont réticents à l'accueillir au sein de l'Alliance. De l'autre, les « nouveaux » États membres, les pays baltes en particulier, sont tout à fait favorables à cette adhésion. D'ailleurs, ces derniers ne manquent pas de rappeler avec malice que lorsqu'eux-mêmes avaient posé leur candidature à l'Otan au milieu des années 1990, la rhétorique russe parlait de « ligne rouge » et que leur adhésion n'avait pas dégénéré en un conflit ouvert. Mais la situation géopolitique contemporaine de l'Ukraine et celle des pays baltes restent fondamentalement différentes car si la Russie, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, a renoncé à soumettre à son joug l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, elle continue à veiller, s'il le faut avec des moyens coercitifs, à ce que l'Ukraine reste dans son giron. Pourtant, renverser cette loi d'airain continuera, sans aucun doute, à être la priorité des trois pays baltes. ◆

Courriel de l'auteur : chillaud@gmail.com

Mots clés : États baltes, Lituanie, Estonie, Lettonie, Russie, Otan.



Des « Canons de Paris » aux « Scud » de Riyad : quels enseignements d'un siècle de « Guerre des villes » ? (2/2) *

Valéry Rousset

Industriel, consultant, enseignant, auteur et officier de réserve (lieutenant-colonel/Terre).

Résurgences nazies V2 et V3 : armes-miracles ou armes de représailles ?

L'altitude atteinte par les obus des *Parisener Kanone* reste inégalée jusqu'à une journée sans nuages d'octobre 1942, lorsque le quatrième prototype de la fusée *A4* s'élève dans un fracas assourdissant du centre ultra-secret de Peenemünde sur les côtes allemandes de la Baltique pour atteindre les frontières du cosmos à 90 km d'altitude, avant de retomber à 190 km. Pour ses concepteurs, dont le *General der Artillerie* Walter Dornberger, l'Allemagne tient là le moyen de bombarder impunément l'Angleterre, et à terme l'Amérique. Ils obéissent en cela à un regain d'intérêt pour les armements à longue portée exprimé par Hitler, par l'intermédiaire de son nouveau ministre de l'Armement Albert Speer. C'est que depuis le début des grands bombardements incendiaires britanniques sur les villes allemandes, qui consument à partir du printemps 1942 le centre historique des ports hanséatiques, puis de Cologne et des villes industrielles de la Ruhr, l'Allemagne, dépourvue des bombardiers lourds à longue portée d'une aviation stratégique, a pris conscience de sa vulnérabilité. Mettant un genou à terre devant la Grande-Bretagne alors que le colosse soviétique, aidé du « général Hiver » consume ses ressources matérielles et humaines, elle subit nuit et jour à partir de 1943 les assauts des vagues de bombardiers alliés, sans pouvoir riposter chez ses ennemis. C'est pourquoi elle prête à un autre rêve d'artilleur, une fusée de 14 m et de 13 t emportant une ogive tactique de 750 kg à très longue portée, des vertus stratégiques similaires au « Projet Guillaume » de 1918. Le prototype de la fusée *A4* qui entre en production sous le nom de V2 (pour *Vergeltungswaffe Zwei*, arme de représailles n° 2) alimente bientôt, dans une Allemagne dominée depuis les airs avant d'être menacée sur le continent, le fantasme d'une « arme miracle » (*Wunderwaffe*) qui ferait plier l'adversaire tout en offrant aux populations bombardées du IIIe Reich la vengeance promise par ses dirigeants.

* NDLR : la première partie de cet article a été publiée dans la *Revue Défense Nationale* de janvier 2019.



La fusée V2 reflète une supériorité technologique manifeste, alors inégalée. Développée dans le plus grand secret, elle vise à la fois à produire un choc psychologique et une rupture opérationnelle. Destinée à être produite en masse sur des sites souterrains employant des milliers de travailleurs forcés, elle est tout d'abord conçue pour opérer à partir de lanceurs fixes bétonnés. Mais leur repérage et leur destruction sous des tapis de bombes alliées en 1944 retardent le déploiement, forçant les artilleurs allemands à les lancer depuis des rampes mobiles par douze batteries de missiles à longue portée, qui s'avèrent effectivement insaisissables. Surtout, la vitesse atteinte par les projectiles, même détectés au radar, exclut toute tentative d'interception, tout en ajoutant à l'énergie libérée par la charge explosive à l'impact. À plus de *Mach 2*, le missile balistique V2 s'abat sur sa cible en silence, précédant le fracas de son explosion. La grande dispersion sur les cibles visées (les capitales britannique et française ou le port d'Anvers, où débarque un flux ininterrompu de matériel militaire), n'est pas gênante pour une arme destinée avant tout à terroriser les populations et partant, à faire pression sur les gouvernements. Comme la « Grosse Bertha » des Parisiens, l'évaluation des frappes sur Londres est obtenue par un réseau d'espions, dont le retournement et la manipulation permettent de leurrer le pointage des *V2*, épargnant le centre de Londres.

Plus de 3 200 missiles V2 ont été tirés sur le Sud de l'Angleterre, sur les Pays-Bas, la Belgique et la France. Paris libéré reçoit le premier, tiré le 8 septembre 1944 depuis la forêt des Ardennes par le Bataillon d'Artillerie n° 444, suivi de 22 autres missiles. Au total, malgré près de 7 000 morts et blessés chez les populations bombardées (auxquels on doit ajouter plusieurs milliers de travailleurs forcés morts pour les assembler), les V2 n'ont pas davantage fait vaciller la résolution des Alliés que les *Parisener Kanone* de 1918 ; mais ils offrent au bombardement des villes une nouvelle dimension à la fois prestigieuse et terrifiante : confisquée par les vainqueurs de 1945 au profit de « l'équilibre de la terreur » qui accompagne la dissuasion nucléaire, ses versions armées d'explosifs restent accessibles aux vaincus ou aux adversaires privés de puissance aérienne, qui s'accaparent son potentiel psychologique.

Un autre projet secret de l'Allemagne nazie s'inspire plus étroitement encore des « Canons de Paris ». Une priorité élevée est accordée à une étude de canon à chambres multiples présenté par l'ingénieur en chef des aciéries Röchling suite au bombardement du centre de Peenemünde, qui repousse la mise en service des V2. Ce canon expérimental, destiné à expédier un obus de 140 kg (dont 25 kg de TNT) à 160 km rejoint l'arsenal naissant des armes de représailles sous le nom de V3 ; il devient une alternative possible au


Prototype du « Canon de Londres » à chambres multiples pendant l'hiver 1943.



bombardement de Londres par V1 et V2. Après des essais en modèle réduit à l'automne 1943, un prototype de canon de 150 m de long incliné à 50° est construit à flanc de colline au polygone de tir poméranien de Misdroy. Les premiers tirs de 1944 sont encourageants, le projectile de 110 mm mis à feu par une poudre liquide révolutionnaire atteignant des vitesses initiales prometteuses. Mais l'instabilité de l'obus de 3 m à ailettes et les déformations subies par la pièce hypothèquent, en mars, la poursuite du projet. Parallèlement, dans l'atmosphère de panique qui caractérise l'Allemagne à partir de la seconde moitié de 1944, une installation de tir opérationnelle était en construction à Mimoyecques sur la Manche, pour abriter sous une dalle de béton une série de canons obliques pointés sur Londres, installés dans des galeries souterraines. Détectée par les Britanniques, l'installation inachevée est écrasée par les nouvelles bombes « *Tall Boy* » de 5,5 t lâchées par des nuées de bombardiers Lancaster. À l'arrêt du projet initial succède un projet à échelle réduite, dont le canon opéré par une batterie SS effectue quelques bombardements de Luxembourg à l'automne 1944, avec une portée et une charge explosive bien inférieures aux *Parisener Kanone*. Mais le projet du super-canon a germé.

L'après-guerre : super-artillerie et « Guerre des villes » au tiers-monde

Malgré l'impact stratégique décevant des projets d'artillerie à longue portée, le pouvoir d'une arme assurant la certitude de l'attaque en dépit d'une infériorité manifeste de celui qui la met en œuvre capture l'intérêt d'un grand nombre de nations livrées à la supériorité aérienne occidentale, ou incapables d'atteindre l'ennemi par des moyens aériens conventionnels.

Un missile balistique soviétique développé à partir de la fusée V2 devient le protagoniste de cette prolifération de vecteurs de courte portée (100 à 300 km) qui arme les nations du tiers-monde aux prises avec les armées israéliennes ou américaines, de la fin des années 1960 au début des années 1990. Comme dans les projets allemands de la première moitié du XXe siècle, le prestige technologique et l'agilité tactique de ces armes pallient leur imprécision, et leur confère un rôle psychologique dans l'attaque des populations ennemies pour faire pression sur leurs dirigeants. Le missile R-17E (SS-1 Scud B pour l'Otan) est ainsi fourni aux alliés de l'URSS pourvu d'ogives explosives conventionnelles. Comme la *V2*, le Scud est érigé et rempli de carburant avant le tir, opérant en batteries mobiles où un « barnum » de véhicules de soutien entoure le transporteur-érecteur-lanceur. Employés ponctuellement dans les conflits israélo-arabes de 1967 et 1973, ou massivement par l'artillerie afghane alliée à l'URSS dans des frappes punitives sur les régions rebelles d'octobre 1988 à 1992, les Scud qui emportent moins d'une tonne d'explosifs à moins de 300 km passent largement inaperçus, jusqu'au tir désespéré de 2 Scud libyens sur l'île italienne de Lampedusa (abritant une station d'écoute américaine) en représailles aux bombardements américains sur les côtes libyennes en 1986. Mais c'est dans la « guerre des villes » entre l'Iran et l'Irak que cette super-artillerie retrouve une vocation stratégique.



En février 1984, devant le refus de l'Iran à conclure un cessez-le-feu, l'Irak amorce une campagne de bombardements aériens sur 11 villes iraniennes dont la capitale Téhéran, qui font environ 1 200 morts. Des Scud livrés par Moscou à l'Irak et des versions modifiées localement pour atteindre jusqu'à 600 km de portée pleuvent sur Téhéran, provoquant l'évacuation d'un quart des habitants. Les échanges de missiles se poursuivent jusqu'en 1988. En mars-avril, durant les 52 jours de la « guerre des villes », 135 Scud s'abattent sur Téhéran, faisant près de 2 000 morts. Cet épisode incite l'Iran à acquérir à son tour des missiles Scud en Corée du Nord et en Libye, qui lui permettent de déclencher une série de 77 tirs sur Bagdad. Contrairement aux bombardements à longue portée des villes pendant les deux guerres mondiales, l'impact stratégique de la dernière campagne de la « guerre des villes » est considérable : l'intensité des échanges de tirs et les pertes qu'ils occasionnent ont indubitablement poussé les deux belligérants à la table des négociations, conduisant au cessez-le-feu de 1988 ; par ailleurs, l'Iran a acquis depuis une capacité indigène d'assemblage, puis de conception de missiles balistiques améliorés, dont les effets se font sentir jusqu'aux années 2010, de la Syrie au Yémen.

L'Occident fait en 1991 l'expérience des effets psychologiques du bombardement des villes par des salves de missiles balistiques. Lorsqu'à l'invasion du Koweït par l'Irak de Saddam Hussein le 2 août 1990, une coalition de 28 pays arabes et occidentaux décide de riposter par une campagne aérienne intégrée contre l'Irak et le Koweït occupé ; le dictateur irakien déclenche en représailles une campagne de tir de missiles Scud et dérivés sur Riyad et Tel-Aviv. Malgré plus de 2 500 sorties aériennes américaines anti-Scud et l'action de forces spéciales infiltrées sur les zones de lancement, 88 Scud sont tirés impunément tout au long des 43 jours de guerre, alimentant le prestige du régime à l'intérieur et dans les opinions arabes. Le déploiement précipité en Arabie saoudite et en Israël de batteries de missiles de défense aérienne américaines Patriot, aux capacités antimissiles improvisées, n'y fait rien (les études les plus sérieuses font état de l'interception possible d'un seul Scud par les 160 Patriot tirés) ; les tirs irakiens ne prennent fin qu'avec la campagne terrestre qui pousse Saddam Hussein à capituler pour préserver ses forces et son régime. Si les Scud irakiens bricolés, à la portée étendue pour une charge explosive réduite et une dispersion élevée, ont fait peu de victimes (2 morts et 230 blessés attribués aux 39 Scud modifiés qui atteignent Israël), ils ont porté l'État hébreu au bord d'une intervention unilatérale, qui aurait fait exploser la coalition hébergée dans le Royaume saoudien. En 1991 comme en 1918 ou en 1945, l'attaquant dominé au sol et en l'air jouissait de la certitude de frapper de jour comme


Modèle réduit du « Projet Babylone » conçu par le Dr Gerald Bull pour permettre à Saddam Hussein de bombarder Israël.



de nuit, et ses lanceurs sont demeurés insaisissables (les 18 lanceurs de Scud irakiens ont été détruits par les inspecteurs des Nations unies après le conflit). Les ambitions de puissance irakiennes ont même ressuscité un projet de canon à longue portée hérité des V3 de Hitler. En 1981, la collaboration de l'expert canadien Gerald Bull au développement de l'artillerie irakienne à longue portée débouche sur le « Projet Babylone », qui prévoit la construction de canons géants (d'un calibre de 1 000 mm) pointés sur Israël. Un prototype de canon de 350 mm incliné à 45° est construit à flanc de colline au centre de l'Irak, mais l'embargo de la coalition et la saisie de sections de tubes importés mettent en 1990 un terme au programme, qui prévoyait le tir de munitions chimiques ou nucléaires, et même un improbable projet de canon antisatellites, capable de neutraliser les satellites d'observation alliés à 180 km de la Terre.

Le bombardement des villes à longue portée dans les conflits récents

Malgré la fin de la guerre froide et le désarmement forcé de l'Irak, les rêves de prestige, de résilience et d'impunité que confère un programme de « super-artillerie » ne sont pas morts dans des régimes aux abois soucieux de leur propre survie au détriment de tout ou partie de leur population. Ainsi, lors des révoltes intérieures des « printemps arabes » qui éclatent au Sud de la Méditerranée en 2011, les dictateurs libyen ou syrien réagissent à l'insurrection de villes par leur bombardement à l'artillerie à longue portée, dont les missiles balistiques. Si l'intervention unilatérale française en Libye (suivie par celle de l'Otan et du Conseil de coopération du Golfe) aux printemps-été 2011 met rapidement un terme aux exactions de Kadhafi contre sa population, les bombardements aériens ou d'artillerie se poursuivent contre les villes de Syrie gagnées à la rébellion modérée ou d'inspiration islamiste. Les missiles balistiques participent ainsi, depuis 2012, à des frappes de terreur sur les villes rebelles, dont Alep, qui rendent difficiles l'attribution de ces frappes au régime de Bachar el-Assad.



Destructions causées par un missile balistique Scud sur une ville rebelle au Nord d'Alep, en juin 2013.

L'Ukraine émancipée de la tutelle russe et amputée de la Crimée est une adepte moins connue de ces frappes. À l'été 2014, lorsque l'envoi de l'aviation et des chars dans une « opération antiterroriste » contre les républiques russophones autoproclamées du Donbass s'enlise face aux milices d'autodéfense autoproclamées renforcées d'armes lourdes fournies par la Russie, Kiev déclenche une campagne de tirs de missiles balistiques mobiles OTR-21 Tochka (SS-21 Scarab pour l'Otan) sur les villes séparatistes. Ces lanceurs autonomes aux vecteurs délivrant une demi-tonne



d'explosif avec une précision de quelques dizaines de mètres à 120 km de portée sont un raffinement des Scud hérités des Euromissiles soviétiques. Peu évoqué dans l'embarras de l'Otan comme de l'Union européenne, l'emploi de ces armes offensives a montré, comme en Europe au siècle dernier, une efficacité limitée sur les bastions des républiques autoproclamées du Sud-Est ; elles n'en alimentent pas moins une escalade de part et d'autre des frontières orientales de l'Ukraine qui, après avoir sorti des musées quelques lanceurs d'artillerie nucléaire soviétiques (comme l'obusier 2S7 de 203 mm), développe ses propres projets d'artillerie à longue portée capables de frapper l'intérieur de la Russie.

Depuis 2016 enfin au Yémen, en riposte à la campagne aérienne conduite par l'Arabie saoudite qui intervient dans la guerre civile à la tête d'une coalition sunnite, les rebelles houthistes emploient d'abord les mêmes missiles SS-21 saisis aux forces loyalistes, puis des dérivés de Scud de technologie iranienne. Ciblant initialement les bases du Sud de l'Arabie saoudite (dont la Cité militaire du Roi Fayçal près de la ville de Khamis) avec quelques succès tactiques, ces frappes s'étendent depuis fin 2017 à la capitale saoudienne. En mars 2018, une salve de 7 missiles balistiques tirée sur Riyad fait 3 morts et quelques blessés, alors que l'efficacité des missiles antimissiles Patriot fournis au Royaume saoudien est à nouveau mise en cause.

Il semble donc que depuis un siècle au moins, la capacité de frapper à distance de sécurité au cœur des villes ennemies avec une quasi-certitude de déborder ses défenses pour produire un effet de terreur, reste attrayante pour des belligérants en état d'infériorité militaire, notamment face à la puissance aérienne. La certitude de l'attaque l'emporte donc sur une précision médiocre, et l'obus ou le missile qu'on n'entend pas arriver, porte encore un impact psychologique supérieur au bombardier qu'on peut suivre des yeux. Il paraît troublant, alors que les canons à longue portée ont fait place au missile balistique, lui-même prêt à céder la sienne aux armes hypersoniques, voire au bombardement orbital, que nos démocraties éprises de technologie et attachées à la « guerre zéro mort » restent impuissantes à se prémunir de cette forme de terreur conventionnelle. Alors que s'est éloigné le spectre de la « destruction mutuelle assurée », qui livrait réciproquement les populations urbaines en gage à l'adversaire, faudra-t-il revenir à un niveau de pertes « acceptables » face à cette menace résiduelle ? Ne nous y trompons pas : le bombardement des villes que nous avons connu n'est pas devenu la « guerre de l'autre », comme les duels d'artillerie en Ukraine viennent douloureusement nous le rappeler. Il nous faut alors regarder avec lucidité le siècle de bombardement des villes écoulé, pour nous permettre d'adapter nos politiques et nos défenses, car nos sociétés d'information hypermédiatisées sont devenues plus vulnérables aux attaques à charge psychologique. ◆

Courriel de l'auteur : valery.rousset@thalesgroup.com

Mots clés : artillerie, missile, représailles, ville, terreur.



De *Carlota* à Cuito Cuanavale : l'intervention cubaine en Angola

Anthony Léger

Étudiant en Master International Security à Sciences Po Paris.

25 ans de lutte au nom de l'internationalisme



Troupes cubaines en Angola (source : Bibliothèque nationale de Cuba)

« *There is one place where Fidel Castro's Cuba stands out head and shoulders above the rest—that is in its love for human rights and liberty* ». Bien que particulièrement contestable au regard de l'état des libertés civiques à Cuba sous le régime castriste, cette citation de Nelson Mandela permet néanmoins de mettre en exergue l'importance de la lutte contre l'asservissement et l'inféodalité dans l'idéologie du gouvernement cubain à l'époque de la guerre froide. Suite à leur arrivée au pouvoir en 1959, consécutive au renversement du régime dictatorial de Batista, les frères Castro, Ernesto Guevara ainsi que les autres *Barbudos* sont alors désireux d'exporter leurs idéaux socialo-marxistes en dehors de l'île. Plus qu'une finalité politique, cet objectif est avant tout la résultante d'une véritable volonté idéologique – utopiste diront certains – de libérer les opprimés du monde entier tout en s'opposant farouchement à l'impérialisme occidental.

Cet internationalisme va dès lors influencer en profondeur la politique extérieure cubaine dès les années 1960 : il est expérimenté extensivement *via* l'implantation de *focos* (1) en Amérique du Sud mais également en Afrique où l'implication politique, diplomatique et militaire de Cuba, souvent méconnue du grand public, va pourtant avoir un impact historique crucial. Après plusieurs aventures africaines de petite envergure et aux finalités contrastées – entre soutien logistique réussi aux luttes indépendantistes du FLN (Front de libération nationale algérien) ou du *PAICG* (*Partido Africano da Independência da Guiné e Cabo Verde*) et guérilla ratée au Congo, l'odyssée internationaliste cubaine en Afrique prend

(1) Théorisée conjointement par *Che* Guevara et le philosophe-révolutionnaire français Régis Debray, la notion de foquisme renvoie à la nécessité d'ouvrir, en plusieurs points du Globe, des *focos*, sorte de foyers de guérilla aptes à concentrer et/ou étendre la lutte contre l'impérialisme occidental.



une dimension inédite lorsqu'éclate la guerre civile angolaise. Opposant à partir de 1975 les trois principaux mouvements indépendantistes ayant obtenu le retrait du colonisateur portugais (*FNLA*, *UNITA* et *MPLA*), ce conflit va dès lors offrir au gouvernement cubain l'opportunité unique de revenir sur le devant de la scène internationale, qu'il avait déserté suite à la mort d'Ernesto Guevara en 1967. Le petit pays insulaire des Caraïbes va alors tendre à influencer de manière prépondérante la destinée de l'État angolais mais également du continent africain dans son ensemble.

De la nécessité d'une intervention cubaine en Angola

Sauver un allié de longue date

Une position fragilisée par les modalités d'indépendance

La raison première de l'intervention cubaine en Angola est la situation inquiétante, début 1975, d'un de ses principaux alliés en Afrique australe : le *Movimento Popular de Libertação de Angola* (*MPLA*). Particulièrement actif depuis le début des années 1960, ce mouvement indépendantiste aux tendances marxistes entretient depuis près d'une décennie une relation particulièrement intime avec le régime castriste, ce dernier l'ayant d'ailleurs soutenu financièrement et logistiquement dans sa lutte contre l'Armée portugaise durant la guerre d'indépendance. Néanmoins, alors qu'il est le mouvement pressenti pour prendre la tête de l'Angola suite aux Accords d'Alvor (2), il se retrouve bientôt menacé sur plusieurs fronts. L'accord stipule que l'indépendance prendra effet le 11 novembre 1975. Dès lors, qui contrôlera Luanda à cette date sera ainsi garant du pouvoir au sein du nouvel État. Après plusieurs mois de grandes velléités politiques – et d'escarmouches de part et d'autre – exacerbant sans cesse plus les tensions, c'est l'affrontement armé entre les anciens alliés indépendantistes. Alors qu'au Nord, les troupes du *FNLA* (*Frente Nacional de Libertação de Angola*) appuyées par des éléments zaïrois (mais également portugais, sud-africains, français et américains !) convergent vers Luanda, les troupes de l'*UNITA* (*União Nacional para a Independência Total de Angola*) de Jonas Savimbi lancent une offensive par le Sud ; ces dernières se voyant bientôt renforcées par des colonnes blindées zoulous de la *SADF* (*South African Defense Force*). Pour couronner le tout, l'autorité du *MPLA* est également contestée dans l'enclave de Cabinda (3) par un mouvement indépendantiste également allié au Zaïre – le *Frente para a Libertação do Estado de Cabinda* (*FLEC*). Ainsi, bien que le mouvement marxiste puisse s'appuyer sur une force plus conséquente et mieux armée, la convergence de ses adversaires sur deux fronts le pousse au bord de la rupture : ses forces perdant rapidement leur emprise sur la majeure partie du territoire. Fin octobre, alors que l'insurrection du *FLEC* parvient à être contenue en Cabinda, l'*UNITA* et

(2) Accords signés le 15 janvier 1975 entre le Portugal et les trois principaux mouvements indépendantistes angolais reconnaissant l'indépendance effective de l'Angola à compter du 11 novembre 1975.

(3) Territoire angolais enclavé sur le littoral atlantique entre le Zaïre et le Congo-Brazza dont les importantes ressources pétrolières constituent un afflux financier essentiel pour le *MPLA*.



surtout le *FNLA* ont fortement progressé, à tel point que les éléments avancés de ce dernier sont à moins de 30 km de Luanda et commencent à bombarder la ville.

L'appel à l'aide d'Agostinho Neto

Cette situation critique est observée avec inquiétude par Fidel Castro qui dépêche, au fil des mois, des experts militaires chargés d'analyser et de suivre la situation en Angola tout en agissant en tant que conseillers militaires auprès de la branche armée du *MPLA* – les *FAPLA*. Bientôt, les Cubains en viennent à la conclusion que quelques dizaines de conseillers militaires ne suffisent plus à contenir l'avancée des troupes pro-occidentales et qu'une intervention militaire conséquente est absolument nécessaire pour tenter d'inverser la situation. En effet, l'allié angolais commence à perdre sa légitimé politique suite à des revers militaires successifs. Le 2 novembre 1975, Agostinho Neto, dirigeant du *MPLA*, fait parvenir à La Havane une demande d'intervention massive et immédiate. Il informe également Castro que les Soviétiques – eux aussi soutiens indéfectibles du mouvement marxiste angolais – précédemment contactés, refusent de conduire une opération militaire d'envergure sur le continent africain. Pour nombre d'historiens, ce refus s'explique par le souhait de Léonid Brejnev, secrétaire général du Parti communiste de l'Union soviétique (PCUS) de 1964 à 1982, de ne pas remettre en cause la logique de détente entamée avec l'Occident depuis plusieurs années. Durant deux jours, diplomates et hommes politiques cubains font alors pression sur l'URSS pour obtenir son soutien à une intervention en Angola, argumentant qu'elle ne serait pas tenable unilatéralement pour Cuba sur le long terme. Finalement, les deux partenaires s'entendent sur une intervention conduite exclusivement par un contingent cubain mais soutenue logistiquement par l'URSS. Le 4 novembre, Castro lance officiellement l'opération *Carlota* – du nom d'une esclave noire ayant lancé une révolte à Cuba en 1843, débutant alors l'envoi de milliers de volontaires cubains vers Luanda.

Une action militaire s'inscrivant dans deux cadres respectifs

Une logique de Blocs

Pour Cuba, intervenir militairement sur le sol angolais répond tout d'abord à une logique de Blocs, particulièrement prégnante en cette période de guerre froide. Quand bien même la rivalité entre l'URSS et les États-Unis s'est peu à peu amenuisée suite au désamorçage de la crise des missiles de Cuba en 1962, la lutte farouche entre l'Occident et le Bloc de l'Est, ici considéré dans son ensemble, reste d'actualité au milieu des années 1970. Néanmoins, cette opposition ne prend plus réellement corps en Europe ou en Asie, où les positions de chaque bloc tendent à se cristalliser depuis l'effondrement du Sud-Vietnam en 1973. Pour ce qui est de l'Amérique du Sud, l'opposition Est-Ouest y est également alors limitée, les États-Unis étant parvenus à y faire émerger des régimes autoritaires alliés tout en y réduisant sensiblement l'action des groupes armés à tendance marxiste ou communiste.



Dès lors, seule l'Afrique offre aux deux camps une possibilité réelle d'étendre leur sphères d'influence respectives.

Méditerranée
Maroc
Algérie
Libye
depuis 1969 *
Égypte
1952-1976 *
mer Rouge
Mali
1960-1991 *
Niger
Tchad
Soudan
guerre civile
(1955-1972) *
Sénégal
Guinée-Bissau
à partir de 1974 *
Guinée
1958-1984 *
Burkina Faso
1983-1987 *
Nigeria
détroit
de Bab el-Mandeb
Éthiopie
1977-1991 *
corne
de l'Afrique
Côte
d'Ivoire
Togo
Bénin
1974-1990 *
golfe
de Guinée
Centrafrique
Somalie
1969-1977 *
Congo
1963-1991 *
Congo-Zaïre
guerre civile
(1960-1965) *
Ouganda
océan Atlantique
Tanzanie
océan Indien
Angola
1975-1988
Katanga
Zambie
Mozambique
Zimbabwe
canal
du Mozambique
Madagascar
1975-1993 *
Namibie
Botswana
Afrique du Sud

Guerre du Biafra (1967-1970)
Cabinda
Guerre civile en Angola (1975-2002)
Guerre de l'Ogaden (1977-1978)
Guerre tchado-lybienne (1978-1987)

États se réclamant du socialisme révolutionnaire
États piliers de la lutte antirévolutionnaire

Du socialisme égyptien (1952)
à la fin de la guerre civile angolaise (2002)
* Les dates indiquent la durée des régimes socialistes
Carte : RDN © Fonds de carte : dmaps.com
Idée originale : Jean-Pierre Bat et Caroline Bouchier

1000 km
600 mi

L'implication de Cuba dans la guerre civile angolaise favorise donc cette logique de Blocs puisque ses troupes y luttent contre des forces pro-occidentales (*UNITA*, Zaïre), voire occidentales (Afrique du Sud, États-Unis et France (4)). De nombreux autres États du Bloc de l'Est envoient d'ailleurs sur zone agents,

(4) La France a effectivement dépêché en Angola plusieurs agents au cours du conflit, certains d'entre eux appartenant notamment au Service action du SDECE (Service de documentation extérieure et de contre-espionnage).



conseillers ou troupes – dans une proportion cependant bien négligeable en comparaison des Cubains (URSS, Allemagne de l'Est, Corée du Nord, Bulgarie, Libye). À partir de novembre 1975, et davantage les années suivantes, le conflit angolais se transforme ainsi progressivement en une *proxy war* entre l'Est et l'Ouest.

Un processus de résurrection de l'internationalisme cubain

Bien que l'implication militaire cubaine en Angola s'inscrive indéniablement dans la continuité de cette logique, elle semble davantage faire partie du vaste processus de résurrection de l'internationalisme cubain entamé quelques années auparavant. L'exportation de la Révolution – grande priorité du gouvernement castriste – ayant été brutalement impactée suite à l'exécution de *Che* Guevara par l'Armée colombienne en 1967 [(5)], Fidel Castro décide début 1972 de mettre un terme à cette période de flottement en relançant son soutien aux mouvances révolutionnaires et gouvernements socialistes, marxistes et communistes du globe. S'étalant sur deux décennies, ce redémarrage se concrétise tout d'abord par un soutien logistique (armement et formation) et financier renouvelé aux groupes rebelles d'Amérique du Sud grandement affaiblis par l'efficace action combinée de la *CIA* et des régimes fascistes de la région.

Au fil des ans, il finit même par être plus conséquent que par le passé dans la mesure où il se traduit par de nombreuses interventions militaires d'ampleur conséquente, en particulier au regard de la taille, de l'armement et des capacités de projection des Forces armées cubaines : en 1977-1978, envoi d'un renfort de 15 000 soldats au *Derg* éthiopien pour contrer la tentative d'invasion de l'Ogaden par les troupes somaliennes de Siad Barré ; en 1983, envoi d'un contingent de 800 hommes pour un soutien logistique et militaire au régime communiste de Grenade face à l'intervention conjointe de la *Caribbean Peace Force* (*CPF*) et des États-Unis. En 1975, l'Angola constitue la première intervention militaire extérieure du régime cubain et contribue donc grandement à son retour au premier plan au niveau international. À l'orée des années 1990, elle est même la pièce centrale de la politique internationaliste de Cuba.

Entre succès et enlisement opératif : deux décennies d'interventionnisme cubain en Afrique

Opération Carlota (1975-1976)

Une préparation multi-niveaux efficace

Il convient tout d'abord de mettre en exergue la qualité et la rapidité de sa mise en place tant au niveau politique que logistique. En effet, compte tenu de l'urgence de la situation, Fidel Castro ne peut planifier son opération de manière optimale et doit alors agir dans un temps très court. Il n'a dès lors pas le droit à

(5) Guevara était en réalité l'organisateur et le coordinateur de la politique internationaliste cubaine.

l'erreur sous peine de connaître un échec cuisant. Sur le plan politique, son objectif est avant tout de convaincre du bien-fondé de sa décision ; autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'île. Dans le premier cas, grâce à la confiance que lui porte sa population et son armée – notamment depuis le succès de sa réforme agraire de 1959 – il n'a pas de mal à obtenir une large approbation populaire. Pour ce qui est du monde militaire, très politisé, celui-ci accueille également favorablement la nouvelle. Preuve en est, sans aucune campagne de « recrutement » et dans un délai particulièrement court – on parle là d'une à deux semaines, des milliers de soldats réguliers cubains ainsi que des membres des groupes paramilitaires chargés de la surveillance du territoire se portent volontaires pour soutenir le *MPLA* en Angola. À l'extérieur, Cuba parvient également à justifier crédiblement son intervention au point d'obtenir l'adhésion financière et logistique de certains de ses partenaires (à commencer par l'URSS). Néanmoins, la logique de guerre froide limite sensiblement son effort puisque plusieurs pays occidentaux, États-Unis en tête, vont la critiquer ouvertement en imposant des sanctions supplémentaires sur l'île, à l'instar d'un renforcement de l'embargo commercial déjà pesant pour l'économie et la vie de l'île. Il n'en demeure pas moins que l'action politique cubaine, en préparation de *Carlota*, est un véritable succès.

Au niveau purement logistique, la préparation cubaine s'avère, là encore, une réussite. Grâce à une planification systématique, le gros des troupes volontaires est rendu disponible et prêt au déploiement dans un délai très bref. Dès le 4 novembre 1975, soit deux jours après la demande d'aide, plusieurs centaines de combattants cubains – dont une proportion conséquente de membres des forces spéciales et d'experts en armement lourd – sont en effet acheminés quotidiennement vers l'Angola. Ainsi, moins d'une semaine après le déclenchement des opérations, 3 000 à 4 000 soldats cubains sont présents aux côtés des *FAPLA*. Ce déploiement rapide résulte d'un étonnant pont aérien continu établi par l'aviation cubaine entre le 4 et le 9 novembre 1975. Alors qu'elle ne dispose que de trois avions moyen-courriers Bristol *Britannia*, elle parvient à effectuer plus de 70 rotations entre l'île et Luanda, soit 9 000 km de distance ! Le déploiement cubain passe aussi par voie maritime, forcément moins rapide. Le gouvernement ordonne la réquisition de tous navires disponibles pour acheminer des troupes supplémentaires ainsi que de l'armement lourd (artillerie, blindés, etc.). Fin 1976, 35 000 combattants cubains ainsi que plusieurs centaines de chars, d'avions et de pièces d'artillerie auront ainsi été acheminés en Angola. Compte tenu de la position délicate de Cuba sur l'échiquier politique mondiale ainsi que de ses modestes moyens de projection, la rapide mise sur pied de son action militaire en Angola relève donc d'une véritable prouesse technique que peu d'États, toutes proportions gardées, seraient capables de réaliser de nos jours.

Un succès militaire et politique incontestable

Grâce à l'efficacité de leur déploiement, les Cubains parviennent rapidement à sécuriser les alentours de Luanda et à repousser leurs opposants au Nord ainsi



qu'au Sud de l'agglomération et ce, malgré de multiples et continus assauts menés de part et d'autre de la vaste ligne de front. Le 11 novembre 1975, le *MPLA* s'empresse de proclamer l'indépendance du pays, Neto devenant légalement Président du nouvel État angolais. Pressés par les États-Unis, le *FNLA* et l'*UNITA* proclament également l'indépendance depuis la ville d'Huambo, présentée comme la capitale temporaire de leur gouvernement d'union. Néanmoins, dans les faits, seule la déclaration du *MPLA* a une réelle valeur légale dans la mesure où la seconde n'entre pas dans les termes des Accords d'Alvor. En outre, les luttes intestines entre les deux alliés de circonstance parachèvent d'ôter toute crédibilité, et surtout toute légitimité, à leur proclamation.

La prise de pouvoir du *MPLA* étant désormais une réalité légale, par ailleurs partiellement reconnue sur la scène internationale, et l'armement lourd cubain (et soviétique) commençant à être déployé en Angola, le commandant du corps expéditionnaire cubain, l'expérimenté Jorge Risquet, lance en décembre 1975 de vastes contre-offensives sur les deux fronts, ainsi qu'en Cabinda. C'est un succès militaire retentissant. Au Nord, les troupes du *FNLA* sont écrasées et ses alliés, subissant de lourdes pertes, forcés de se retirer du conflit. Les historiens parlent ici d'une annihilation de ce mouvement qui ne jouera dès lors plus qu'un rôle très marginal dans le conflit angolais et n'arrivera jamais à recouvrer son influence politique et ses capacités offensives passées. Au Sud, un coup d'arrêt est porté à l'offensive adverse. La *SADF* est en effet contrainte de se retirer du conflit du fait d'une forte pression populaire en Afrique du Sud, consécutive à la mort de dizaines de ses combattants et à la destruction de plusieurs de ses colonnes blindées par les forces cubaines. Quant à l'*UNITA*, elle subit de lourdes pertes mais parvient tout de même à conserver son emprise sur de larges pans du territoire. Les troupes de Savimbi apparaissent alors comme le seul véritable adversaire de taille s'opposant encore aux Cubains-*FAPLA*.

Le rapide déploiement ainsi que l'efficacité au combat des troupes cubaines ont permis de sauver le *MPLA* de l'effondrement et, *in fine*, de reprendre l'avantage dans le conflit en mettant hors de combat la majorité des troupes adverses. Néanmoins, cette victoire retentissante ne signe pas la fin de la guerre civile angolaise : l'*UNITA* parvient à se reconstruire avec le soutien des États-Unis et de l'Afrique du Sud, au point de constituer de nouveau une réelle menace pour le gouvernement marxiste angolais. En conséquence, la fin de l'opération *Carlota* ne sonne donc pas le glas de la présence cubaine en Angola.

L'enlisement progressif du contingent cubain (1977-1987)

Une implication croissante…

Les années passant, et malgré un regain de contrôle en Cabinda et au Nord du pays, le *MPLA* et son allié cubain ne parviennent pas à vaincre l'*UNITA* dont les capacités de régénération sont régulièrement facilitées par le soutien indéfectible



de l'Afrique du Sud – qui lance de temps à autre des offensives – et du gouvernement américain tant au niveau politique que militaire. Le président Reagan n'hésite d'ailleurs pas à inviter Jonas Savimbi à la Maison-Blanche le 30 janvier 1986.

Désireux de mettre un terme à cette situation qui mobilise une grande partie de ses forces tout en entraînant des dépenses pharamineuses, Fidel Castro ne cesse d'augmenter l'implication de son armée sur le territoire angolais, au point d'affaiblir considérablement les capacités de défense de son propre territoire. Ainsi, en 1986, la plupart des défenses antiaériennes cubaines, pourtant essentielles pour se prémunir d'une attaque américaine, sont démontées de leurs affuts et acheminées en Angola par voie maritime, où elles contribuent à diminuer la domination aérienne de l'aviation sud-africaine. Cette même année, il est estimé que près de 60 000 combattants cubains y sont déployés, soit plus du tiers de l'armée d'active. Enfin, une part importante du budget de la défense est utilisée pour assurer la logistique de la force d'intervention. Or, l'URSS, en déliquescence, se retire progressivement du conflit et cesse même, peu à peu, de soutenir financièrement le régime castriste ; le poids de l'intervention en Angola sur les finances de Cuba s'en faisant d'autant plus sentir.

Pour des résultats contrastés

Malgré cette implication exponentielle, les résultats demeurent très contrastés. Certes, elle permet de maintenir voire de pérenniser le *MPLA* à la tête du pays en sécurisant ses sources de revenus et les principales agglomérations sous son contrôle mais elle ne produit pas de réelle évolution sur le champ de bataille. À l'instar de la longue phase de guerre de position durant la Première Guerre mondiale, le conflit angolais se caractérise dès lors par des offensives successives de part et d'autre du front ; celles-ci ne modifiant qu'à la marge – et souvent temporairement – le territoire des deux camps. Ainsi, l'engagement croissant de Cuba n'est en réalité apte qu'à maintenir une sorte de *statu quo* qui ne profite à aucun des deux camps mais tend à user le régime cubain dont les troupes s'enlisent sans cesse davantage en plein cœur de l'Afrique australe. Cependant, cette stabilité décennale de la situation va prendre un terme en 1987, lorsqu'éclate la bataille de Cuito Cuanavale.

Cuito Cuanavale, tournant de la guerre civile angolaise

Après plus d'une décennie d'enlisement, entre défaites et victoires en demi-teinte, Cuba et l'ensemble des acteurs sont de plus en plus décidés à mettre un terme au conflit. Chaque camp espère qu'une bataille stratégique, apte à concentrer une part conséquente des forces adverses ou à ébranler l'un de ses centres de gravité (axes de communication, ressources, quartier général, etc.), sera à même de changer le cours des hostilités.



Fin 1987, c'est l'*UNITA* épaulée par la *SADF* qui obtient la première cette opportunité à Cuito Cuanavale, ville du Sud-Est du pays située sur un axe de communication majeur. Après un bombardement des positions avancées du *MPLA* rondement mené par les Sud-Africains, une force conjointe regroupant plusieurs milliers de combattants sud-africains et de l'*UNITA* commence le siège de la ville. Compte tenu de sa situation géographique, la prise de Cuito Cuanavale couperait en deux les positions du *MPLA*. Néanmoins, le contingent unito-sud-africain ne saisit pas l'opportunité stratégique qui s'offre à lui en manquant d'agressivité. Les Cubains ont alors le temps d'y envoyer plus de 1 500 de leurs troupes d'élite équipées avec un armement soviétique de pointe. Après avoir brisé facilement l'encerclement, Cubains et *MPLA* prennent l'initiative. Cependant, Pretoria, de plus en plus fragilisé en interne, ne peut se permettre de perdre la face ; d'autant plus que la région de Cuito est une « zone sanctuaire » privilégiée par un mouvement indépendantiste namibien menant des raids réguliers sur son territoire national et soutenu par le *MPLA*, la *SWAPO – South West Africa People's Organization*. Il décide dès lors, sous l'impulsion du président Botha, d'y envoyer des renforts conséquents pour briser l'adversaire et obtenir l'avantage dans le conflit. Du 12 au 20 janvier 1988, pas moins de 7 000 soldats sud-africains et 10 000 combattants de l'*UNITA* s'opposent sans relâche aux désormais 5 000 Cubains et 20 000 combattants des *FAPLA*. Malgré une défaite tactique (perte de 5 000 hommes), ces derniers parviennent à affaiblir de manière conséquente l'*UNITA* et à mettre hors d'état de nuire une part importante de l'arsenal militaire sud-africain. En résulte de fait une victoire stratégique cubano-angolaise. Botha se rend à l'évidence : son armée n'est désormais plus apte à soutenir l'*UNITA* face aux 60 000 Cubains alors présents en Angola. Il oblige dès lors Savimbi à s'asseoir à la table des négociations avec le gouvernement angolais, désormais dirigé par le président Dos Santos. Ce processus aboutit à un accord de paix tripartite signé le 22 juillet 1988 par l'Angola, Cuba et l'Afrique du Sud, entérinant également le retrait progressif des troupes cubaines.

Les multiples conséquences de l'intervention cubaine en Angola

Des modifications profondes de la géopolitique africaine

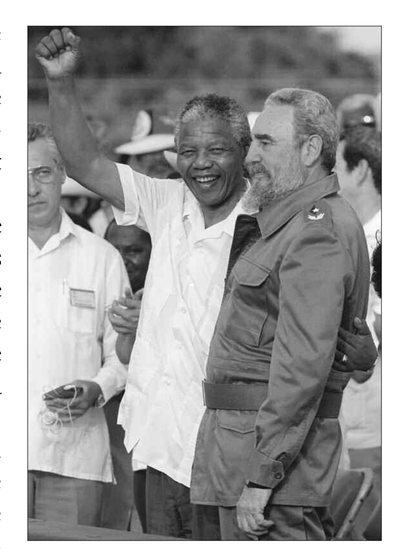
Indépendance de la Namibie – Fin du colonialisme en Afrique

La première conséquence de taille de l'intervention cubaine en Angola est la mise en place du processus d'indépendance de la Namibie. En effet, suite à l'ouverture des négociations de paix, Cuba expose très clairement son unique revendication : ses troupes ne quitteront l'Angola que lorsque la *SWAPO* pourra former un gouvernement indépendant en Namibie, alors territoire sud-africain. Affaibli par des années de conflit et au bord de l'effondrement suite au mécontentement populaire vis-à-vis de sa politique belliciste, le gouvernement d'*Apartheid* n'a alors d'autre choix que d'accepter. Évoquée dans l'Accord de paix tripartite de



juillet 1988, cette décision est définitivement entérinée par la signature des Accords de New York en décembre 1988 et entraîne ainsi la mise en application de la résolution 435 du Conseil de sécurité des Nations unies ; cette dernière liant dès lors le retrait de Cuba du territoire angolais à l'accession de la Namibie à l'indépendance qui devient effective en mars 1990 et qui, par la même occasion, met un terme au colonialisme en Afrique.

*Chute du régime d'*Apartheid *en Afrique du Sud*



Bien que cet événement majeur de l'histoire moderne africaine soit évidemment le fruit de la combinaison de multiples facteurs, un nombre conséquent de politologues et d'historiens considèrent que l'intervention cubaine en Angola en est indéniablement la cause majeure. Effectivement, celle-ci a directement contribué à discréditer le gouvernement du président Botha, accusé par les médias sud-africains ainsi que par une large frange de sa population de se préoccuper davantage d'une guerre lointaine que du bien-être de son peuple mais également d'avoir envoyé inutilement à la mort des dizaines de militaires (6). En outre, l'intervention cubaine a également conduit l'Afrique du Sud à accepter, sous la contrainte, l'indépendance de la Namibie ; ce qui a parachevé d'enlever toute légitimité au gouvernement d'*Apartheid* en exacerbant la haine populaire à son égard. Du fait de son affaiblissement, ce dernier est contraint de libérer Nelson Mandela, *leader* du parti d'opposition *African National Congress* (*ANC*), qui remporte les élections présidentielles suivantes en 1994 et met fin à la ségrégation raciale. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si sa première visite officielle, consécutive à sa libération, se déroule à Cuba où il rencontre Fidel Castro le 26 juillet 1991.

Un succès relatif dans le conflit angolais

La poursuite de la guerre civile

Malgré plus de vingt-cinq ans d'intervention en Angola, le constat peut paraître de prime abord très amer pour les Cubains puisqu'ils ne sont pas parvenus à mettre fin à la guerre civile et ce, malgré les milliards de dollars dépensés et la mort de nombreux soldats. Celle-ci va se poursuivre plus d'une décennie après le départ des derniers soldats cubains en 1991 et ne s'achèvera qu'en 2002 avec la mort de Jonas Savimbi, tué au combat, et l'abandon de la lutte par l'*UNITA*.

(6) Les pertes sud-africaines sont estimées à environ 30 combattants durant la bataille de Cuito Cuanavale. Néanmoins, entre 1975 et 1990, près de 2 300 soldats sud-africains perdent la vie dans le conflit angolais.



La pérennisation du MPLA à la tête du pays

L'intervention cubaine à partir de 1975 a néanmoins permis de conforter et de légitimer ses alliés du *MPLA* à la tête de l'Angola. Cela peut être vu comme une fin en soi et, d'une certaine manière, une réelle victoire au regard du but premier de Cuba qui n'était autre que de faire vivre son idéal révolutionnaire marxiste en dehors de ses frontières *via* son action internationaliste. En outre, d'un point de vue moins romanesque et plus pragmatique, le régime cubain peut se targuer d'avoir quitté l'Angola en laissant le gouvernement dans une situation telle qu'il pouvait désormais résister seul à l'action de l'*UNITA*, désormais trop impuissante – du fait du retrait définitif de la *SADF* – pour inquiéter réellement le *MPLA*.

Le complexe bilan cubain

Entre appauvrissement…

D'un point de vue purement comptable, l'intervention en Angola n'a pas été bénéfique pour Cuba. Son coup pharaonique a engendré un véritable appauvrissement du régime castriste ayant provoqué d'énormes difficultés économiques. Cela a dès lors impacté négativement sur la vie quotidienne des Cubains ; notamment en compliquant sensiblement leur accès au confort, au logement et à la nourriture. Le régime mettra deux décennies à se renflouer et devra pour cela s'appuyer sur une ouverture croissante au tourisme. De plus, les pertes militaires engendrées sont énormes en proportion de l'effectif total des Forces cubaines et peu justifiées au regard de son impact direct sur le conflit. De fait, on estime que plus de 10 000 soldats cubains sont morts en Angola entre 1975 et 1988.

… et victoire idéologique

Comme évoqué précédemment, le succès de l'intervention en Angola est en grande partie idéologique. En effet, elle a permis aux Cubains de concrétiser leur idéal en réalisant le rêve internationaliste ; à savoir de modifier la destinée d'un peuple en œuvrant pour sa « libération » et, par extension, pour sa liberté. Dans cette optique, certes difficilement concevable par le prisme cartésien, on peut dès lors considérer que le bilan de leur intervention en Angola est somme toute très positif tant il est précieux de pouvoir concilier utopie et réalité.



La notion d'internationalisme, particulièrement centrale dans l'implication cubaine en Afrique australe – et sur le reste du Globe – aurait méritée d'être traitée de manière extensive tant elle a impacté la politique extérieure du régime castriste tout au long de son existence. Cependant, il semble ici judicieux de souligner que cet internationalisme cubain est toujours d'actualité. Néanmoins, il n'implique plus l'envoi de combattants à l'étranger mais a en fait une portée bien plus pacifiste en ce qu'il se définit comme un internationalisme médical. Effectivement, l'île



déploie désormais de manière constante plusieurs milliers de médecins dans les pays en voie de développement pour venir en aide aux populations les plus démunies. Bien plus qu'un simple outil de *Soft Power*, cette politique semble avant tout être la preuve que, le temps passant, Cuba a nourri son projet internationaliste de considérations humanistes au point d'en modifier son essence première. ◆

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

CLAIRMONTE Frederick, « Cuba and Africa », *The Journal of Modem African Studies*, vol. 2, n° 3, 1964, p. 319-330.

EL TAHRI Jihan, *Cuba, une odyssée africaine* (documentaire), 2007, 118 minutes.

GEORGE Edward, *The Cuban Intervention in Angola, 1965-1991: From Che Guevara to Cuito Cuanavale*, Cass Military Studies, 2004, 321 pages.

GLEIJESES Piero, « Moscow's Proxy? Cuba and Africa 1975-1988 », *Journal of Cold War Studies*, vol. 4, n° 2, 2006, p. 117-136.

GLEIJESES Piero, *Visions of Freedom: Havana, Washington, Pretoria, and the Struggle for Southern Africa, 1976-1991*, Historia, 2013, 622 pages.

KAHN Owen, « Cuba's Impact in Southern Africa », *Journal of Interamerican Studies and World Affairs*, vol. 29, n° 3, 1987, p. 33-54.

LÉVESQUE Jacques, « La guerre d'Angola et le rôle de Cuba en Afrique », *Études internationales*, vol. 9, n° 3, 1978, p. 429-434.

O'NEIL Kathryn, « Ending the Cold War in Southern Africa », *Third World Quarterly*, vol. 12, n° 3/4, 1991, p. 81-96.

POLACK Peter, *Last Hot Battle of the Cold War: South Africa vs. Cuba in the Angolan Civil War*, Casemate, 2013, 456 pages.

Mots clés : Cuba, Afrique, Angola, *Apartheid*.



HISTOIRE MILITAIRE

L'effort de défense du gouvernement de Front populaire [(1)]

Alors que dans l'inconscient collectif militaire, le gouvernement de Front populaire est assimilé à un gouvernement au pacifisme exacerbé, et même pour certains, responsable, en tant que tel, de la défaite, c'est l'exact contraire qui se révèle conforme à la vérité historique.

C'est à ce titre que, lors du procès de Riom où il comparaissait en tant qu'accusé, le président Léon Blum, en assurant lui-même sa défense, a fait tourner ce procès en dérision vis-à-vis de l'accusation, à un point tel que les autorités d'occupation ont dû intervenir auprès de Vichy pour l'ajournement *sine die* de ce procès.

Quels sont les faits ?

En arrivant au pouvoir, en juin 1936, le président Léon Blum avait demandé à l'état-major de lui préparer une étude sur la politique militaire et de lui chiffrer les besoins de la France en matière d'armements. Le général Gamelin, reprenant une étude transmise à l'EMA l'année précédente lors du rétablissement de la conscription par l'Allemagne, chiffrait les besoins à 9 milliards (qu'il n'avait obtenus des gouvernements précédents) ; Daladier, ministre de la Guerre du gouvernement de Front populaire juge alors ce montant insuffisant et le porte à 14 milliards étalés sur quatre ans [(2)] Cet effort sera encore considérablement amplifié par la suite ; du 1er janvier 1937 à la guerre, ce seront 57 milliards qui seront affectés aux dépenses d'équipement. En effet, un gigantesque programme de plusieurs dizaines de milliards sur quatre ans a été voté en mars 1939 (dont un plan complet de rénovation de la Flotte) [(3)], suite à l'annexion de la Bohême-Moravie par l'Allemagne, annonçant la guerre prochaine.

À la suite de cette décision initiale, prise le 7 septembre 1936, ce sont 550 millions qui sont immédiatement débloqués [(4)] ; à la Chambre, les députés du parti communiste français votent pour ce programme [(5)], les députés de droite s'abstiennent (officiellement pour ne pas passer pour des bellicistes fauteurs de guerre, réellement pour ne pas à avoir à donner leurs voix à Blum !). Il convient de noter que, jusqu'à la chute du gouvernement Blum, et même au-delà, le parti communiste votera sans exception tous les budgets et crédits militaires, aériens et navals. En revanche, ses députés s'abstiendront lors des votes de politique étrangère en signe de protestation contre la décision de non-intervention en Espagne.

Pour ce qui est de ce plan de réarmement, de septembre 1936, un organe de presse de droite modérée, conservatrice et catholique bon teint, *L'Illustration*, pas forcément très favorable au gouvernement de Front populaire écrit néanmoins [(6)] : « (…) Dans un ordre d'idées analogue, c'est le même gouvernement de Front populaire qui a pris l'initiative de proposer les plus fortes dépenses militaires qui aient été offertes à la France depuis la guerre : 14 milliards de crédits supplémentaires répartis sur quatre

(1) Outre les sources référencées, voir G. Bonnefous : *L'Histoire politique de la IIIe République* ; Paris, PUF, 1986, Tome VI, p. 98 et suivantes.

(2) Général Gamelin : *Servir* ; Paris, Plon, 1948, Tome 2, p. 246. Ce différentiel entre les 9 milliards exprimés par l'EMA et les 14 alloués par le ministre, venait des besoins des Directions d'armes qui n'étaient pas subordonnées au chef d'état-major, mais directement au ministre.

(3) Deux porte-avions, deux « *sister ships* » des *Richelieu* et *Jean Bart*. Ce plan ne verra jamais le jour.

(4) Pour employer des termes modernes, ces 550 millions de francs correspondent à des crédits de paiement (CP), tandis que les 14 milliards correspondent eux, à des autorisations de programme (AP).

(5) Qui s'identifie un peu aux actuelles lois de programmation, puisqu'il s'agit d'arrêter, dans un cadre quadriennal, les investissements au titre de l'équipement des forces.

(6) *L'Illustration*, n° 4882, 20 septembre 1936, p. 93.



années. C'est ainsi que les circonstances imposent parfois leurs nécessités aux doctrines. »

L'argument des lois sociales, notamment les « quarante heures », a également été mis en avant, lorsque les travailleurs allemands connaissaient des rythmes de soixante heures (dix heures de travail journalier durant six jours par semaine). Il convient quand même de considérer que la nature des deux régimes politiques n'était pas la même ! Par ailleurs, cet argument est à mettre en parallèle avec l'inadaptation et la vétusté de l'appareil de production d'armement français. Il était essentiellement constitué de petites entreprises et ateliers familiaux, en mesure de concevoir et de produire des prototypes, mais totalement inadaptés à la production de masse. C'est le cas notamment des ateliers blindés [7] et d'avions. Il fallait attendre les effets des grandes lois structurelles votées le 6 août 1936, visant à nationaliser l'industrie d'armement autour de grands groupes comme AMX (Ateliers d'Issy-les-Moulineaux), nés de la nationalisation de la composante « armement blindé » de Renault en 1936 (ou les ateliers de production de canons Schneider au Creusot, ou les ateliers de production de canons antichars et antiaériens Hotchkiss de Levallois, ou encore les ateliers Brandt de fabrication de mortiers, transformés en arsenaux d'État) et que l'État puisse y consacrer les investissements nécessaires à leur modernisation, gage de leur adaptation à la production de masse, et surtout standardisée [8]. C'était chose faite début 1938, lorsque le gouvernement décida de surseoir à la loi de quarante heures dans l'industrie de la défense nationale.

(7) L'inadaptation des ateliers français était telle, qu'une image de propagande a circulé, montrant une double chaîne de production de chars B1 bis, alors que la chaîne était unique.

(8) C'est ainsi, qu'en matière de blindés (infanterie et cavalerie confondues), entre 1935 et 1939, l'armée est passée d'un parc articulé autour de 13 modèles en 1935 à 7 en 1939.

Pour permettre la budgétisation de ces plans d'équipement, le gouvernement Blum a décidé de recourir à un grand emprunt dit de la « Défense nationale » en mars 1937. Dans son discours de présentation, Léon Blum, soulignant le libéralisme des dispositions prises dans l'ordre monétaire, formula le vœu que le rapatriement des capitaux, qui avaient fui à l'étranger en juin 1936, s'investisse dans l'emprunt national. Cet emprunt devait être émis en franc, en livre sterling et en dollar, c'est-à-dire les devises des pays signataires de l'accord monétaire de septembre 1936. Ainsi, le coupon émis devait-il se trouver à l'abri des fluctuations de la parité de ces monnaies entre elles.

L'Union nationale des combattants, dont on sait le rôle qu'elle a joué dans les affaires de février 1934, approuva ces mesures, ainsi que diverses personnalités du monde politique, notamment, le président de la République, et les présidents des Chambres ; même le cardinal Verdier, archevêque de Paris, donna publiquement son approbation. Mais il fallait que le Parlement votât en faveur de cet emprunt de la défense nationale, ce qui fut effectif, par 402 voix contre 32. Lors du débat, J. Duclos apporta le soutien du parti communiste. L'opposition des voix « contre » ne vint que de la part d'individualités de la droite. Quant au Sénat, il adopta le projet à la quasi-unanimité des votants, à l'exception notable d'un sénateur pacifiste, Pierre Laval, qui vota contre. L'ouverture de la souscription fut fixée au 12 mars 1937, avec un taux d'intérêt de 4,5 %, le prix d'émission à 98 francs et la première tranche limitée à 5 milliards.

Le résultat dépassa toutes les espérances : l'émission fut couverte dans la journée et la clôture prononcée le soir même. Même la CGT avait souscrit pour un montant de 250 000 francs, ce qui était considéré comme un exemple donné à ses fédérations. Le mardi suivant, le 16 mars, la deuxième



tranche d'un montant de 3 milliards fut couverte dans la journée.

Les seules oppositions à cet emprunt de défense nationale sont venues des néo socialistes de Déat et Marquet – dont l'organe de presse *L'Œuvre* titrera au moment de l'entrée en guerre « Mourir pour Dantzig » – et d'organes presse extrémistes de la droite de la droite dont l'opposition à Léon Blum était plus de nature antisémite que politique.

Ainsi, l'idée selon laquelle le gouvernement de Front populaire aurait été le fossoyeur de la défaite en négligeant la défense nationale par une priorité exclusive à la question sociale ne résiste pas à l'analyse. En matière de définition de la politique suivie, les meilleurs indicateurs en ont toujours été les votes budgétaires et ceux de politique étrangère.

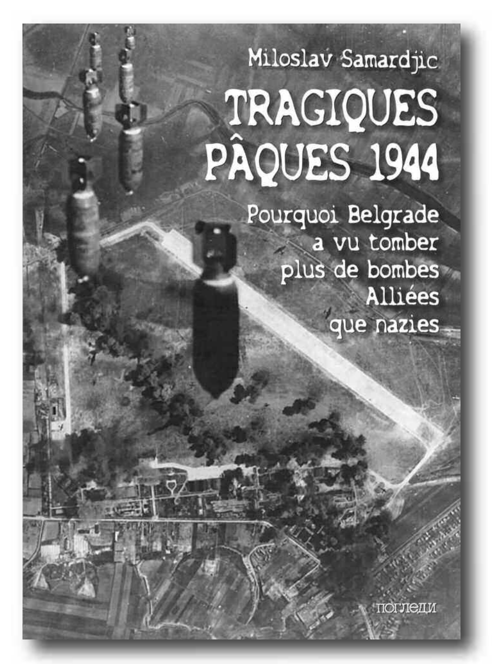
Claude Franc



Tragiques Pâques 1944

Miloslav Samardjic

Essai



Pourquoi Belgrade a vu tomber plus de bombes Alliées que nazies

Pourquoi Belgrade a-t-elle été la seule capitale bombardée d'abord par les Nazis en avril 1941 puis plus de dix fois par les Alliés à partir de Pâques 1944 ?
Comment les Anglo-américains d'un côté et les Soviétiques de l'autre se sont servis en 1944 de l'armée allemande, chacun pour tenter d'endiguer l'extension de la sphère d'influence de l'autre en Europe ?

Cet ouvrage bouleversant lève le voile avec impartialité sur ces événements tragiques inconnus du public. Miloslav Samardjic s'appuyant sur les documents d'époque rend accessible à tous cette Histoire méconnue, et éclaire d'un jour nouveau les intrigues entre grandes puissances sur fond d'injustice.

L'auteur est journaliste, historien et réalisateur de documentaires. Son ouvrage a été traduit en français par Slobodan Kostadinovic.

ÉDITIONS POGLEDI - 152 PAGES



www.pogledi.fr





Jean-Pierre Cabestan : ***Demain la Chine : démocratie ou dictature ?*** ; Le Débat, Gallimard, 2018 ; 285 pages.

La Chine a toujours exercé une fascination pour de multiples raisons. Il suffit de penser aux récits de Marco Polo ou aux chinoiseries du XVIII[e] siècle. Son histoire millénaire, sa civilisation et ses dimensions hors normes lui confèrent une place à part sur l'échiquier mondial. L'Empire du Milieu a suscité à la fois admiration mais aussi interrogations. Son incapacité à se moderniser réellement au XIX[e] siècle, à la différence du Japon de l'ère Meiji, lui a coûté très cher en le mettant sous la coupe de puissances extérieures. Cette éclipse a pesé et pèse encore sur la mentalité chinoise, considérant cette période comme humiliante. Avec l'instauration en 1949 de la République populaire de Chine, une nouvelle page s'est ouverte, s'inscrivant en rupture avec les décennies précédentes sous la férule d'un maoïsme marxiste, totalitariste et déstructurant. Un maoïsme qui a notamment suscité une fascination morbide dans une partie de l'*intelligentsia* française voyant dans le Grand Timonier un *leader* anticolonial et porteur d'un progrès social et politique. La réalité a été tout autre et le régime a d'abord été dictatorial et très inefficace dans la modernisation du pays.

La période suivante a débuté en 1979 avec Deng Xiao Ping qui a engagé la transformation économique, tout en maintenant un régime autoritaire et dont la violence s'est concrétisée lors de la répression de Tian'anmen au printemps 1989. Mais la révolution capitaliste en cours, transformant la Chine en usine du monde importait plus que la place et l'expression de la contestation politique. L'essor économique spectaculaire a permis à la fois d'imposer le pays comme atelier du Monde mais également de sortir la population chinoise de la pauvreté et de développer une classe capitaliste très riche dépendante du pouvoir et une moyenne bourgeoisie avide de consommation privilégiant son bien-être, sans revendiquer une quelconque liberté politique, contrairement à la croyance commune en Occident envisageant une démocratisation du régime. En effet, il y avait une forme de consensus intellectuel considérant, après l'échec du système économique marxiste, que capitalisme et démocratie fonctionnaient ensemble. La Chine aurait dû donc suivre ce mouvement.

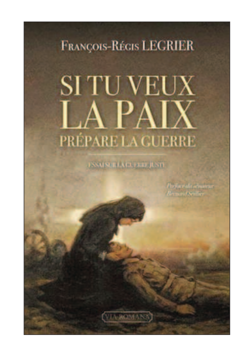
Or, il n'en est rien et c'est bien le mérite du livre de Jean-Pierre Cabestan de démontrer qu'il est très peu vraisemblable à court terme qu'il y ait une libéralisation du régime. Son expertise lui permet d'aller en quelque sorte à rebours de certaines idées très en vogue ici, d'ailleurs alimentées par une propagande chinoise habilement dirigée depuis Pékin. De fait, son analyse du système politique chinois confirme le maintien d'un pouvoir autoritaire sous la tutelle absolue du Parti communiste, ce qui n'empêche pas le PCC de soutenir sans réserve la modernisation économique du pays. C'est d'ailleurs ce qui a été réaffirmé sans aucune ambiguïté par Xi Jinping lors du 19[e] congrès du PCC en octobre 2017. Il faut également souligner un nouvel aspect selon l'auteur avec



le fait que Pékin reprend l'offensive idéologique en voulant démontrer la pertinence de son modèle politique, applicable ailleurs, récusant le besoin d'un système démocratique pour répondre aux aspirations du peuple. C'est ainsi un vrai défi qui est lancé au « Vieux Monde », considérant que celui-ci est désormais périmé face aux défis de demain. Il en est de même des institutions internationales elles aussi remises en cause par Pékin, qui propose ses propres organisations comme l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) ou ses projets autour des nouvelles Routes de la Soie, avec des financements clés en mains de programmes d'infrastructures, créant un lien de dépendance et de clientélisme pour les pays bénéficiaires des crédits chinois.

Il convient, selon Jean-Pierre Casbestan, d'être plus vigilant et de bien se rendre compte que la Chine a un projet impérial, voire impérialiste, qu'elle impose assez subtilement et qu'elle l'inscrit dans la durée, y compris en se projetant jusqu'en 2049 pour le centenaire de la création de la RPC. Il ne s'agit certes pas de tout remettre en cause mais bien d'être plus lucide et de ne pas laisser faire sous prétexte qu'il y a des marchés potentiels. Cela exige plus de réciprocité et de courage pour affirmer nos valeurs démocratiques face à un régime qui, en l'état actuel, n'est pas près de se transformer.

Jérôme Pellistrandi



François-Régis Legrier : ***Si tu veux la Paix prépare la Guerre – Essai sur la Guerre juste*** ; Via Romana, 2018 ; 221 pages.

La doctrine de la Guerre juste, pensée par les pères de l'Église il y a plusieurs siècles, a-t-elle encore une place et une pertinence dans la conflictualité contemporaine ? À cette question, le colonel François-Régis Legrier répond par l'affirmative et s'attelle dans cet essai à la fois érudit et accessible à montrer pourquoi « les principes de la Guerre juste et plus largement le message de l'Église au sujet de l'organisation sociale et politique peuvent contribuer à redonner au politique ses lettres de noblesse ».

La démarche de l'auteur s'enracine d'abord dans un constat : celui de la déstabilisation des démocraties occidentales, qu'il considère comme ballottées entre illusions et contradictions face au fait social intégral que constitue la guerre, avec « une conséquence majeure, l'incapacité à penser la guerre correctement ». Fort de ce constat, *Si tu veux la Paix* propose en premier lieu une réflexion bien menée sur la nature de la guerre et sur son évolution depuis l'Antiquité, réflexion qui puise dans des sources très diverses, de l'incomparable Clausewitz jusqu'à Henri Hude en passant par René Girard, Camus et Soloviev. La rupture fondamentale de la Révolution française, qui marque le début du retour à l'esprit des guerres totales de l'Antiquité, y est plus particulièrement analysée dans ses conséquences, tant elle constitue selon l'auteur une « inversion des valeurs dévoyant l'action guerrière de son but ».



Pour contrer les effets pervers de cette « rupture métaphysique » dont les manifestations sont encore vivaces au XXIe siècle par l'interventionnisme occidental, l'officier de l'Armée de terre incite l'autorité politique à puiser aux sources de la doctrine de la Guerre juste fondée sur trois piliers classiques : une autorité légitime, une juste cause et une intention droite. Un retour aux sources de la prudence guidé non pas par la religion – quoique la foi profonde de l'auteur ne fasse aucun doute – mais par la loi naturelle, la doctrine de la Guerre juste étant, selon le colonel Legrier, un outil conceptuel universel et rationnel qui doit « permettre au politique d'éviter la guerre ».

Si tu veux la Paix est ainsi un excellent *compendium* pour qui veut cerner la notion de Guerre juste, en particulier et les mutations de la guerre, en général. Cet essai offre par ailleurs une analyse rigoureuse sur les contradictions de notre modèle social écartelé entre recherche du bien-être matériel et exaltation des valeurs guerrières, entre pacifisme dans le discours et bellicisme sur le terrain. On y trouve aussi de bonnes réflexions sur la place de l'institution militaire et sur le métier de soldat en France. Enfin, cet essai propose une grille de lecture des engagements occidentaux récents, le lecteur étant naturellement invité à les passer au crible des trois principes de la Guerre juste… Pour mieux se rendre compte de leur pertinence. On lira donc ces pages, dédiées à feu Hervé Coutau-Bégarie dont l'auteur fut l'élève, en appréciant la charpente d'un raisonnement bien structuré, qui se distingue par sa netteté et sa cohérence. Les jugements parfois sévères portés par l'auteur sur les choix occidentaux, qui pourraient être nuancés, n'étanchent pas la tonalité résolument optimiste de l'ouvrage.

Thibault Lavernhe



Jean-Christophe Notin : ***Le Maître du secret, Alexandre de Marenches - Légende des services secrets français*** ; Éditions Tallandier, 2018 ; 324 pages.

8 juin 1995 : un cercueil recouvert du drapeau tricolore, d'un burnous et d'un képi de lieutenant du 2e Spahis, sort de la chapelle de l'École militaire, porté par de jeunes officiers du 11e Choc. Alexandre, comte de Marenches, rejoint sa dernière demeure, accompagné du sobre et impressionnant cérémonial militaire. Directeur des services secrets français pendant onze ans, de 1970 à 1981, longévité exceptionnelle pour un tel poste, il a fait du SDECE (Service de documentation extérieure et de contre-espionnage, ancêtre de l'actuelle DGSE) un service efficace et performant, reconnu dans le monde entier.

L'auteur de cet ouvrage, Jean-Christophe Notin, a réalisé le rêve de tous les biographes. Après avoir terminé ses recherches parmi les archives, entretiens et lectures diverses, il va visiter la demeure abandonnée depuis le départ de Mme de Marenches en maison de retraite mais toujours gardée par un ex-gendarme suisse. Et là, dans la cave, derrière une porte blindée, vite fracturée par le gardien, il découvre intactes, dans des cantines, les archives personnelles du comte et, surtout, une centaine de petits carnets où, au



jour le jour, il a noté rendez-vous, impressions et réflexions. Une mine d'or qui va sérieusement étoffer la biographie de celui que l'on surnomme Porthos, le célèbre compagnon de d'Artagnan dont il partage l'imposante stature (1,90 m et 120 kg), l'amour de la bonne chère et des femmes. De très vieille noblesse par son père, Charles, héros de 14-18, et d'une riche famille américaine par sa mère, il a très tôt l'aisance mondaine et financière, l'élégance et la courtoisie que donnent de telles ascendances. Sa jeunesse se passe au contact des grands de ce monde à l'égard desquels il se sentira toujours sur un pied d'égalité. Il en tirera un formidable carnet d'adresses.

En novembre 1939, il devance l'appel mais c'est malade à l'hôpital qu'il apprend l'Armistice. Un peu de Résistance et il passe les Pyrénées fin 1942 et, après un court séjour dans les geôles espagnoles, grâce à ses relations américaines, il rejoint Alger et l'Armée d'Afrique avec laquelle il participera brièvement à la campagne d'Italie, qui sera le début d'une longue amitié avec le maréchal Juin, et qu'il terminera avec une blessure, deux citations et la croix de la *Bronze Star Medal*. Après la guerre, dans les années 1950 et 1960, ses nombreux contacts internationaux vaudront à ce passionné de géopolitique, anticommuniste viscéral, des missions de confiance, qu'il effectuera en tant que réserviste, en Afrique, en Asie et aux États-Unis pour des tractations commerciales ou diplomatiques. Cela permettra des relations politiques utiles, en particulier avec MM. Messmer et Debré. Il fréquente en même temps le milieu des Anciens combattants et les cercles parisiens les plus huppés.

Le SDECE n'est pas très bien vu par les différents gouvernements, et lorsqu'éclate l'affaire Markovic, auquel ce service est mêlé, le président Pompidou décide le grand nettoyage. Il veut un nouveau directeur pour remettre de l'ordre. Messmer lui écrit, le 11 juin 1970 : « Un homme que je connais et que vous connaissez aussi me semble avoir les qualités souhaitables : c'est Alexandre de Marenches. Il est passionné de politique étrangère et il a, dans ce domaine, une clarté de vues, que je ne connais à personne d'autre. Il est indifférent à la politique intérieure, ce qui est une rare vertu au SDECE ! Il est enfin, pour son chef, d'une fidélité dont témoigne son attachement, jusqu'à la mort, au maréchal Juin. » Le 10 novembre 1970, Porthos s'installe à la caserne Mortier. La prise en main est rude puisque, en quelques semaines, « une centaine de militaires et de civils seront invités à espionner ailleurs […] dont une vingtaine de directeurs, sous-directeurs, chefs de service et de bureau dans tous les secteurs ». Il fait en même temps le tour de la maison pour en bien saisir les rouages et agir ensuite en conséquence. Chef charismatique, il va très vite s'imposer à ses troupes, soucieux de leur bien-être, attentif à leurs besoins et proche de ses subordonnés : « C'était un grand monsieur à tous les sens du terme. Il savait être prévoyant avec les petits comme nous. »

Il va mettre en œuvre les ressources de son réseau pour obtenir des crédits supplémentaires et laisser aux collaborateurs de confiance qu'il a recrutés, pour remplacer les sortants, le soin de gérer « l'intendance ». À lui la stratégie, les grandes opérations et les contacts internationaux qu'il commence par la visite ou la réception de ses homologues des services secrets allemands, iraniens, britanniques, américains (CIA et FBI avec l'indétrônable Hoover), marocains, espagnols, etc. À tous sa personnalité fera forte



impression. Ce seront, dans les années suivantes, les visites aux chefs d'États, dont Hassan II, roi du Maroc, qu'il a connu adolescent ; Juan Carlos, côtoyé jeune à la cour de son père en exil et dont il deviendra un conseiller personnel. Ses titres nobiliaires lui ouvrent les portes des familles régnantes du Moyen-Orient : il rencontre le roi Khaled d'Arabie, le Shah d'Iran et Anouar el-Sadate. Avec ces trois derniers et Hassan II, il fonde, en 1976, le Safari Club pour faire obstacle à l'expansion de l'URSS et des mouvements révolutionnaires en Afrique. Son siège est au Caire et Marenches en est le conseiller. C'est lui qui conseillera le roi du Maroc contre le Polisario et soutiendra, en Angola, Savimbi et l'Unita, financièrement et militairement ; ce qui lui vaudra les éloges de Kissinger. On le retrouve au Katanga en 1977 où son intervention sauve Mobutu. C'est aussi la spectaculaire opération *Pieuvre*, en Libye, et ses multiples tentacules. C'est encore l'opération *Caban*, qui fait sa fierté : elle met en œuvre toute la « panoplie » du SDECE en organisant de A à Z la déposition de Bokassa, en visite en Tunisie, et son remplacement par Dacko, son prédécesseur, à la tête de la Centrafrique. Citons également l'opération *Rigodon*, à partir d'un voilier dans les Caraïbes avec Cuba comme objectif. Ou encore l'exfiltration réussie de Chapour Bakhtiar, éphémère Premier ministre de l'Iran après le départ du Shah. Ajoutons à ces succès, une action dans le domaine économique, ainsi que le souhaitait Pompidou, dont le remercieront, entre autres, aussi bien le président d'Elf-Erap que celui du CEA. Lorsque, en 1981, après onze ans de règne, il quittera la direction du SDECE, il en aura fait un service efficace, unanimement reconnu tant par le gouvernement que par ses homologues étrangers. Mission accomplie ! Marenches renaît sous le plume de Jean-Christophe Notin qu'il faut remercier de la passionnante biographie, riche en révélations, de ce grand seigneur flamboyant et flambeur, « mélange de Philippe Noiret, d'Orson Welles et d'Errol Flynn » qui est aussi, et surtout, « patriote, courageux, héritier d'un monde en voie de disparition où la loyauté a encore un sens ».

Colonel (er) Pierre Brière



Bernard Bajolet : ***Le Soleil ne se lève plus à l'Est*** ; Plon, 2018 ; 460 pages.

C'est un passionnant voyage que nous propose Bernard Bajolet. Un voyage dans le temps, celui des décennies 1970 à 2010, durant lesquelles il consacra trente-huit années de sa vie à la diplomatie – en ambassade et au Quai d'Orsay – et sept années au renseignement – comme coordonnateur national du renseignement (CNR) et patron de la DGSE. Un voyage dans l'espace, celui de l'arc de crise, de l'Algérie à l'Afghanistan en passant par les Balkans, la Jordanie, la Syrie et l'Irak où il fut à plusieurs reprises le représentant de la France. Se désignant volontiers comme « indépendant », cet « ambassadeur peu diplomate » livre ici un récit de première main des événements qui ont secoué le Moyen-Orient depuis quarante ans, en mêlant anecdotes, réflexions personnelles et mise en perspective historique.



Au registre des anecdotes, on appréciera au premier chef les nombreux portraits de personnalités internationales qu'a côtoyées l'auteur, liant bien souvent des amitiés. On est ainsi introduit au fil des pages dans l'intimité de la fratrie al-Assad ou encore de la famille royale jordanienne, mais aussi dans les bureaux des présidents Bouteflika et Karzaï. On y croise Yasser Arafat, Yitzhak Rabin, des personnalités des mosaïques irakiennes et afghanes, civiles ou religieuses. Au gré de ces rencontres revisitées et parfaitement narrées, Bernard Bajolet donne à voir les ombres et les lumières de ces grands du monde, loin des portraits manichéens. Ce faisant, cet orientaliste de terrain montre l'importance pour un ambassadeur de n'ignorer personne car « s'il limitait ses contacts aux personnalités qui n'avaient pas de sang sur les mains, le cercle de ses interlocuteurs s'en serait trouvé singulièrement réduit, et sa capacité d'action tout autant ». On appréciera également l'expérience de l'auteur en matière de libération d'otages : outre les récits captivants des épisodes vécus par Bernard Bajolet en Syrie et surtout en Irak (affaires Chesnot, Mabrunot et Aubenas notamment), son analyse des facteurs de succès de telles opérations – discrétion, désintermédiation et unicité du commandement – est précieuse.

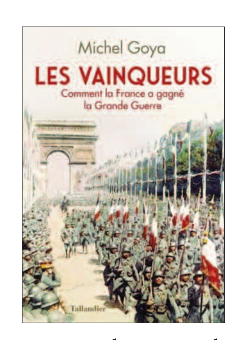
S'agissant de la perspective historique, *Le Soleil ne se lève plus à l'Est* constitue une formidable analyse de fond des lignes de fractures qui traversent le Moyen-Orient. Restituant d'une manière très accessible son expertise de cette région, Bernard Bajolet montre comment les erreurs d'hier ont créé les conditions du chaos d'aujourd'hui. Son jugement sur l'intervention américaine de 2003 en Irak, et sur la pseudo-reconstruction politique qui suivie, est ainsi particulièrement sévère, notre ambassadeur ayant vu naître sur le terrain le terreau de l'État islamique qu'il combattra quelques années plus tard comme patron de la DGSE. Sévère également est son jugement sur les échecs répétés du processus de paix israélo-palestinien, sur le recul occidental de l'été 2013 après l'utilisation d'armes chimiques par le régime syrien, ou encore sur le relatif désintérêt de la diplomatie française pour les Balkans depuis la fin des années 1990. Sévère, enfin, son jugement sur le bilan « plus que décevant » de l'intervention occidentale en Afghanistan et sur le retrait précipité des troupes de l'Otan, vécu alors qu'il était en poste à Kaboul.

Au total, Bernard Bajolet dresse une fresque incontestablement pessimiste de cet « Est » dans lequel il a porté la voix de la France pendant quarante années : constatant cet « épais nuage d'obscurantisme » qui stagne sur un Moyen-Orient jadis rayonnant, l'ancien patron des services secrets français ne distingue que peu de raisons d'espérer à un horizon proche, d'autant plus que, selon lui, « nos politiques dans le monde souffrent d'une approche excessivement à court terme, d'une absence de vision et de continuité dans l'effort ».

Si l'on peut ne pas toujours suivre les positions de l'auteur sur certains sujets (par exemple, sur la Syrie de Bachar al-Assad ou sur le rapport historique de l'Algérie à la France), *Le Soleil ne se lève plus à l'Est* est incontestablement l'œuvre d'un ambassadeur de combat au service de son pays, Bernard Bajolet incarnant résolument la maxime bergsonienne selon laquelle « il faut agir en homme de pensée et penser en homme d'action ».

Thibault Lavernhe





Michel Goya : ***Les Vainqueurs - Comment la France a gagné la Grande Guerre*** ; Tallandier, 2018 ; 350 pages.

Face à une historiographie anglo-saxonne dominante, qui fait la part belle à la contribution de l'armée britannique, puis de l'armée américaine, lesquelles se seraient substituées à une armée française épuisée par les épreuves, il était nécessaire de redonner aux événements de 1918 leur juste appréciation. L'intention du colonel Goya dans *Les vainqueurs* est ainsi de « décrire la contribution réelle de l'armée française dans la victoire », grâce à « une analyse des tactiques, un champ largement négligé en France jusque-là, une description de la manière dont les combats sont conjugués en opérations, un autre aspect si peu décrit en France, et les effets stratégiques enfin de ces opérations ».

En 1914, l'armée française part en guerre en pantalon rouge et capotes bleues. Elle combat encore trop souvent en ordre serré face à un adversaire qui la surclasse en artillerie lourde et en mitrailleuses. Malgré tout, ses chefs tireront très vite les conclusions de ses échecs initiaux et l'armée se transformera en profondeur. C'est précisément cette transformation qui fit l'objet en 2004 de *La chair et l'acier*, sous-titré fort pertinemment *L'invention de la guerre moderne*, le premier livre du colonel Goya. Près de quinze années après, l'auteur revient sur cette année 1918, point culminant de cet effort humain sans équivalent.

Quelles sont donc ces transformations qui ont conduit l'armée française à la victoire ? La plus urgente consista en la création d'une puissante artillerie lourde. Celle-ci fut adossée à un système de réglage perfectionné dans le cadre de la « préparation scientifique des tirs ». Ces innovations, formalisées dans l'Instruction du 19 novembre 1917 sur le tir de l'artillerie, permettaient d'effectuer des tirs précis d'emblée, même de nuit ou par mauvais temps. À la fin de la guerre, nous rappelle Goya, équipée désormais de matériels modernes et puissants, et « avec un effectif qui se rapproche de celui de l'infanterie, l'artillerie française attire la majorité des ressources financières, industrielles, techniques et logistiques du pays ». Mais l'arme qui a connu le développement le plus spectaculaire fut toutefois l'aviation.

En 1914, la France n'avait que 134 appareils en ligne ; en novembre 1918, elle dispose de la plus puissante aviation du monde avec 3 600 avions. Sous l'égide du général Duval, nommé chef de l'aéronautique aux armées en août 1917, près de 25 000 appareils sont construits dans les dix derniers mois de 1918, soit plus que depuis le début de la guerre ! La France a ainsi pu fournir 10 000 appareils à ses alliés, dont 4 000 aux Américains. La mission d'observation-réglage d'artillerie se développe rapidement avec la fixation du front et grâce à ces deux innovations majeures que sont la TSF et la photographie embarquée. Après des débuts plutôt laborieux, la chasse et l'artillerie anti-aérienne, deviennent vite indispensables. Avec 400 pièces, cette dernière abat autant d'avions allemands en 1918 que pendant toutes les années précédentes. Malgré tout, nous rappelle le colonel Goya, « le phénomène tactique le plus nouveau et le plus important de



la période est l'engagement en masse des chars » du côté allié. Fin septembre 1918, l'armée française dispose déjà de 21 bataillons de chars légers. Un tiers de tous les engagements de chars français survient dans les quarante-cinq derniers jours de combat. Les chars restent cependant des engins fragiles au rayon d'action limité, même si leur durée moyenne d'emploi a doublé depuis le mois de juillet... passant de un à deux jours !

Toujours sur le plan tactique, on peut noter un effort exceptionnel dans le domaine de la mobilité. Ainsi, le service automobile français passe de 9 000 véhicules en 1914 à 88 000 en 1918, contre à peine 40 000 en Allemagne à la même époque. À la fin de la guerre, la « réserve générale d'artillerie », créée en janvier 1918 et confiée au général Buat, disposera de 584 batteries automobiles. De même, l'organisation des unités élémentaires se rapproche peu à peu de ce que nous connaissons aujourd'hui, avec des unités plus petites mais dotées d'une puissance de feu bien plus importante. La section à trois groupes de combat fait son apparition. L'armée française de 1918 est alors la plus moderne du monde. Beaucoup d'armées alliées sont d'ailleurs équipées par la France (les armées belge, roumaine, serbe, grecque et américaine surtout). « L'arsenal des nations, c'est alors la France », peut écrire Goya.

Face aux trois offensives de Ludendorff, analysées en détail dans le livre, c'est à chaque fois l'armée française qui sauve la situation « grâce à ses hommes, toujours moins nombreux mais solides, aux équipements modernes et multiples que donne l'industrie et à une nouvelle génération de chefs excellents, les Fayolle, Maistre, Debeney, Gouraud, Degoutte, entre autres ». Contrairement à ce que prétend l'historiographie anglo-saxonne, l'armée américaine n'est encore qu'« une collection de divisions dont seule l'ardeur des combattants compense l'inexpérience… Elle n'organise ses propres opérations, encore avec maladresse, qu'à partir de septembre 1918 ». Ainsi, la réduction du saillant de Saint-Mihiel, les 11 et 12 septembre 1918, représente le premier engagement d'importance du corps expéditionnaire américain. Cet événement est souvent monté en épingle par certains commentateurs pour démontrer le caractère décisif qu'aurait eu l'action des troupes américaines. Michel Goya relativise quelque peu cette assertion en montrant notamment que 80 % des chars, avions et canons qu'utilisent les Américains ont été fournis par les Français, souvent avec leurs servants ou leurs équipages. La France donne également deux états-majors d'artillerie de corps d'armée. L'opération est donc loin d'être une opération purement américaine comme on le lit souvent et ce, d'autant plus que les plans initiaux prévoient l'engagement de dix divisions françaises aux côtés des quatorze divisions américaines. En outre, l'attaque a surpris des forces allemandes affaiblies et en plein repli. Il est donc difficile d'en tirer des leçons en considérant de plus que l'armée américaine a connu pendant l'action quelques graves problèmes de coordination.

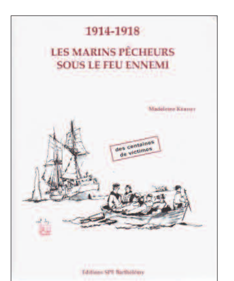
Les grands vainqueurs de la Première Guerre mondiale sont donc, finalement, et avant tout, les soldats français. Cent ans après, cette leçon semblait quelque peu oubliée. Il convenait de la rappeler et c'est tout le mérite du livre du colonel Michel Goya. Ce n'est pas, loin de là, son seul mérite, car il présente l'immense avantage sur le reste de la littérature historique publiée à l'occasion du centenaire de la victoire de porter



la marque du spécialiste de l'histoire des tactiques, depuis *La chair et l'acier* en 2004, jusqu'à *Sous le feu* en 2015, en passant par ses analyses des guerres d'Irak et de la guerre israélienne contre le Hezbollah de 2006. Cet éclairage unique confère aux Vainqueurs le statut d'un ouvrage de référence sur la dernière année de la Première Guerre mondiale, tout en en rendant la lecture passionnante.

Un dernier chapitre projette dans l'avenir l'armée française de 1918, armée victorieuse qui cessera d'évoluer. En mars 1936, au moment de la réoccupation de la Rhénanie par l'Allemagne, le général Gamelin, chef d'état-major interarmées avoue ainsi au gouvernement son incapacité d'agir militairement avant que ne soient mobilisés 1,2 million d'hommes. Goya conclut : « L'armée la plus mobile du monde en 1918 est devenue immobile moins de vingt ans plus tard. »

Serge Gadal



Madeleine Kérisit : ***1914-1918 - Les marins pêcheurs sous le feu ennemi*** ; Éditions SPE Barthélémy, 2018 ; 320 pages.

Des centaines, plus certainement des milliers de morts, mais qu'importe ? Des chiffres bien faibles comparés aux millions de victimes militaires et civiles de cette terrible guerre mondiale. Cependant, bien des marins pêcheurs français sont morts dans les tranchées, sous l'uniforme. Mais combien plus encore ont disparu en mer, dans leurs tenues de travail, alors qu'ils œuvraient au ravitaillement de leurs compatriotes. Ces modestes *travailleurs de la mer* ont été ignorés des grands recensements et des commémorations organisés après la victoire. Ce beau livre, très bien documenté et largement illustré, leur rend un juste hommage.

L'ouvrage est organisé de façon claire et pédagogique, en cinq parties : la pêche en France au début de la guerre ; la guerre sous-marine et l'organisation de la défense ; 1917 : la guerre sous-marine sans merci ; 1918 : vers l'armistice ; les drames et leurs conséquences. Des annexes et une bibliographie viennent compléter et enrichir le texte. Le lecteur lira avec grand intérêt l'histoire de ces équipages de bateaux de pêche confrontés à l'ennemi sur leurs lieux de travail. Il comprendra les tactiques employées pour sécuriser les zones de pêche, les agissements des sous-marins ennemis qui ont coulé tant de navires, la guerre des mines, la détresse des survivants abandonnés en pleine mer, les drames des familles confrontées aux disparitions sans preuves formelles.

Les familles de marins pêcheurs et plus largement la profession tout entière, avec ses principaux ports le long de nos côtes, seront certainement très concernées par ce livre qui redonne vie aux disparus en mer loin des champs de bataille, à leurs bateaux, à leur sacrifice au service de notre patrie.

Emmanuel Desclèves - *De l'Académie de marine*

Revue Défense Nationale

COMITÉ D'ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE

La *Revue Défense Nationale* est éditée par le Comité d'études de défense nationale
(association loi de 1901)
Adresse géographique : École militaire, 1 place Joffre, bâtiment 34, Paris VII
Adresse postale : BP 8607, 75325 Paris cedex 07
Fax : 01 44 42 31 89 - www.defnat.fr - redac@defnat.com
Directeur de la publication : Thierry Caspar-Fille-Lambie - Tél. : 01 44 42 31 92
Rédacteur en chef : Jérôme Pellistrandi - Tél. : 01 44 42 31 90
Rédactrice en chef adjointe : Audrey Hérisson
Secrétaire général et *webmaster* : Paul Laporte - Tél. : 01 44 42 31 91
Secrétaire général de rédaction : Pascal Lecardonnel - Tél. : 01 44 42 43 69
Assistante de direction et secrétaire de rédaction : Marie-Hélène Mounet - Tél. : 01 44 42 43 74
Secrétaire de rédaction : Jérôme Dollé - Tél. : 01 44 42 43 69
Abonnements : Éliane Lecardonnel - Tél. : 01 44 42 38 23
Chargés d'études : Laurent Henninger et Emmanuel Desclèves - Tél. : 01 44 42 43 72
Comité de lecture : Marie-Dominique Charlier-Barou, André Dumoulin,
Jean Esmein, Anthony Hervey, Sabine de Maupeou et Bernard Norlain
Régie publicitaire (ECPAD) : Karim Belguedour - Tél. : 01 49 60 59 47
DL 94549 - 1er trimestre 2019 - ISSN : 2105-7508 - CP n° 1019 G 85493 du 4 décembre 2014
Imprimée par Bialec, 23 Allée des Grands Pâquis, 54180 Heillecourt

COMITÉ DE RÉDACTION

—

CAHIER DES CHARGES AUTEURS

Le Comité d’études de défense nationale qui édite la RDN sollicite des articles rédigés en français, inédits, en rapport avec sa ligne éditoriale. Deux modèles de maquette ont été adoptés.

● Le modèle « Thématique » s’applique au dossier du mois. Il est employé également pour les articles « Préambule », « Avant-propos », « Approches régionales » et « Contrepoint ». Les textes comprendront de 13 000 à 15 000 signes.

● Le modèle « Opinions/Repères » et « Tribune » se limitera à des textes entre 8 000 et 12 000 signes.

Pour ces deux modèles, les notes sont ainsi définies. Les notes faisant références à des ouvrages sont renvoyées en fin d’article dans un encadré « Éléments de bibliographie » en conservant le rappel de source dans le texte ; les autres notes, si elles sont courtes et peu nombreuses, sont réintégrées dans l’article ; les plus longues font l’objet d’un encadré titré référencé par un astérisque *. Au cas où les notes sont nombreuses, elles sont toutes placées en bas de page.

● Pour les « Chroniques » et les « Recensions », les textes doivent être compris entre 2 500 et 5 000 signes.

Le contenu du texte et les références restent de la responsabilité exclusive des auteurs et les opinions émises n’engagent pas la RDN. Les droits de traduction, reproduction et d’adaptation sont réservés pour tous pays. Les articles soumis à publication doivent être envoyés pour évaluation par courrier électronique (redac@defnat.com). Tous les textes qui ne correspondraient pas d’emblée aux formats, aux critères linguistiques standards et aux exigences de rigueur critique seront renvoyés aux auteurs pour adaptation avant leur évaluation. La rédaction oriente les textes retenus vers la RDN imprimée ou la RDN en ligne (www.defnat.com) selon la ligne éditoriale qui est diffusée par ailleurs. La publication des textes évalués reste subordonnée à des ajustements éventuels de forme ou de fond et à la signature d’un contrat d’auteur. À l’issue du processus d’approbation, un résumé en français est établi par la RDN. L’auteur d’un article en réserve l’exclusivité à la RDN et s’engage à ne le développer ou le résumer que si la mention de son origine apparaît. Les auteurs francophones, doctorants, jeunes chercheurs en affaires stratégiques, officiers de l’enseignement militaire supérieur français ou étranger font l’objet d’une attention particulière. Les règles de rédaction et de référencement sont celles du code typographique à l’usage de la presse.

Le « bon à tirer » vaut cession de droit et autorise le CEDN à publier l’article sur supports papier ou sur l’*Internet*. En contrepartie, l’auteur bénéficie d’un abonnement de 1 an (PDF) à la RDN à compter du mois de la parution de son article (1 exemplaire justificatif papier est accordé, tout numéro supplémentaire sera facturé). Une épreuve PDF de l’article peut lui être envoyée par courriel sur demande. L’auteur devient membre titulaire du CEDN pendant 1 an, sauf avis contraire, et est invité à ses manifestations.

BULLETIN D'ABONNEMENT

1 an (10 numéros)

La souscription peut également se faire en ligne (www.defnat.com)

	France	UE-étranger
Papier		
Particuliers	95 € ☐	125 € ☐
Administrations, entreprises et associations	150 € ☐	180 € ☐
- 25 ans (justificatif demandé)	50 € ☐	
Numérique (PDF par courriel)		
Particuliers	60 € ☐	
Administrations et entreprises	95 € ☐	
- 25 ans (justificatif demandé)	30 € ☐	

Adhésion au CEDN : 15 € ☐

En adhérant, vous devenez membre titulaire du Comité d'études de défense nationale (CEDN), éditeur de la *Revue Défense Nationale*, et contribuez ainsi à la promotion de la pensée stratégique que la *RDN* diffuse depuis 1939. Vous serez invité à participer à son Assemblée générale et vous recevrez sa lettre mensuelle *Les Repères de la RDN*.

Les adhérents « abonnés papier » reçoivent gratuitement l'édition électronique (PDF).

Soutien (papier et PDF + adhésion) : > ou = à 500 € ☐

Nom : ______________________ **Prénom :** ______________________

Adresse : ______________________

____

Courriel : ______________________

☐ **Chèque** ☐ **Mandat** ☐ **LBP Paris 51657E**

☐ **CB** ______________________ Expire ____________ Code crypto ____________

Revue Défense Nationale - BP 8607 - 75325 Paris cedex 07

www.defnat.com – La RDN en ligne

Les dernières **Tribunes**
(publiées du mardi au vendredi, en accès libre pendant un mois)

« Tour d'horizon parmi les atlas : droits de l'homme, agriculture et eau » d'Eugène Berg

« La guerre au Yémen : une crise humanitaire dans une quasi-indifférence » de François Besson

« République démocratique du Congo (RDC) : un processus électoral pour rien ? » d'Emmanuel Dupuy

« Faut-il un ennemi mondial pour réaliser l'unité du monde ? » d'Amaury de Pillot de Coligny

« Du milieu urbain comme espace d'affrontement : enjeux et défis » de Malcolm Pinel

« La guerre "rustique" : du *KO* technique… au *knock-down* ? » d'Éric Pourcel

« Libye : la Conférence nationale, pierre angulaire d'un nouveau plan de Ghassan Salamé ? » de Mohamed Faraj Ben Lamma

***Cahier de la* RDN - Autonomie et létalité en robotique militaire**

L'arrivée et la banalisation des robots militaires sur les champs de bataille ont d'ores et déjà transformé la théorie et la pratique des conflits armés. En une quinzaine d'années, le drone est devenu indispensable en opérations extérieures. Dans les quinze prochaines années, c'est la question de l'autonomie promise par les développements de l'Intelligence artificielle (IA) qui sera au cœur des préoccupations.

Le Pôle « Mutation et conflits » du Centre de recherche des Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan (CREC) s'est efforcé de dresser un état des questions actuelles, de préciser les concepts et de contribuer à la mise en perspective des enjeux qui se poseront dans les années à venir en rassemblant les contributions de 27 auteurs d'horizons différents.

Ce Cahier, de 264 pages, est en téléchargement libre sur notre site *Internet*.



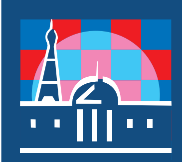
Chaque **lundi**, un **Florilège**
(un ancien article en rapport avec un événement historique durant la même semaine)

Jean Esmein : « Le Japon et la Russie » (août-septembre 1992)
(semaine 6 : Début de la guerre russo-japonaise le 8 février 1904)

Henry Germain-Martin : « La Défense nationale et la Banque » (juillet 1953)
(semaine 7 : entrée en activité de la Banque de France le 13 février 1800)

Louis Hautecœur : « Napoléon et ses architectes » (novembre 1951)
(semaine 8 : Inauguration du barrage d'Assouan le 15 janvier 1971)

Elis Biörklund : « Les méthodes soviétiques d'expansion » (mai 1960)
(semaine 9 : les communistes au pouvoir à Prague le 25 février 1948)



Lancée en 1939 par le Comité d'études de défense nationale (Association loi 1901), la Revue Défense Nationale assure depuis lors la diffusion d'idées nouvelles sur les grandes questions nationales et internationales qu'elle aborde sous l'angle de la sécurité et de la défense. Son indépendance éditoriale l'autorise à participer activement au renouvellement du débat stratégique. La Revue Défense Nationale permet de garder le contact avec le monde de la défense et apporte, grâce à ses analyses, la réflexion à l'homme d'action.

Formation et commandement

Contrepoint

Opinions

Approches régionales

Approches historiques

Chronique - Recensions

Prochain numéro | Le maintien en condition opérationnelle (MCO)

www.defnat.fr

16 € - ISSN 2105-7508
ISBN 978-2-919639-83-0